



HAL
open science

Quel avenir pour le pastoralisme ariégeois ? analyse des contraintes vécues par les éleveur.se.s dans la zone à ours ariégeoise

Julie Marin

► To cite this version:

Julie Marin. Quel avenir pour le pastoralisme ariégeois ? analyse des contraintes vécues par les éleveur.se.s dans la zone à ours ariégeoise. Géographie. 2023. dumas-04219906

HAL Id: dumas-04219906

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04219906>

Submitted on 27 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUEL AVENIR POUR LE PASTORALISME ARIÉGEOIS ?

**ANALYSE DES CONTRAINTES VÉCUES PAR LES ÉLEVEUR·SE·S DANS
LA ZONE À OURS ARIÉGEOISE**

MASTER 2

Sciences humaines et sociales

Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement

Parcours GEOSPHERES

GEOgraphies - eSPaces - Homme / Environnement - Ressources - Systèmes (en réseau)

MARIN JULIE

M2 GEOSPHERES
ANNÉE 2022/2023

Mémoire soutenu le 11/09/2023

Devant un jury composé de :

Tuteur pédagogique : **Dominique BAUD**,

Maîtresse de conférence, PACTE,
Université Grenoble Alpes

Responsable de stage : **Ruppert VIMAL**,

Chargé de recherche, GEODE,
Université Toulouse Jean Jaurès II

Examinatrice : **Nathalie DUBUS**,
Maîtresse de conférence, ESPACES,
Université Grenoble Alpes

Dans le cadre d'un stage sous la responsabilité de Ruppert Vimal

au sein de l'UMR 5602 GEODE (Géographie de l'Environnement)

CNRS Université Toulouse Jean Jaurès



Etablissements partenaires



Programmes partenaires



Mots clés : pastoralisme - Pyrénées - Ariège - ours - contraintes

Résumé :

Le système pastoral traditionnel de montagne a subi de nombreux changements depuis le XVIII^{ème} siècle, autant sur ses aspects fonctionnels que socio-culturels et naturels. L'objectif de cette étude est de sortir du prisme opposant prédateurs et acteurs de l'élevage extensif ovin montagnard, en essayant d'identifier les contraintes liées au métier et leur importance relative dans ce contexte de changement multifactoriel. Quatorze éleveurs et éleveuses ovin transhumant dans la zone à ours ariégeoise pyrénéenne ont été interrogé·e·s par entretiens semi-directifs. Si les enquêté·es s'accordent toutes et tous sur la nature des contraintes en lien avec leur activité, la manière de vivre ces contraintes, qu'elles soient environnementales, sociales, sanitaires ou économiques, varie en fonction des profils sociologiques (notamment l'origine sociale et géographique). La prédation apparaît quant à elle tout autant comme une nouvelle contrainte pour l'élevage transhumant, que comme facteur d'exacerbation, ou encore de mise en lumière des autres contraintes, et sa perception semble conditionnée par le rapport au métier qu'entretiennent les éleveur·se·s.

Abstract :

Traditional mountain pastoral farming has seen various changes through centuries, on multiple aspects. This study concerns interaction between brown bears and husbandry, without focusing on the conflictual relationship, by trying to identify obstacles to the pastoral practice. 14 sheep farmers practicing transhumance in the brown bear area of Ariège (Pyrénées, France) have been interviewed with a semi-directive method. These qualitative data lead to conclude that these daily obstacles aren't lived the same way depending on sociological profiles (especially geographical and social origins). Perceptions of predation seem to be highly dependent on how farmers consider their job and its meaning, without diminishing the importance regarding other daily obstacles.



Photos (couverture et ci-dessus) : réalisation : Julie Marin, 2023, Audressein (Ariège, Pyrénées, France)

Remerciements

Je tiens à remercier en tout premier lieu Ruppert Vimal, pour m'avoir fait confiance, pour sa disponibilité et pour m'avoir solidement accompagné dans l'exercice de cette étude et de ce mémoire de fin d'étude. Son expertise sur le sujet et son suivi tout au long de la réalisation de cette enquête jusqu'à la rédaction a grandement contribué à la bonne réalisation de ce rapport. Au-delà des attentes universitaires, mon temps passé au laboratoire GEODE et sur le terrain ariégeois aux contacts des autres membres engagés dans le projet POP m'ont enrichie de savoirs, de savoir-être et savoir-faire scientifiques précieux. J'en ressors avec des instructions de valeur qui me permettent d'appréhender mon futur professionnel et universitaire avec plus de sérénité et d'assurance.

Merci également à Dominique Baud pour sa présence, son suivi et ses éclairages approfondis tout au long de la rédaction de mon mémoire.

Merci à toute l'équipe pédagogique du Master GEOSPHERES, notamment Nathalie Dubus et Jean-Jacques Delannoy, pour cette formation singulière et enrichissante qui donne de véritables outils pour affronter le monde de la recherche.

Merci aux chercheurs et chercheuses qui ont accepté de me rencontrer pour étayer mes approches en début d'étude, Corinne Eychenne et Antoine Doré.

Enfin, merci à tous·tes les éleveur·se·s qui ont pris du temps pour échanger, sans qui cette étude ne serait pas possible. En particulier à François Thibaut, qui a permis également de mieux construire la grille d'entretien et la méthodologie pour aborder cette question, et qui a transmis une grande partie des contacts d'éleveurs interrogés.



Photos : Réalisation Julie Marin, 2023, exploitation d'un éleveur interrogé (Vallée du Biros, Ariège, Pyrénées, France)



*« A l'ombra dau boscatge
Vène d'ausi l'aubòi ;
Los garçons dau vilatge
S'amusaran tot iòï.
E ieu tota soleta,
En gardem mos motons,
Près d'una font clareta
Esprime mas dolors. »*

Chanson populaire du Languedoc

Photos : Réalisation Julie Marin, 2023, Sentein (Vallée du Biros, Ariège, Pyrénées, France)

AVANT-PROPOS

Ce mémoire de fin d'étude a été réalisé au laboratoire GEODE (Géographie de l'Environnement) du CNRS à l'Université Toulouse Jean Jaurès, sous la responsabilité de Ruppert Vimal. Cette étude est dans le cadre du projet PAACTE financé par la région Occitanie, et le projet POP, Pastoralisme et Ours dans les Pyrénées, porté par le laboratoire GEODE.

PAACTE est un projet transdisciplinaire et participatif qui étudie les formes de résilience de la filière pastorale dans toutes les montagnes de l'Occitanie. Les objectifs de ce programme de recherche sont :

- d'analyser les résiliences dans un contexte de changement global,
- de repenser les filières de production en concertation avec les acteurs du territoire, en proposant des initiatives,
- de développer des nouveaux outils collaboratifs pour la transition agro-écologique et solidaire,
- de proposer une innovation dans la gouvernance du territoire (avec l'exemple du pacte pastoral dans les Cévennes)
- de consolider les liens entre le massif central et les Pyrénées.

Ce projet est en partenariat avec les laboratoires GEODE, LISST et TRACES du CNRS de l'Université Toulouse Jean Jaurès II, SETE en Ariège et EDB de l'Université Toulouse Paul Sabatier III, CRISES de l'Université Montpellier Paul Valéry III, l'IRD, le CEN Occitanie, le Parc national des Cévennes, la MSH Sud et la MSHS de Toulouse, et enfin le projet de PNR Comminges Barousse Pyrénées. Le programme est financé par la région Occitanie.

Le projet POP, ou Pastoralisme et Ours dans les Pyrénées, créé en 2019 avec le laboratoire GEODE et l'association Dissonances, a pour objectif de caractériser les relations qui existent entre les ours et les pratiques pastorales dans les Pyrénées. Ce programme est financé par la DREAL Occitanie, l'Office Français pour la biodiversité (OFB) ainsi que la Fondation François Sommer.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION : QUEL AVENIR POUR LE PASTORALISME EN MONTAGNE ?	7
2. CONTEXTE : L'ARIÈGE, LE PASTORALISME ET L'OURS	9
2.1. ETAT DE L'ART : UNE PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE DU RAPPORT AUX GRANDS PRÉDATEURS EN FRANCE	9
2.2. REPRÉSENTATIONS DU PASTORALISME	10
2.3. LE PASTORALISME EN ARIÈGE	11
2.3.1. L'Ariège, entre moyenne et haute montagne	11
2.3.2. Historique de la filière pastorale ariégeoise	13
2.4. L'OURS EN ARIÈGE	16
2.4.1. Contexte historique et réintroduction	17
2.4.2. Géographie de l'ours en 2023	18
2.5. CONCLUSION : TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE DU PASTORALISME EN ARIÈGE	19
3. MÉTHODOLOGIE	20
3.1. CADRE THÉORIQUE : L'ESPACE COMME TRAME, L'HOMME AU CENTRE	20
3.2. MÉTHODE D'ENQUÊTE	21
3.2.1. Outils d'enquête	21
3.2.2. Indicateurs utilisés	22
3.2.3. La grille d'entretien	23
3.3. DÉROULÉ DES ENQUÊTES	23
3.4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE	24
3.4.1. Analyse individuelle	25
3.4.2. Analyse collective (mise en commun)	25
4. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	27
4.1. ÉCHANTILLON ET PROFILS SOCIOLOGIQUES	27
4.1.1. Facteurs socio-démographiques	27
4.1.2. Itinéraire technique et modèle d'exploitation	28
4.1.3. Géographie des enquêtés	29
4.1.4. Facteurs subjectifs : rapport au métier d'éleveur	30
4.2. COMMENT CES CONTRAINTES SONT-ELLES VÉCUES PAR LES ÉLEVEURS EN ZONE À OURS ?	31
4.2.1. Les contraintes environnementales	32
4.2.2. Les contraintes administratives et institutionnelles	34
4.2.3. Les contraintes commerciales	38
4.2.4. Les contraintes sociales	39
4.3. LA PRÉDATION, QUELLES CONSÉQUENCES ?	47
4.3.1. Contraintes indirectes de la prédation	47
4.3.2. Les contraintes directes de la prédation	51
4.3.3. Acceptation de la contrainte et de ses conséquences	55
4.3.4. La prédation, contrainte n°1 ?	55
5. DISCUSSION ET CONCLUSION	61
5.1. REGARDS CRITIQUES SUR LA MÉTHODOLOGIE	61
5.2. REGARDS CROISÉS SUR LES RÉSULTATS	61
5.2.1. Des conséquences psychologiques importantes	61
5.2.2. L'avenir du pastoralisme en situation de prédation : l'ours comme opportunité ?	62
5.2.3. Vers un pastoralisme sous perfusion et sans passion ?	63
5.2.4. Mutation du rapport à l'animal et logique d'unité	64
5.2.5. Conclusion : L'ours comme révélateur et non comme symbole	65
BIBLIOGRAPHIE	67
LISTE DES FIGURES	71
ANNEXES	72

SIGLES ET ACRONYMES

ACP : Association pour la cohabitation pastorale
ADET : Association pour le développement économique et touristique de la Haute Vallée de la Garonne (Aujourd'hui ADET Pays de l'Ours)
ADDIP : Association pour le développement durable de l'identité pyrénéenne
AFP : Association foncière pastorale
BPREA : Brevet professionnel Responsable d'entreprises agricoles
DDT : Direction départementale des territoires
DPB/DPU : Droit à paiement de base/Droit à paiement unique
FEADER : Fonds européens agricoles pour le développement rural
GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
PAC : Politique agricole commune
GP : Groupement pastoral
ICHN : Indemnité compensatoire pour les handicaps naturels
IPHB : Institution Patrimonial du Haut-Béarn
MAE/MAEC : Mesures agro-environnementales (et climatiques)
OFB : Office français de la biodiversité
ONF : Office national de la Forêt
PDRR : Programmes de développement ruraux régionaux
PNA : Plan national d'Action
PNR : Parc naturel régional
PSEM : Plan de soutien à l'élevage de montagne
RBD/RBI : Réserves biologiques dirigées ou intégrales (ONF)
SHP : (MAEC Systèmes) Soutien aux systèmes herbagers pastoraux
SNAP : Stratégie Nationales des Aires Protégées
ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

1. INTRODUCTION

QUEL AVENIR POUR LE PASTORALISME EN MONTAGNE ?

Afin d'étudier le pastoralisme de montagne en géographie de l'environnement, il paraît difficile d'occulter les conflits liés aux politiques environnementales, en particulier la protection et la réintroduction des grands prédateurs. Au-delà de la dimension symbolique et sociétale du retour des populations de grands prédateurs en montagne, les conflits en lien avec la prédation sont souvent révélateurs de postures plus généralistes vis-à-vis de la nature, voire de problèmes systémiques de la filière pastorale en France (Benhammou, 2007). Partant de ce constat, l'objectif de cette étude est d'aborder le sujet du conflit entre pastoralisme et prédateurs d'une autre manière, en replaçant son importance par rapport aux autres contraintes du métier, évitant ainsi l'écueil de réduire les problématiques de l'élevage en montagne à la présence des ours ou des loups. L'élevage extensif ovin transhumant en montagne ne peut se résumer aux prédateurs. Le sujet mérite d'être traité dans sa globalité, autant du point de vue économique, politique, social qu'environnemental.

Le système pastoral traditionnel ariégeois remonte au XVII^{ème} siècle, et demeure encore aujourd'hui un élément symbolique du patrimoine pyrénéen. Entre l'idéalisation d'une pratique qui a lourdement changé depuis le système traditionnel agro-sylvo-pastoral et les dynamiques de ruptures et de mutation de la filière (Eychenne, 2006 ; 2018), les Pyrénées ariégeoises apparaissent comme le terrain propice pour se poser la problématique suivante : **Comment les éleveurs vivent les contraintes à la pratique pastorale en zone à ours des Pyrénées ariégeoises ?**

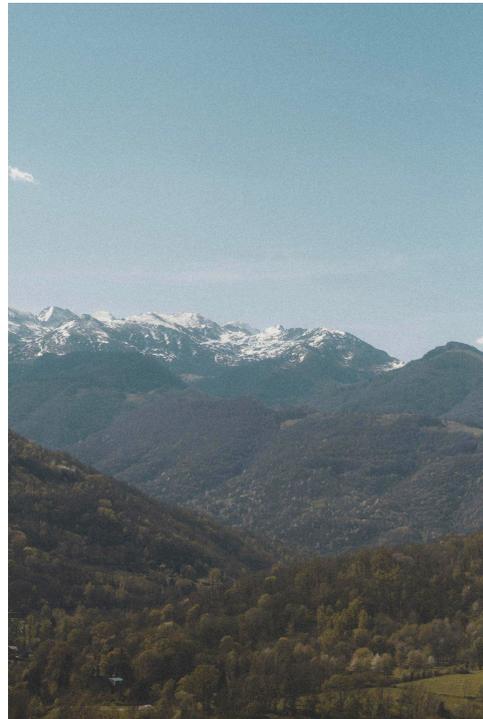
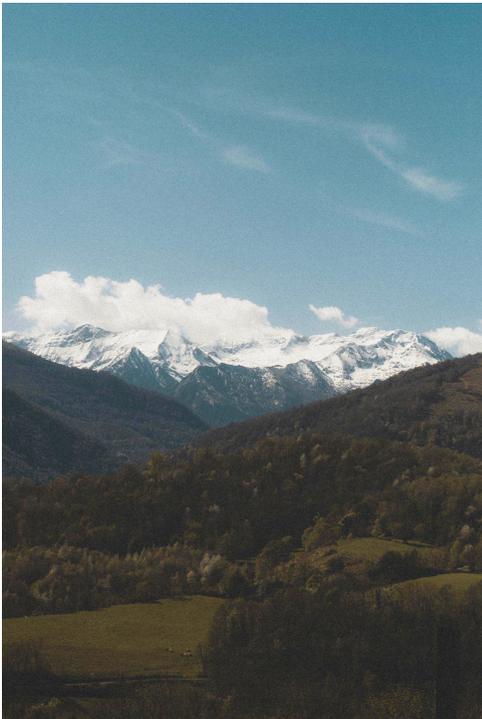
Hypothèse n°1 : L'ours est un symbole et occulte les problèmes intrinsèques à la filière pastorale.

Les réactions du monde agricole face à la prédation sont souvent révélatrices de postures plus générales face aux politiques environnementales. Les interactions entre ours et éleveurs sont plus complexes qu'une simple opposition entre écologiste et monde agricole. Les éleveurs peuvent voir en l'ours le symbole de la peur d'être remplacé par une nature sauvage ou le pastoralisme n'a plus sa place, voire une régression vers un modèle archaïque. Les autres formes de contraintes, mêmes plus importantes, comme la PAC par exemple, incarnent moins d'adversité, sûrement par leur caractère difficilement personnifiant (comme un « ennemi »). Ainsi, l'ours peut représenter l'extérieur : les politiques délocalisées d'un territoire, centralisées à Paris ou à Bruxelles pour l'Europe. En réalité les problématiques sont plus nuancées : l'ours révèle surtout les grands points de rupture à l'œuvre dans le pastoralisme et dans les campagnes, qui ne sont plus uniquement des lieux de production, mais aussi des lieux de vie à partager avec d'autres groupes sociaux (Benhammou et Coquet, 2008). Le pastoralisme n'est plus la pratique traditionnelle du XVII^{ème} siècle, elle s'est modernisée et adaptée, au fil des politiques agricoles et des besoins économiques, favorisant quantité à qualité, limitant la présence humaine sur les estives voire en délaissant les pratiques transhumantes et le métier de berger (Eychenne, 2006). **En ce sens, l'ours est aussi symbole d'un affront supplémentaire après toutes ces mesures à l'encontre d'un modèle agricole qui n'est plus viable et qui change de fonction : le pastoralisme est un outil d'entretien du paysage et non plus un outil de production.** L'omniprésence médiatique du sujet de l'ours (réintroduction, maintien des populations, réactions des acteurs agricoles et conflits) contribue à cette dimension symbolique et surtout au délaissement des autres problématiques de la filière pastorale qui contribuent à son déclin (Benhammou et Coquet, 2008). Il s'agit ici de vérifier cette hypothèse déjà étudiée à l'échelle des Pyrénées, sur l'Ariège, du point de vue des éleveurs eux-mêmes, mais aussi de recenser ces autres contraintes trop peu rapportées.

Hypothèse n°2 : Les contraintes à la pratique pastorale en montagne (y compris la prédation) ne sont pas partagées par tous les éleveurs de manière similaire et dépendent en partie de profils sociologiques.

Chaque individu vit les contraintes quotidiennes très différemment, mais certains éléments peuvent expliquer une manière de ressentir similaire entre plusieurs individus. A. Doré et F. Nicolas (2022) ont montré récemment l'importance de ces éléments des profils dans l'impact de la prédation lupine sur la santé des éleveurs dans les Alpes du Sud. Ainsi, les conséquences psychologiques par exemple peuvent être plus ou moins intenses en fonction de paramètres socio-démographiques (situation conjugale, âge), ou d'itinéraires techniques (effectif du troupeau) par exemple. Au-delà de ces facteurs objectifs situationnels, cette hypothèse propose d'intégrer des paramètres plus subjectifs comme le rapport entretenu au métier d'éleveur ou les représentations du pastoralisme. L'étude s'appuie donc sur le point de vue des éleveurs, considérés comme les plus directement concernés. Pour mieux comprendre comment sont vécues ces contraintes (dont la prédation) par les éleveurs, cette étude propose d'expliquer ces représentations et ressentis à travers des éléments des profils sociologiques des agriculteurs.

En premier, ce rapport reviendra sur le contexte géographique de cette étude, l'Ariège, mais aussi les différentes trajectoires du pastoralisme afin d'en identifier les premiers enjeux et les articulations de ces deux composantes en rapport avec l'ours. Après une présentation des concepts et outils méthodologiques utilisés dans la conduite des enquêtes, les résultats seront présentés en s'attardant en premier lieu sur les profils sociologiques des enquêtés, puis sur les contraintes rapportées selon la typologie identifiée, leur importance et comment elles sont vécues par ces éleveurs. Pour conclure, ces résultats seront enfin mis en perspective avec d'autres apports de la littérature sur des thématiques similaires.



Photos : Réalisation Julie Marin, 2023, Audressein (Ariège, Pyrénées, France)

2. CONTEXTE : L'ARIÈGE, LE PASTORALISME ET L'OURS

2.1. ETAT DE L'ART : UNE PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE DU RAPPORT AUX GRANDS PRÉDATEURS EN FRANCE

L'approche par l'étude des prédateurs est un prisme pertinent pour étudier les évolutions écologiques et socio-économiques des territoires en question. Ils incarnent une modification du paysage, autant sur les aspects biophysiques, socioculturels que politiques. Le loup particulièrement a montré une rupture importante, puisqu'il a été complètement absent sur le territoire avant de réapparaître naturellement dans le Mercantour en 1992 (contrairement à l'ours, réintroduit en 1996). Le loup et l'ours diffèrent beaucoup quant à leur perception dans la société : l'ours bénéficie d'une image plus positive que le loup. Par conséquent, le sujet du loup est le plus conflictuel, mais aussi le plus étudié en géographie (Benhammou, 2007). Le sujet prédateur/pastoralisme concerne à la fois des agents écologiques (les prédateurs, la montagne), des agents socio-économiques (éleveurs, bergers, acteurs institutionnels, filière pastorale, etc.), et des agents hybrides, comme la brebis. Ces différences de nature des objets étudiés expliquent la diversité d'approches dans la littérature sur la prédation et le pastoralisme.

La question de l'interaction entre pastoralisme et prédation s'intègre plus largement dans les relations homme/animal, dans des perspectives anthropologiques et sociologiques (Baratay, 2003 ; Goubault et Burton-Jeangros, 2010) qui peuvent être intéressantes pour comprendre les évolutions des perceptions de la société sur l'animal, en y intégrant les dynamiques de relations entre éleveurs, bergers et ours (Mauz, 2005 ; Le Comte du Colombier, 2019) mais aussi simplement avec le métier d'éleveur à travers son rapport au troupeau, ou à la production animale (Chevalier, 1956, Nicourt, 2013 ; Eychenne, 2018 ; Gérard, 2019 ; Porcher, 2006). Ce contexte sociétal peut également être utile pour préciser certaines interactions dans le métier d'éleveur en montagne, par exemple avec les chiens de protection (Candy et al., 2019).

Sur les aspects socio-économiques, en sciences sociales particulièrement, l'ours est abordé par F. Benhammou (2007) et M. Viallefont (2021) à travers le regard de la géopolitique et des jeux d'acteurs. Davantage centré sur les aspects écologiques cette fois, Martin (2016) et Saoud (2019) étudient l'écologie et le comportement du prédateur et Palazon et al. (2018) s'intéresse aux efficacités des mesures de protection. N. Lescureux et M. Meuret (2018) abordent le sujet de l'interaction entre pastoralisme et loup en considérant le prédateur comme un agent actif dans cette interaction. Cet angle permet de décloisonner les objets d'études vers une véritable analyse socio-écologique. Piédallu (2016) s'inscrit aussi dans cette perspective socio-écologique en étudiant les dynamiques de population des ours et les attitudes des populations à leur égard.

Pour comprendre les profils socio-psychologiques des éleveurs et bergers, Antoine Doré et François Nicolas (2022) étudient les effets de la présence du loup dans les Alpes sur la santé des éleveurs et des bergers dans une perspective socio-anthropologique qui est attentive à des facteurs tels que les différences de situations, les institutions, et les dispositions (la capacité de résilience des éleveurs en fonction de leur héritage ou du produit d'expériences de socialisation). Cette étude permet non seulement d'apporter des éléments sur l'impact réel de la prédation, sur la santé mentale et physique des pastoraux mais aussi de comprendre les différences d'impacts en fonction de facteurs socio-démographiques et culturels.

2.2. REPRÉSENTATIONS DU PASTORALISME

Le pastoralisme, en Ariège et ailleurs, est marqué par l'histoire et sa patrimonialité. Comme les trajectoires du pastoralisme ariégeois le montrent, la pratique évolue elle aussi avec l'histoire, les contextes socio-économiques et environnementaux. De nos jours il n'y a plus qu'une seule pastoralité mais des pastorales, des représentations du pastoralisme et des variations dans l'exercice de l'élevage transhumant. D'un côté, il y a les visions du pastoralisme par les acteurs pastoraux eux-mêmes, qui peuvent déjà varier, et de l'autre, les représentations de la pastoralité par l'extérieur, c'est-à-dire la visions des acteurs et usagers non-pastoraux, de la société (Mounet et Tuquin, 2014). Le multi-usage de la montagne révèle parfaitement cette dissonance. Dans les Pyrénées, la pastoralité du « dedans », construite par les éleveurs pyrénéens eux-mêmes, est fortement colorée par la gestion collective des ressources pastorales, tandis que la pastoralité vue de l'extérieur représente le métier comme producteur de services et ces espaces associés ouverts à tous. La première vision est celle d'un bien commun, la seconde d'un bien collectif. Ces confrontations de représentations peuvent amener à des incompréhensions mutuelles, jusqu'à remettre en cause la légitimité des éleveurs dans leur espace. Cependant, le pastoralisme est largement soutenu par l'action publique pour son maintien des paysages ouverts agro-pastoraux, et les services qu'il produit (des services écologiques mais aussi des paysages, du tourisme et des retombées économiques pour le territoire rural), ce qui en fait, en somme, des biens collectifs ou publics. (Eychenne et Lazaro, 2014).

Mais cette double fonction du pastoralisme ne se matérialise pas uniquement dans les représentations double de la pastoralité du dedans et du dehors, elle intervient aussi au sein des acteurs pastoraux eux-mêmes. La déprise agricole a considérablement réduit le nombre d'agriculteurs dans les villages, par conséquent la part d'exploitation en reprise familiale de même. Les mouvements néo-ruraux ont changé la population des milieux ruraux mais aussi des acteurs pastoraux. Inévitablement, les visions et les représentations du pastoralisme du dedans viennent à se confronter, car tous les éleveurs ne choisissent pas le métier pour les mêmes raisons. Cette vision utilitariste du pastoralisme se traduit dans le rapport au métier entretenu, par exemple, dans ce que I. Mauz (2005) désigne comme les *éco-pasteurs* et les *éco-producteurs* (même si la notion n'est pas uniquement une représentation des éleveurs eux-même, donc aussi de l'extérieur), opposant d'un côté une logique pour la qualité de la viande, de l'autre une logique pour les bienfaits écologiques de la pratique. Ces deux aspects s'accompagnent de visions des pratiques diverses (notamment par rapport au gardiennage permanent ou non).

2.3. LE PASTORALISME EN ARIÈGE

Tout comme le territoire pyrénéen, le territoire ariégeois est empreint de la culture pastorale. Cet héritage façonne autant les paysages que la culture, visible dans l'architecture (cabanes de berger, granges foraines), les traditions (la transhumance), jusqu'à la toponymie.

2.3.1. L'Ariège, entre moyenne et haute montagne

Figure 1 : Localisation et relief du département de l'Ariège

Réalisation : Julie Marin, 2023



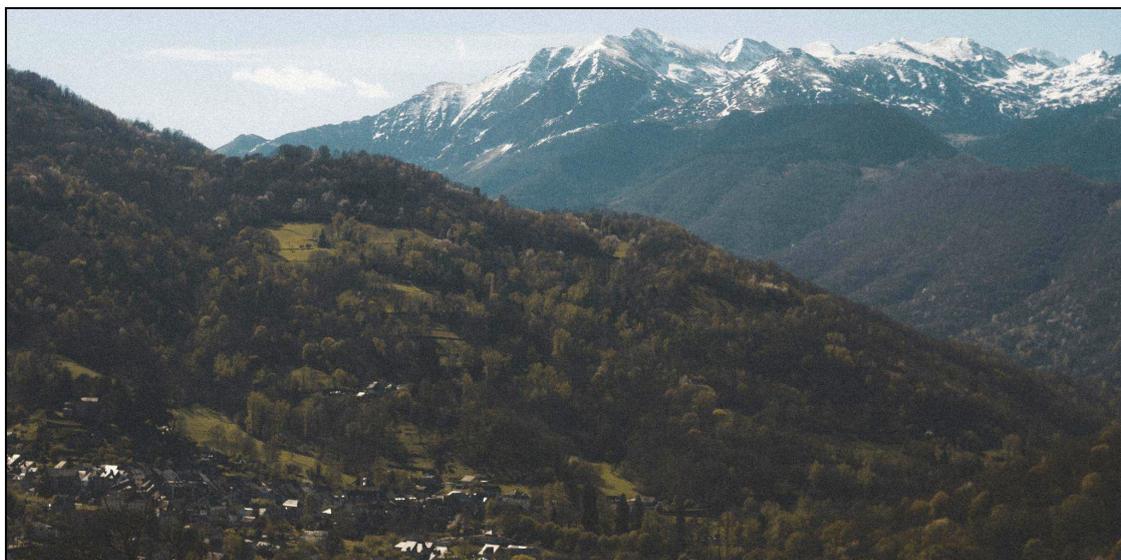
L'Ariège est un département de l'Occitanie de 4 890 km², frontalier avec les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, mais aussi de l'Espagne et l'Andorre. C'est un territoire majoritairement montagneux (à part pour la partie nord principalement constituée de plaines, qui plafonne à 200-300m d'altitude), situé dans le massif des Pyrénées. Son point culminant est au Pic d'Estats, à 3 145 m d'altitude. Les trois arrondissements du département sont Saint-Girons, situé à l'ouest, Foix, situé au centre-est (préfecture et chef-lieu du département), et Pamiers, au nord. Pamiers, comme le nord de l'Ariège, bénéficie d'une proximité avec la métropole toulousaine, favorisant grandement le dynamisme économique et démographique par rapport au reste du territoire (INSEE, 2016).

L'Ariège peut-être découpée en 5 entités géographiques (« pays »), par cohérence culturelle, topographique et paysagère (fig.1). Ces découpages peuvent varier mais on distingue les portes de l'Ariège autour du Mas d'Azil, qui est le territoire le plus proche de Toulouse, les Pays Cathares autour de Mirepoix, le Pays de Foix, central au département autour de la préfecture, la Haute-Ariège autour de Tarascon-sur-Ariège, un territoire de haute montagne plus tourné vers le tourisme et le sport d'hiver (avec la station d'Ax-Les-Thermes, Ax les 3 Domaines), c'est ici qu'on trouve le Pic d'Estat, le point culminant du département. Et enfin le Couserans, ancienne cité gallo-romaine située à l'Ouest dans l'arrondissement de Saint-Girons, est un pays entre piémont et montagne, culminant à 2 838 m avec le Mont Valier (ADT Ariège-Pyrénées, 2023). Les deux territoires (par leur relief) qui sont donc les plus pastoraux sont les pays du sud de l'Ariège, le **Couserans** et la **Haute-Ariège**.

L'Ariège est un territoire rural, ainsi comme tous les territoires français, il a subi un déclin démographique important au XIX^{ème} siècle, et jusqu'en 1970. C'est notamment la population paysanne qui a reculé, délaissant en particulier les zones de montagne (Conseil général de l'Ariège, 2021). En 2020, le département ariégeois comptabilise 153 954 habitants, en légère augmentation depuis 2014 dans l'ensemble. En 2020 la majorité de la population a entre 60 et 74 ans (21%), suivi par les 45-59 ans qui constituent 20,7% des ariégeois. La plus grande partie des habitants en âge de travailler sont retraités (34%), et les agriculteurs exploitants ne constituent, en 2020, que 1,8% du département. Cette catégorie socio-professionnelle d'agriculteurs exploitants est surtout représentée par des hommes (1588 contre 779 femmes). L'Ariège est un département attractif (par sa proximité avec Toulouse, notamment), mais qui comporte beaucoup de résidences secondaires, un effectif qui est en constante augmentation, mais un pourcentage du nombre total d'habitation qui est en légère baisse par rapport à 2009 (25% en 2009, 24,7% en 2020). En somme, c'est quasiment un logement sur 4 qui n'est pas une résidence principale en Ariège (INSEE, 2023).

Le caractère montagnard, la proximité avec Toulouse, les stations de sports d'hiver mais aussi les nombreux sites historiques (châteaux de Foix et de Montségur, vestiges cathares, grottes de Niaux et du Mas-d'Azil), en font un territoire touristique. C'est notamment ce qui peut expliquer l'abondance de résidence secondaire (INSEE, 2016). Les paysages particuliers de l'Ariège, dessinés par les activités pastorales (*fig. 2*), peuvent aussi expliquer son attraction.

Figure 2 : Paysages caractéristiques des vallées du Couserans, entre hameaux et sommets
(Réalisation : Julie Marin, 2023, Localisation : Audressein)



Entre les portes de l'Ariège et le pays Cathare, le territoire alterne entre des paysages de grandes cultures, de plaines et des paysages collinéens et piémontais. Entre le Pays de Foix, les Portes de l'Ariège, le pays Cathare et les deux territoires de montagne (Couserans et Haute-Ariège), les paysages pré-pyrénéen, entre forêt, plaines et hameaux, marquent la transition avec les terres pastorales et montagnardes. Le Couserans (*fig. 2*) et la Haute Ariège forment une mosaïque de hameaux, villages et granges dans les vallées montagnardes, de forêts sur les flancs de montagne, et des paysages caractéristiques d'estive (*fig. 3*). Les extrémités sud du département, là où les altitudes sont les plus élevées, dessinent les panoramas montagneux avec les paysages caractéristiques des sommets de la Haute Chaîne (Conseil Général de l'Ariège, 2021).

Pour conserver ces habitats naturels particuliers, une grande partie du département fait partie du périmètre du Parc naturel des Pyrénées Ariégeoises. Le territoire compte aussi 21 sites Natura 2000, 94 zonages inventoriés (ZNIEFF), et une réserve naturelle régionale sur la commune de Montségur nommée « Massif de Saint-Barthélémy ». Un PNA à l'échelle de l'ancienne région Midi-Pyrénées est par ailleurs reconnu comme prioritaire, pour les lépidoptères du genre *Maculinea*, dépendant fortement des paysages ouverts agro-pastoraux (DDT Ariège, 2016 ; fig. 3). C'est donc finalement peu d'aires protégées par rapport aux enjeux environnementaux. Parmi les espèces remarquables, le territoire ariégeois est notamment l'habitat du coq de bruyère, de l'Isard, du Grand Tétrás, du Desman des Pyrénées, de l'Euprocte des Pyrénées et du Lézard du Val d'Aran (PNR Pyrénées-Ariégeoises, 2008). Le pâturage contribue à la formation d'une grande partie de la biodiversité en montagne, en particulier les paysages agro-pastoraux comme les estives (prairies, landes), et la faune et la flore inféodée à ces milieux. C'est le cas des prairies fleuries (prairies naturelles non labourées), qui ont d'une part un fort enjeu environnemental pour beaucoup d'espèces mais aussi pour la qualité du fourrage. Ces prairies ont aussi des rôles de puits de carbone essentiels dans les contextes de changement climatique (Parc national des Pyrénées, 2012). C'est la raison des mesures agro-environnementales et climatiques sur une très grande partie des estives ariégeoises qui sont sur un des sites Natura 2000 de la directive habitats (donc des zones spéciales de conservation) (DDT Ariège, 2016).

Figure 3 : Paysages ouverts agro-pastoraux caractéristiques des vallées du Couserans
(Réalisation : Julie Marin, 2023, Localisation : Vallée du Biros)



2.3.2. Historique de la filière pastorale ariégeoise

LE SYSTÈME TRADITIONNEL AGRO-SYLVO-PASTORAL ARIÉGEOIS

Le système pastoral ariégeois d'aujourd'hui a subi de nombreux changements, depuis le XIX^{ème} siècle où la filière commence à se structurer dans le système agro-sylvo-pastoral traditionnel. Entre le XVII et XIX^{ème}, c'est une activité essentiellement vivrière. Les paysans, au moyen-âge, étaient des cultivateurs, sur un modèle polyculturel (par nécessité), l'élevage était une activité secondaire. Cependant l'élevage avait une forte fonction sociale, le troupeau était un héritage familial, un capital. La vie pastorale ariégeoise, en comparaison au reste du territoire montagnard français, était très collective. A cette époque, les frontières entre les estives ne sont pas claires et sont souvent remises en cause. Les règlements de montagne dictent les quartiers qui pouvaient ou non être pâturés, selon les saisons et la catégorie du

bétail (l'élevage est encore partagé entre ovin, caprin, bovin). Le foncier est aussi une affaire d'héritage, dont les éleveurs sont fiers (Eychenne, 2006 ; 2018).

L'exode rural au XIX^{ème} touche tous les territoires ruraux français, l'Ariège y compris. La crise démographique et la reprise en main de l'espace par l'administration forestière (service RTM) marquent fortement ce siècle. La montagne se spécialise dans l'élevage, les effectifs des troupeaux se réduisent et la pression diminue sur l'espace naturel. Les estives sont peu à peu délaissées, au profit des zones intermédiaires de montagne. **Le XX^{ème} siècle est une période de grand déclin général du pastoralisme en montagne** (Eychenne, 2006).

ADAPTATION DE LA FILIÈRE EN PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE

La production et l'industrialisation de l'après-guerre ne vont pas non plus dans la direction du pastoralisme, en favorisant l'agriculture de plaine à celle de montagne. Mais cette industrialisation va profondément changer l'agriculture dans toute la France et l'Europe, en particulier en 1962 avec l'arrivée de la politique agricole commune (PAC). L'objectif initial de cette ambition européenne est de pouvoir nourrir une Europe en proie à la famine, conséquences de la guerre (Chambres d'Agriculture, 2023). Initialement, la PAC favorise principalement les grandes cultures et les filières intensives (dans cette ambition européenne d'autosuffisance alimentaire). En 1970 la PAC met en place la compensation aux handicaps naturels (ICHN) et en 1985 les mesures agro-environnementales (MAE). Ces deux mesures revalorisent enfin l'agriculture de montagne, et **repositionnent les acteurs pastoraux comme principaux gestionnaires de l'espace rural en zone de montagne**, en réponse à la fermeture des paysages ariégeois (Eychenne, 2020).

Concernant les problématiques foncières, la loi pastorale en 1972 oblige à partager tous les communaux, à l'origine des groupements pastoraux (GP), qui ont la maîtrise foncière sur le terrain qu'ils exploitent. La loi pastorale donne aussi lieu à la création des associations foncières pastorales (AFP), gérées par les groupements, qui permettent de réunir plusieurs propriétaires d'estives, particulièrement utiles dans les territoires agricoles très morcelés, comme l'Ariège. Ce dispositif donne la maîtrise foncière aux agriculteurs sans remettre en cause le droit de propriété, par le principe de conventions pluriannuelles de pâturage d'une durée définie (*Art. L135-1 à L135-12 du Code rural et de la Pêche maritime, 2023*). Contrairement au système traditionnel, dorénavant les limites des estives sont claires et fixes. Les parcelles domaniales fonctionnent avec des droits de pacage à l'ONF, les parcelles communales avec les droits de la commune. **La taille des troupeaux augmente, et les terrains sont de plus en plus vastes**. Plusieurs vides juridiques sur le droit d'usage de ces parcelles entraînent des adaptations locales à l'amiable dans la répartition des terres. Les conditions (pour être légitime) sont simplement d'avoir l'exploitation sur la commune usagère. Cependant, en pratique, des estives accueillent des éleveurs non usagers ou plus rarement d'autres départements (Eychenne, 2006).

La réintroduction de l'ours en 1996 en Haute-Garonne, à Melle, 6 ans après la disparition du dernier ours dans la région, constitue également un fort point de rupture pour le territoire et le pastoralisme. Une centaine d'emplois de bergers, des suites d'aides financières de la présence de l'ours, permettent de repeupler les montagnes. Les dynamiques géopolitiques et sociales à l'œuvre bouleversent le milieu agricole, entre hostilités locales et intérêts stratégiques, économiques, touristiques et environnementaux (Benhammou, 2007).

LE PASTORALISME AU XXI^{ÈME} SIÈCLE

De nos jours, les propriétés de pâturage ariégeois sont publiques à 80%, dont deux tiers à la commune et 15% en domanial (Eychenne, 2020). Sur les territoires privés restants, c'est toujours le droit d'usage par gestion collective (par les groupements pastoraux), qui est appliqué, permettant de mutualiser des moyens matériels et financiers pour la saison d'estive (A. Pivot *et al.*, 2019). En 1999, la filière pastorale ariégeoise est composée de 919 exploitations, 191 unités pastorales qui font en moyenne 593 hectares et au total 113 174 hectares, une majorité d'ovins (60 000 contre 15 000 bovins). Les brebis sont majoritairement de race tarasconnaise. Seuls 20% des estives sont gardées par des pâtres. La montagne a fortement changé entre les années 80 et les années 2000, et s'est largement aménagée (clôtures, cabanes, électricité, téléphone, débroussaillage, amélioration des accès, etc.). La loi montagne de 1985 a également introduit la possibilité de protéger par une indication de provenance la plupart des produits agro-alimentaires de montagne, la filière est donc valorisée socialement et économiquement (Eychenne, 2006). Au fil des mesures de la politique agricole (notamment la prime à l'herbe) le système collectif de l'Ariège se heurte à des dispositifs créés davantage pour les exploitations individuelles. En 2006, le plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale pyrénéenne (PSEM) est une mesure qui prend enfin en compte la gestion collective si spécifique (Eychenne, 2020).

Depuis 2014, ce sont les régions qui pilotent l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de développement rural régionaux (PDRR), car c'est elles aussi qui ont l'autorité de gestion des fonds européens FEADER, et la gestion des aides afférentes aux PDRR, incluant les MAEC. Les objectifs de l'ex-région Midi-Pyrénées sont de poursuivre la dynamique du précédent PDRR et de soutenir les nouvelles opérations agri-environnementales, en rapport avec les enjeux de biodiversité. Le rythme des contractualisations MAEC depuis 2015 s'affaiblit, il s'agit principalement de renouvellement des mêmes exploitations engagées. La plus souscrite des MAEC systèmes¹ est la SHP (système herbager et pastoral), mesure qui prend racine dans la réforme de la PAC en 2015, qui favorise notamment les parcelles de prairies permanentes (collectivement et individuellement) (AGRESTE, 2021).

En parallèle de cette mesure destinée aux gestionnaires collectifs, la réforme de la PAC en 2015 change beaucoup des politiques pastorales, en particulier les méthodes collectives. Le principe de DPB (droits à paiements de base) sont les bénéficiaires financiers principaux des estives, et remplacent les DPU (droits au paiement unique). Elles sont attribuées individuellement, à l'exploitant, mais peuvent être cédées à un autre exploitant (Préfecture de l'Ariège, 2020). Elles sont calculées par rapport aux taux de chargement, ce qui encourage quelques éleveurs cette même année à augmenter leur troupeau, et attribuées à l'hectare sur les surfaces agricoles. Les surfaces pastorales sont considérées comme des surfaces agricoles, mais le calcul en fonction du taux de chargement rend l'attribution des DPB sur les surfaces agricoles différentes, les parcelles sont considérées en fonction de leur productivité. Donc les terres admissibles sont plus nombreuses qu'avec le principe de DPU précédent. En somme, **les logiques collectives s'effacent**, les logiques et les itinéraires techniques sont influencés par cette logique d'optimisation individuelle, alors que de l'autre côté, **cette réforme de 2015 participe à la reconnaissance institutionnelle et financière des systèmes transhumants et des estives** (Eychenne, 2020).

¹ Dans les MAEC zonées (uniquement mises en oeuvre par les PAEC), il faut différencier les MAEC systèmes (échelle de l'exploitation) et les MAEC localisées (échelle de la parcelle) (Source : AGRESTE, 2021).

Les troupeaux ovins en Ariège diminuent depuis les années 80, en faveur des bovins, et cette dynamique persiste, en particulier les exploitations de petites surfaces (AGRESTE, 2022). Comme tous les territoires de montagne, les éleveurs doivent faire face aux problématiques du multi-usage de la montagne avec les autres usagers (chasseurs, pêcheurs, forestiers, touristes, sports d'hiver). Le contexte social entre les années 90 et 2000 valorise fortement le pastoralisme, symbole d'une société en quête de nature intacte, après des années de déconsidération. **Cette nouvelle attractivité pour la pratique et le territoire s'accompagne aussi avec une peur d'invasion d'éleveurs qui ne sont pas ariégeois de souche, de néo-éleveurs** (Eychehenne, 2006).

En 2020, la population agricole ariégeoise est vieillissante. Pourtant, de nouveaux profils d'agriculteurs s'installent, et principalement pour la filière pastorale ovine (à taille réduite). Ces nouveaux éleveurs sont plus jeunes, en moyenne moins de 40 ans, ne sont pas, pour la plupart, issus d'exploitations familiales et sont donc potentiellement étrangers au métier, et présentent des cursus scolaires plus élevés (AGRESTE, 2021). L'agriculture en Ariège actuellement est un secteur qui se tourne progressivement vers l'agriculture biologique, vers la diversification, et les circuits courts. 35% des exploitations ont plusieurs activités comme la transformation des produits, l'hébergement, la restauration, le tourisme, etc. (AGRESTE, 2022).

2.4. L'OURS EN ARIÈGE

Historiquement, les ours bruns, *Ursus arctos*, sont très présents en Ariège, et en Andorre, qui sont ses deux territoires d'attrait. Cet effectif abondant lui vaudra d'être chassé du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, on compte jusqu'à 700 ours tués en particulier entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème}. En 1975, aucun ours n'est implanté de manière permanente sur le territoire ariégeois (mais toujours présent dans les Pyrénées), pourtant les dernières attaques enregistrées sur des troupeaux remontent à 1950 (de Marliave, 2019).

*Figure 4 : Peinture de l'époque romantique, « L'ours près de la bergerie, huile sur toile »
(Réalisation : Deluge de Fontenay, XIX^{ème} siècle, Pyrénées)*



2.4.1. Contexte historique et réintroduction

En 1996, deux ourses (*Živa* et *Mellba*) sont réintroduites en Haute-Garonne, à Melles, après avoir été capturées en Slovénie, dans la réserve de Medved. S'ensuit le lâché du mâle *Pyros*, en 1997. Les réflexions politiques de la réintroduction dans les Pyrénées durent cependant depuis quelques années, dès 1991, avec la création de l'ADET, l'association pour le développement économique et touristique de la Haute vallée de la Garonne, aujourd'hui devenue *Pays de l'Ours - ADET*. En 1994 c'est dans les vallées béarnaises que la problématique est prise en compte, avec la signature notamment de la « *charte du développement durable des vallées béarnaises et de la protection de l'ours* » signée par le ministre de l'environnement Michel Barnier et les élus locaux qui donneront notamment la création de l'IPHB, Institution Patrimoniale du Haut Béarn (ADET, 2023). L'IPHB n'a pas contribué positivement à la réintroduction de l'ours, l'institution a même contribué au déclin de ceux-ci, en freinant toute amélioration possible pour la protection de l'animal et de son habitat. Malgré son image et sa rhétorique pro-ours, l'institution patrimoniale initiée par les services de l'Etat était un blocage géopolitique important à la conservation de l'animal dans le pays béarnais (Benhammou, 2007).

L'Ariège, en particulier, est le théâtre de l'opposition anti-ours dès 1999. Le monde agricole s'organise en manifestations parfois violentes, et très plébiscitées. En juin 2000 le député ariégeois affiche sa contestation publiquement en évoquant la création d'une gestion négociée planifiée par les collectivités territoriales. En 2001, les opposants agricoles se regroupent dans l'ADDIP, l'Association pour le développement durable de l'identité pyrénéenne. Ils diffusent notamment « *La colère des Pyrénées* », en 2001, un manifeste à l'encontre de la réintroduction des grands prédateurs. Avec l'action de l'ADET, jusqu'en 2005, les tensions s'apaisent. Elles s'attisent de nouveau à l'annonce de nouveaux lâchés en 2005. En Ariège, les opposants anti-ours de la Confédération argumentent avec une rhétorique similaire aux fédérations départementales syndicalistes : l'ours est une politique centralisée imposée dans l'objectif de plaire aux citoyens (qui eux, ne connaissent pas la réalité du terrain), les ours slovènes sont plus virulents que les autres, les mesures de protection ne suffisent pas et ne fonctionnent pas, et enfin, ils sont le symbole de la fin du pastoralisme. Pour certains membres de la Confédération, l'ours fait partie de leur vision, et dénonce l'action occultante de l'ours sur les véritables problèmes intrinsèques à la filière pastorale, la crise ovine et les problèmes fonciers. L'association pour la cohabitation pastorale (ACP), en 2001, mobilise plusieurs éleveurs et bergers ariégeois qui ont cette opinion à l'égard du plantigrade et qui veulent conserver le pastoralisme dans ce contexte-ci, tout en considérant la réalité contraignante de la prédation. En 2005, selon un sondage de l'IFOP commandé par l'ADET sur un échantillon de 906 personnes sur les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Ariège, conclut notamment pour le département ariégeois que 58% des habitants de la zone montagne sont favorables à l'ours. C'est le département où le soutien est le moins présent (Benhammou, 2007).

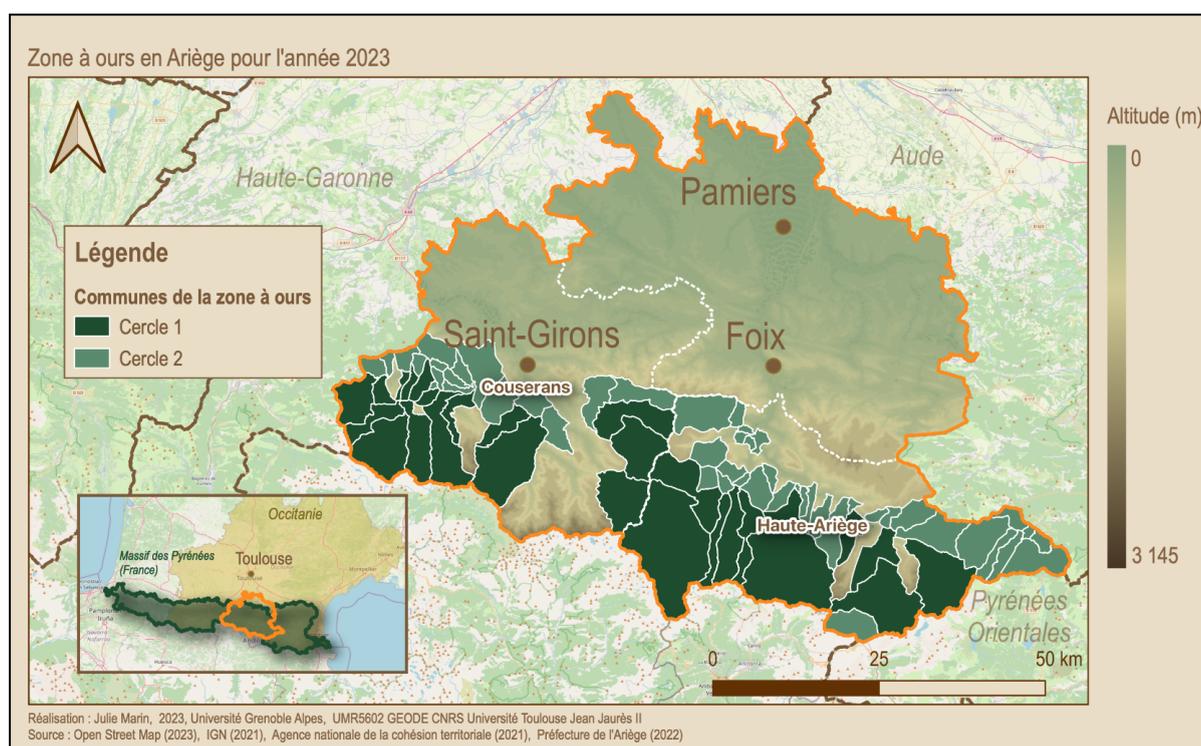
L'Ariège est donc le département pyrénéen en France qui a connu la plus grande présence de l'ours, et la plus grande réticence et mobilisation quant à sa réintroduction.

2.4.2. Géographie de l'ours en 2023

Au total, 11 ours slovènes seront réintroduits de 1996 à 2018 (De Marliave, 2019). La réintroduction de l'ours est un succès dans toutes les Pyrénées, son territoire s'étendait sur 5 700 km² en 2022. Le Réseau Ours Brun de l'OFB dénombre 76 individus en 2022, en grande majorité dans les Pyrénées Centrales. La population est croissante depuis 2005. Pour l'année 2022, un total de 331 attaques sur les cheptels domestiques est enregistré, dont 273 en Ariège, où on lie donc 80% des attaques enregistrées sur toutes les Pyrénées françaises. Les dégâts sont au nombre de 590 en 2022 dont 493 en Ariège. Ces chiffres s'expliquent aussi par la répartition de l'ours qui est en écrasante majorité dans l'Ariège (voire *annexe 3*). Les attaques augmentent en 2017 (en particulier les attaques donnant lieu à des mortalités), mais se stabilisent depuis 2020, voire sont en très légère baisse (OFB, 2022).

En conséquence la préfecture de l'Occitanie définit une zone d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation de l'Ours. Cette zone (*fig. 4*), qui fonctionne par communes, permet aux exploitations d'obtenir des indemnités pour mettre en place des mesures de protection : gardiennage, parcs de nuit, chiens de protection.

Figure 4 : Zone à ours en Ariège pour l'année 2023
Réalisation : Julie Marin, 2023

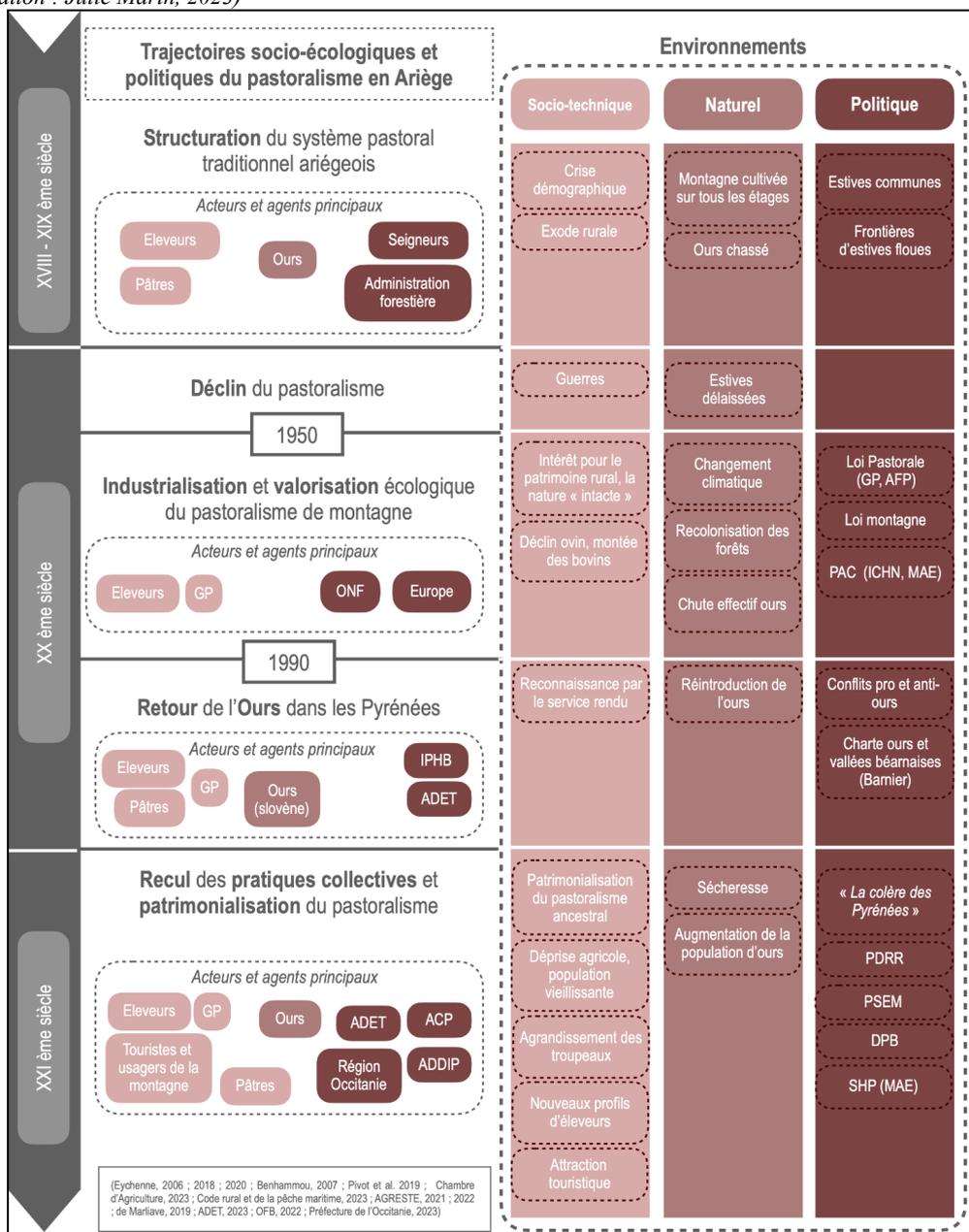


Le cercle 1 correspond aux communes dans lesquelles la présence de l'ours est avérée, le cercle 2 correspond aux zones où la survenue de l'animal est possible. En plus des 3 mesures de protection, les dépenses éligibles pour les éleveurs en zone à ours peuvent aussi être des accompagnements techniques et une analyse de vulnérabilité d'un élevage face au risque de prédation des troupeaux. Ce qui diffère entre le cercle 1 et le cercle 2, c'est que le cercle 2 n'est pas concerné par les remboursements de gardiennage renforcé. Pour les cercles 1 et 2, ces indemnités sont conditionnelles : les éleveurs doivent mettre en place au moins une des trois mesures de protection pour ceux du cercle 2, et deux sur trois pour le cercle 1.

2.5. CONCLUSION : TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE DU PASTORALISME EN ARIÈGE

Pour conclure, l'Ariège est définitivement le territoire le plus pertinent pour l'étude des représentations et des contraintes vécues par les éleveurs en zone à ours (fig. 5). C'est non seulement l'endroit où les deux acteurs sont le plus en interaction (le plus d'attaques), mais c'est aussi le département qui enregistre le plus d'opposition dans l'histoire de la réintroduction. La particularité ariégeoise sur le système pastoral est notamment la gestion collective des estives, qui subit les réformes consécutives de la politique agricole, rarement en faveur de systèmes non individuels. Ces enjeux de foncier viennent s'ajouter aux multiples crises agricoles, sociales, environnementales (notamment les épisodes récurrents de sécheresse) et démographiques qui ont marqué le pastoralisme français.

Figure 5 : Synthèse et trajectoires socio-écologiques et politiques du pastoralisme en Ariège (Réalisation : Julie Marin, 2023)



3. MÉTHODOLOGIE

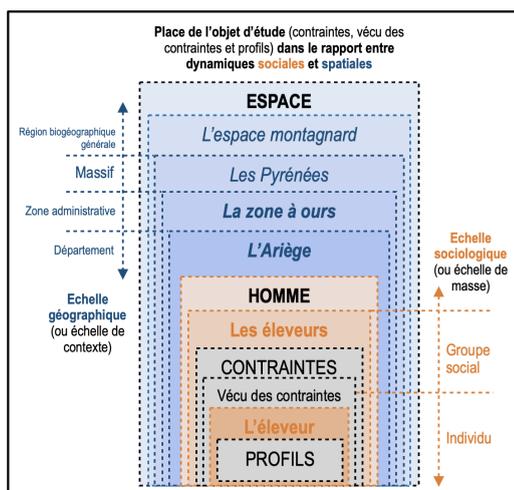
3.1. CADRE THÉORIQUE : L'ESPACE COMME TRAME, L'HOMME AU CENTRE

Le pastoralisme est un sujet d'étude largement transdisciplinaire. En reprenant les distinctions des types d'objets géographiques de Di Méo (2008), le principe de l'élevage transhumant relève à la fois d'un objet social, un territoire vécu avec une identité et un patrimoine commun, à la fois d'un objet fruit d'un flux spatialisé (la transhumance, les échanges entre le haut et le bas de la montagne, exploitation et estive), mais également d'entités et formes géographiques à travers les vallées et les estives.

L'objet de cette étude est à l'interface entre l'homme, l'espace, et leurs relations. L'espace, ici la zone à ours, n'est pas à proprement parler un espace social construit à partir de phénomènes sociaux ou identitaires, sa spatialité repose sur une délimitation administrative qui elle-même s'appuie sur la répartition de la population d'ours bruns et du risque d'attaque sur les troupeaux. L'objectif de cette désignation en tant qu'espace restreint est essentiellement institutionnel et économique, puisqu'il conditionne le droit à certaines aides. Les éleveurs ne vivent pas nécessairement cet espace tel qu'il est délimité (cercle 1, cercle 2), comme une identité sociale au premier abord, cependant la présence de l'ours et sa répartition constitue bien un espace géographique commun. Les éleveurs restent les éléments centraux de cette étude, mais sont indissociables de leur espace, par le lien fonctionnel de leur profession qui en dépend. Les relations entre espaces et humains dans cette étude se matérialisent notamment par les représentations des contraintes, qui sont conditionnées par la présence de l'ours, mais aussi toutes les composantes spatiales des Pyrénées ariégeoises (montagne, climat, etc.). Les contraintes dépendent à la fois de l'homme et de l'espace, leur vécu est à l'interface entre l'échelle du groupe social et de l'individu, puisque l'hypothèse défendue dans cette étude suggère que le vécu des contraintes dépend en partie des profils sociologiques (fig. 6).

Figure 6 : Place de l'objet d'étude dans le rapport entre dynamiques sociales et spatiales

Réalisation : Julie Marin, 2023



Par cette articulation entre rapports sociaux et spatiaux, et cette entrée de lecture qu'est la zone à ours dans les Pyrénées Ariégeoises, cette étude s'ancre majoritairement dans la géographie sociale (Frémont *et al.*, 1984 ; Di Méo, 1991, 2008). Cet ancrage épistémologique se confirme aussi dans le principe que l'homme est bien au centre des préoccupations, davantage que l'espace, qui vient ensuite.

« La géographie sociale commence ainsi lorsque la trame humaine devient la chaîne et réciproquement, la chaîne spatiale, la trame. » (Rochefort, 1963).

L'étude des contraintes pose en définitive la question de comment se sent l'homme (l'éleveur) dans cet espace (la zone à ours ariégeoise). Plutôt que d'essayer de distinguer un peu à la manière de R. Rochefort (1963) le travail qui relève du géographe et celui qui relève du sociologue, cette étude affirme emprunter des cadres théoriques à la sociologie, notamment à travers l'analyse par échelle. Je fais le choix de décrire ces contraintes de manière multiscalaire, en variant les niveaux de masse d'un même contexte (le pastoralisme en zone à ours ariégeoise) entre groupes sociaux (les éleveurs) et individus (profils sociologiques), pour reprendre les termes de M. Grossetti (2006, 2011) dans la façon d'appréhender les dimensions d'échelles en sociologie.

La présente étude prend le parti de considérer l'objet d'étude de la prédation comme un espace, contenant l'animal et ses contraintes, et non comme un agent actif dans une relation de conflit entre prédateur, troupeaux et éleveurs (Lescureux et *al.*, 2018). Ce parti pris, remplaçant le pastoralisme au centre de la discussion mais aussi la prédation dans un paysage de contraintes plus large, permet ainsi se détacher de la littérature des conflits environnementaux, à laquelle le couple ours-pastoralisme, en sciences humaines, est le plus souvent rattaché (Benhammou, 2007 ; Piédallu, 2016).

3.2. MÉTHODE D'ENQUÊTE

3.2.1. Outils d'enquête

Puisque l'espace est une trame et que ce sont les représentations et les actions des éleveurs dont il est question ici, l'enquête sociale qualitative apparaît comme la méthodologie privilégiée. Pour mieux comprendre le vécu des contraintes par les éleveurs, les matériaux principaux de cette étude sont les discours d'éleveurs recueillis à travers des entretiens semi-directifs (Blanchet et Gotman, 1992) et l'analyse thématique (Glaser, 1992). En particulier les méthodes de conduite d'entretiens dit compréhensifs décrites par J.-C. Kaufmann (2008), qui permettent, tout en gardant un cadre et une méthode rigoureuse, d'ouvrir l'entretien en s'éloignant de la grille d'entretien si nécessaire pour laisser place à des thématiques et des questions imprévues.

Au-delà de la grille, la posture de l'enquêteur dans l'entretien compréhensif de J.-C. Kaufmann laisse place à l'empathie (exprimée) et à l'échange (tout en laissant l'enquêté au centre de la discussion), pour s'affranchir au possible de la dimension artificielle de l'entretien semi-directif et s'approcher davantage de la conversation. Cette posture paraît plus adéquate dans les sujets conflictuels et sensibles, tel que c'est le cas pour l'ours. L'objectif étant de recueillir des ressentis, des vécus et des subtilités singulières qui s'immiscent dans la sphère intime de l'enquêté, le choix de s'éloigner d'une posture très neutre permet de rompre la hiérarchie entre l'enquêteur et l'enquêté, tout en restant vigilant aux jeux d'influence et à la construction de la vérité dans l'entretien (Kaufmann, 2008). L'analyse thématique ou *grounded theory* permet notamment de relever les contraintes et comment elles sont vécues en fonction du matériau et non l'inverse, tout en construisant un cadre (souple, et emmené à changer) pour construire la grille d'entretien (souple, elle aussi).

3.2.2. Indicateurs utilisés

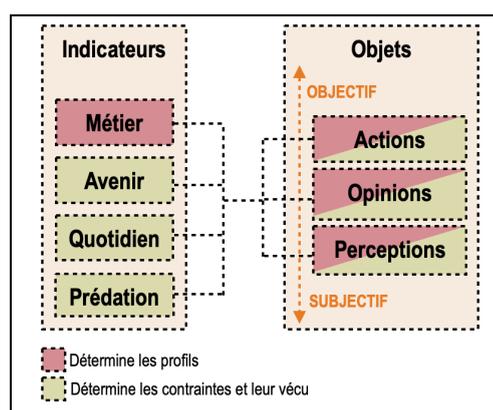
Les entretiens, et donc la grille de question, doivent permettre de répondre à deux interrogations :

- *A quelles contraintes les éleveurs de la zone à ours ariégeoise sont-ils confrontés et comment les vivent-ils ?*
- *Comment les profils sociologiques peuvent expliquer ce vécu ?*

Ces interrogations s'affranchissent à première vue de la thématique de la prédation, puisqu'elle est considérée ici comme une contrainte parmi d'autres, et l'objectif des entretiens est justement de comprendre toutes les contraintes existantes, avec leur rapport hiérarchique avec celle de la prédation ursine. C'est donc un choix délibéré de ne pas aborder spontanément la prédation dans la grille d'entretien (même si des questions sont prévues sur la thématique), en partant du principe que le sujet sera forcément abordé par l'enquêté si l'on parle de contraintes quotidiennes. En laissant l'interrogé amener le sujet par lui-même, on évite d'influencer l'importance de la thématique qui pourrait occulter les autres problèmes.

Figure 7 : Méthodologie pour l'identification des contraintes et des profils

Réalisation : Julie Marin, 2023



Chaque question concerne un indicateur et un objet, qui permettront de répondre aux interrogations précédemment énoncées : les **contraintes**, comment elles sont vécues, et comment ces **profils** influencent ce vécu. L'objet (ce que l'on cherche dans la question), peut-être plus ou moins subjectif. La contrainte vécue est un élément objectif, cependant la façon de la vivre est plus subjective. Les profils sont aussi construits sur cette échelle de subjectivité. Il peut s'agir d'éléments factuels comme les facteurs socio-démographiques, ou les caractéristiques de l'exploitation, et à moindre mesure une notion plus subjective, comme le rapport au métier.

L'indicateur **métier** permet d'identifier quel rapport est entretenu avec l'élevage transhumant. Par exemple s'il s'agit plutôt d'une pratique de conservation d'un patrimoine culturel, ou de convictions écologiques. Les perceptions renseignent sur les raisons qui motivent l'éleveur à faire ce métier. Les opinions permettent de situer la vision de la pastoralité de l'éleveur, et pour reprendre la distinction de C. Mounet et O. Turquin (2014) comment il se place dans ce curseur de pastoralité « extérieure » et « intérieure ». Les actions et les attributs constituent un profil socio-démographique et les caractéristiques de l'exploitation, qui peuvent eux-même révéler le rapport au métier (pratique de la vente directe, effectif du troupeau, etc.).

3.2.3. La grille d'entretien

Tableau n°1 : Informations à acquérir pendant l'enquête

INDICATEURS	OBJETS		
	Perceptions	Opinions	Actions
Métier	Raisons de l'exercice du métier d'éleveur transhumant	Vision du pastoralisme dans la société Vision des autres éleveurs	Paramètres socio-démographiques Ancienneté dans le métier Modèle d'exploitation (effectif du troupeau, modèle économique, surfaces) Installation (accès au foncier) Groupement pastoral Statut de l'exploitation Autre activités et implication dans les instances institutionnelles
Quotidien	Contraintes quotidiennes perçues Importance des contraintes les unes par rapport aux autres Espace et échelle des contraintes	Vision des politiques environnementales, agricoles, touristiques	Contraintes rencontrées à l'installation
Prédation	Contraintes perçues liées à l'ours ou aux mesures de protection Facteurs d'acceptation de la présence de l'ours Importance par rapport aux autres contraintes	Position par rapport à la présence de l'ours	Historique d'interaction avec l'ours (attaques, vécu avec/sans l'ours) Mesures de protection mises en place
Avenir	Perception de son avenir personnel	Vision de l'avenir du pastoralisme (menaces et opportunités)	Plans pour l'avenir de l'exploitation Adaptations envisagées face aux contraintes

(Voir annexe 3 pour la grille d'entretien).

3.3. DÉROULÉ DES ENQUÊTES

Avant les premiers contacts pour planifier des entretiens, je m'entretiens avec un éleveur déjà sollicité dans le projet POP du CNRS. Cette première interaction, sous la forme d'un « pré-entretien », permet de confirmer (ou non) les enjeux locaux du pastoralisme identifiés dans la littérature et dans les entretiens de cadrage théorique réalisés avec des chercheurs référents de la question (A. Doré et C. Eychenne). Cela permet également de tester quelques questions de la grille d'entretien et de recueillir une première liste de contacts correspondant au profil recherché, c'est-à-dire des éleveurs ovin transhumants actifs dans la zone à ours ariégeoise. Par la suite, chaque rencontre avec un enquêté se termine par une nouvelle liste d'éleveurs à contacter, afin d'essayer de varier les cercles sociaux.

L'objectif n'est pas une représentativité statistique quantitative mais il convient de faire varier les profils au possible pour obtenir une analyse la plus pertinente. Les critères qui peuvent être pris en comptes, et qui sont accessibles avant de réaliser l'entretien, sont :

- les **caractéristiques socio-démographiques** comme l'âge, le genre, l'origine sociale et géographique, l'historique professionnel et l'ancienneté du métier.
- les **caractéristiques géographiques** comme la localisation de l'exploitation et les estives pratiquées
- le **modèle d'exploitation** et les itinéraires techniques : effectif du troupeau, modèle économique, labels.
- le **statut** de l'exploitation
- les **interactions avec la prédation**

En pratique, ces informations sont acquises durant les entretiens et non en amont, ainsi le choix des éleveurs à interroger est un processus qui se construit au fil des rencontres. Néanmoins ce sont des facteurs qui permettent de faire des choix si c'est nécessaire et auxquels l'enquêteur sera attentif. Les entretiens sont enregistrés et retranscrits, et durent entre 1h et 1h30. Ils sont réalisés sur place, chez l'enquêté ou sur son exploitation, de préférence assis en face à face mais la forme peut-être adaptée à la convenance des éleveurs. Les enquêtés sont contactés par téléphone, et la demande d'entretien et de présentation du projet est présenté comme ceci :

Encadré n°1 : Amorce téléphonique pour contacter les éleveurs

« Bonjour (*nom éleveur*), Julie Marin, je suis étudiante en géographie, au CNRS à l'université Jean Jaurès de Toulouse dans le laboratoire GEODE, et je travaille sur le pastoralisme dans les Pyrénées ariégeoises avec Ruppert Vimal. Dans ce cadre-là, je conduis une enquête sociale avec des éleveurs et éleveuses de ce secteur, donc sous forme d'entretiens. Est-ce que ce serait possible de se rencontrer pour échanger sur vos perceptions, vos opinions et vos pratiques d'élevage transhumant ? L'objectif de l'enquête c'est de mieux comprendre les enjeux et l'avenir du pastoralisme dans ces espaces, mais de votre point de vue donc celui des personnes directement concernées. Quand est-ce que vous auriez des disponibilités ? »

Si l'enquêté demande plus de détails, un complément (sans mentionner la prédation) pouvait être énoncé :

Encadré n°2 : Amorce téléphonique pour contacter les éleveurs

« Le projet de recherche dans lequel s'inscrit cette enquête c'est le projet PAACTE, qui vise à faire un diagnostic de résilience de la filière pastorale à l'échelle de l'Occitanie. Vous pouvez chercher sur internet plus en détails si ça vous intéresse. Il y a beaucoup d'aspects qui sont concernés sur ce grand projet mais ici on s'intéresse surtout à votre point de vue et votre vision et dans un territoire précis, donc l'Ariège. »

3.4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Le matériau d'analyse est composé d'enregistrements de chaque entretien, de retranscriptions pour chacun de ces enregistrements, et pour certains entretiens de notes de terrain. La retranscription prend en compte l'intégralité des paroles, en s'affranchissant de certains passages hors sujet quand cela est jugé nécessaire (signalé néanmoins quand tel est le cas), et de certaines disfluences vocales qui pourraient parasiter la lecture (hésitations vocaliques, répétitions, autocorrections, tics de langage). La retranscription ne suit aucune norme de transcription linguistique, et ne prend donc pas en compte les intonations, les éléments non verbaux et simplifie les tours de parole quand l'intervention de l'enquêtrice n'est pas utile à la compréhension et complique la lecture. Ce corpus a pour objectif d'analyser le discours dans son ensemble, avec des mises au point sur les verbatims quand ils sont révélateurs.

L'analyse s'est découpée en deux grandes étapes, l'**analyse individuelle** et l'**analyse collective**, qui met en commun les 14 analyses individuelles.

3.4.1. Analyse individuelle

En premier lieu chaque entretien est analysé individuellement, en fonction de la grille d'analyse et d'entretien (*annexe 3*). Cette pré-analyse permet d'inscrire les informations recherchées et de commencer à analyser quelques verbatims. Les pré-analyses ou analyses individuelles font 5 à 10 pages chacune (voire exemple en *annexe 1*), et permettent de construire une première typologie de contraintes, de vécu des contraintes et d'un profil. Cette étape est réalisée parfois en simultané de la retranscription, parfois à posteriori. L'avantage de pré-analyser en retranscrivant apporte une rigueur supplémentaire puisque le matériau utilisé pour l'analyse est à la fois l'enregistrement et la retranscription. L'enregistrement gomme déjà quelques subtilités de l'entretien (le non verbal, en particulier les gestes et les expressions faciales) pouvant être utiles à l'analyse, mais la retranscription, telle qu'elle est réalisée, efface également toutes les notions d'intonations, de pauses, et d'éléments non lexicaux. L'exercice simultané de retranscription et de pré-analyse ne facilite pas l'exercice répétitif de l'adaptation écrite d'un matériau audio, et la dissociation des deux était parfois de mise. Dans ce cas-ci, le corpus enregistré était joué en fond sonore pendant le travail d'analyse individuelle.

Ces pré-analyses sont composées d'une première partie synthétique, qui reprend simplement le *tab. n°1*, en remplissant les cases par les éléments de réponses. A partir de cette synthèse, une partie rédigée reprenant la même trame du *tab n°1* (voir exemple en *annexe 1*), permettait d'analyser ces réponses, de catégoriser les contraintes et leur vécu, et d'identifier les profils.

3.4.2. Analyse collective (mise en commun)

Ces pré-analyses permettent d'avoir un profil individuel, une liste de contraintes, et des éléments d'analyse sur le vécu des contraintes et la relation entre profil et contraintes. Le processus de mise en commun regroupe simplement ces contraintes pour en extraire une typologie, de même pour le vécu de ces contraintes. Pour les profils, ce n'est pas une typologie à proprement parler qui est construite mais des grandes tendances dans les paramètres subjectifs (le rapport au métier). Pour les éléments socio-démographiques, ils sont renseignés dans un tableau. L'analyse commune permet de dégager les liens entre vécu des contraintes et profils.

TYPOLOGIE DES CONTRAINTES ET LEUR CONSÉQUENCE

Au fil des pré-analyses et des retranscriptions, il apparaît évident que le vécu des contraintes peut lui aussi avoir une typologie. **Il n'y a pas uniquement des types de contraintes et des vécus, il semble qu'il y ait des types de contraintes et des types de vécu** (*fig. 13*). Une même contrainte impacte plusieurs aspects de la vie quotidienne d'un éleveur. Par exemple, la sécheresse impacte à la fois les finances de l'exploitant (le foin devient plus cher), mais elle impacte également sa psychologie (anxiété quant à la disponibilité du foin). Les entretiens révèlent que ces impacts sont vécus très différemment selon chaque individu, jusqu'à disparaître (certains éleveurs ne vivent pas du tout d'anxiété par rapport à la sécheresse, ou même aucun impact économique). Nous appellerons ces types de vécus les **conséquences vécues** (*fig. 13*).

Les **contraintes environnementales** sont rarement maîtrisables et possèdent un grand facteur aléatoire. Elles concernent les facteurs biotiques (interactions avec la faune sauvage) et les facteurs abiotiques (climat, relief). Les **contraintes administratives**, ou institutionnelles, regroupent toutes les difficultés liées aux normes et au cadre législatif et obligatoire auxquels les exploitants agricoles sont obligés de se conformer (déclarations et démarches, contrôles, foncier). Les **contraintes commerciales** sont propres à l'entreprise, et au métier d'exploitant agricole, dans le contexte du marché et de la filière ovine. Elles peuvent être liées aux précédentes mais concernent surtout l'aspect financier, commercial ou de temps de travail supplémentaire. Les **contraintes sociales** sont conditionnées par les autres membres de la société ou du groupe social concerné (éleveurs, usagers de la montagne, ariégeois, etc.). Il s'agit simplement des relations amicales, familiales ou cordiales (avec les habitants du village par exemple), mais le plus souvent les véritables contraintes se manifestent avec les autres usagers de l'espace, dans le partage de la montagne et parfois même aussi à l'exploitation. Cette catégorie englobe également les contraintes ressenties par certains éleveurs face aux visions de la société sur leur métier et donc de leur place au sein de la société à différentes échelles, localement ou globalement. Les **contraintes sanitaires** regroupent à la fois les maladies quotidiennes des éleveurs et les traitements médicaux. Enfin, la **prédation** est analysée comme une contrainte à part entière.

Les conséquences vécues (fig. 13) ne sont pas les conséquences exhaustives (les « impacts » de chaque contrainte), **mais bien uniquement celles qui sont rapportées par les éleveurs eux-même** (ou déduites par leurs verbatims).

Les conséquences sur la **ressource** concernent toutes les atteintes aux différentes formes de ressources : financières, matérielles, naturelles (eau, foin) mais aussi de temps. Ces conséquences technico-économiques sont souvent à l'échelle de l'exploitation, et plus rarement du groupement. Ce ne sont pas forcément des conséquences individuelles puisque la majorité des enquêtés sont associés en GAEC. Même pour certains agriculteurs en individuel, s'ils sont en couple et/ou ont des enfants, les conséquences économiques sont exprimées pour le foyer et rarement à la première personne. Cette conséquence est donc à la fois vécue en montagne et en bas, dans l'exploitation.

Beaucoup de contraintes influencent la **qualité** de la viande. Ce n'est pas uniquement un souci économique (même s'il l'accompagne), il s'agit véritablement du souci de bien faire, de travailler un produit de qualité, dans un souci d'éthique du métier voire de tradition et d'héritage du pastoralisme ariégeois. La qualité est un aspect des contraintes qui est ressentie à l'échelle de l'exploitation et le(s) exploitant(s), et uniquement en bas de la montagne.

Les conséquences sur la **psychologie** sont essentiellement individuelles et personnelles, mais elles peuvent aussi être ressenties par empathie dans le cas des bergers. Les éleveurs déclarent parfois que les conséquences psychologiques vécues par les bergers leurs sont transmises.

La perte et les atteintes aux brebis ont des conséquences diverses : impacts psychologiques (à la vue de la souffrance, et par lien affectif), impacts économiques et techniques, impacts sur la qualité de la viande. Il arrive cependant que ces contraintes soient mentionnées simplement par souci du **bien-être** du troupeau et de l'animal, par affect et par éthique, sans nécessairement amener la contrainte à la première personne (une conséquence psychologique), ou à l'échelle de l'exploitation (économique, technique ou qualitative). L'échelle sociale est donc particulière, puisqu'il s'agit d'un impact pour un autre individu, la brebis. C'est une contrainte qui intervient sur la montagne et en bergerie.

4. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'analyse des entretiens permet de mettre en lumière les contraintes majeures, comment elles sont vécues par chacun et comment ce vécu s'articule avec des profils sociologiques, ainsi que la place de la prédation dans ce paysage de contraintes.

4.1. ÉCHANTILLON ET PROFILS SOCIOLOGIQUES

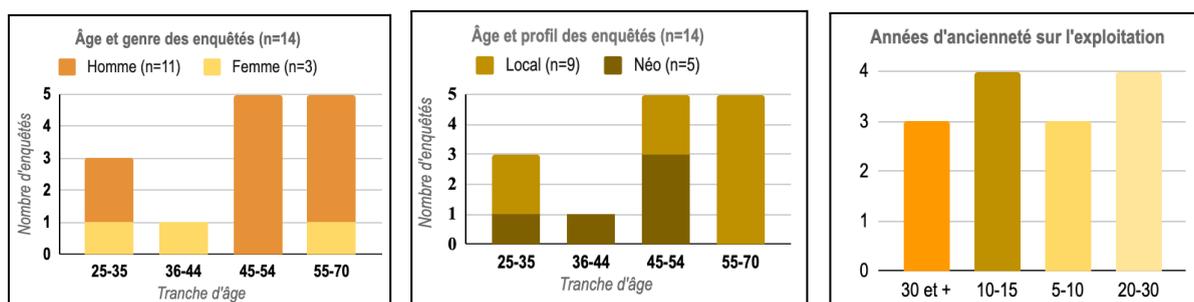
Les entretiens prennent bien en compte le discours d'un individu en s'attachant à ne pas tomber dans des opinions impersonnelles que l'on pourrait rencontrer en situation d'entretien avec un couple d'exploitants par exemple (Kaufmann, 2008), mais 9 enquêtés sont en couple (4 sont célibataires et 1 est veuf), et parfois en GAEC avec leur époux ou épouse, et répondent en conséquence. Si les opinions, les perceptions et les ressentis des enquêtés restent individuels qu'ils soient célibataires ou à deux sur l'exploitation, les choix de modèle agricole et les attributs et actions sont communs à l'exploitation et donc au couple. Ainsi le critère de genre n'est pas systématiquement pertinent pour décrire les choix d'actions sur l'exploitation. L'enquête a permis de s'entretenir avec 14 éleveurs ariégeois, les critères principaux pour varier l'échantillon étaient donc l'âge, la localisation (estive et exploitation) dans la zone à ours, et leur origine agricole et géographique (« *néo-éleveurs* », en opposition aux fils et filles d'exploitants originaire de l'Ariège qu'on appellera les « *locaux* »).

Les profils sociologiques sont donc composés d'éléments objectifs comme les facteurs socio-démographiques, les itinéraires techniques et le modèle de l'exploitation, et à moindre mesure des éléments plus subjectifs comme le rapport au métier. Ces profils permettent de mieux comprendre le vécu des contraintes quand ceux-ci apportent une explication pertinente à l'analyse.

4.1.1. Facteurs socio-démographiques

Figure 8 : Âge, genre, profils et ancienneté des enquêtés (n=14)

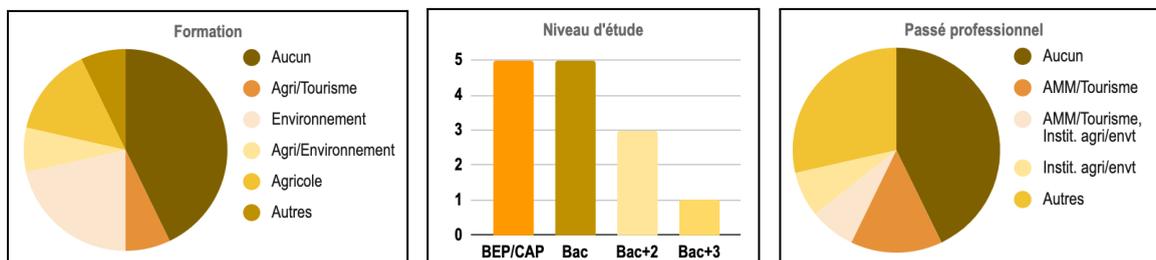
Réalisation : Julie Marin, 2023



Les enquêtés sont 3 femmes et 11 hommes de 30 à 60 ans. Parmi les 9 profils dits locaux, il y a 1 femme et 8 hommes, et parmi les 5 néo-ruraux il y a 2 femmes et 3 hommes. La plupart sont sur l'exploitation depuis plus de 10 ans, seuls 3 éleveurs sont en activité depuis moins de 10 ans. La distinction néo et local est la principale différence notable parmi les enquêtés. Il ne s'agit pas d'âge, certains locaux ont moins de trente ans et viennent de reprendre l'exploitation, et certains néo-éleveurs ont plus de 50 ans (fig. 8). L'opposition néo/local se retrouve dans beaucoup de similarités dans les itinéraires techniques et les modèles d'exploitation, indépendamment de l'âge ou de l'ancienneté d'exercice par exemple.

Figure 9 : Facteurs socioprofessionnels (n=14)

Réalisation : Julie Marin, 2023



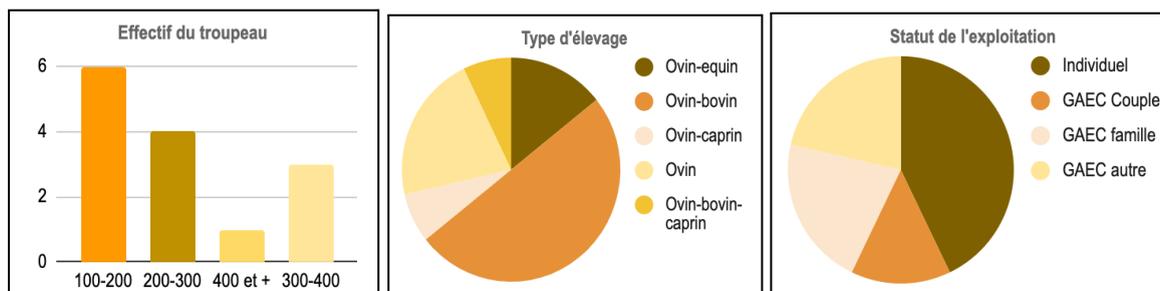
Les enquêtés n'ont majoritairement pas de formation (pour les plus anciens locaux) ou une formation agricole (pour les jeunes et les néo). Les enquêtés qui ont une formation en environnement ou en agriculture sont relativement nombreux parmi les néo-ruraux. Ces éleveurs ont généralement un Bac+2 à 3, et ont pu travaillé auparavant dans les institutions agricoles ou environnementales (fig. 9). Une petite partie des néo-éleveurs a un passé plutôt touristique de la montagne, notamment avec la formation d'accompagnateur en moyenne montagne (AMM).

Les néo-éleveurs sont tous syndiqués (s'ils sont syndiqués) à la Confédération paysanne. Les plus âgés des éleveurs locaux ne sont soit pas rattachés à un syndicat, soit sont (ou ont été) à la FNSEA. Toujours sur l'engagement quotidien, 6 éleveurs sur les 14 sont trésoriers ou présidents de leur groupement pastoral, 3 sont engagés dans leur conseil municipal local, et trois sont engagés dans d'autres institutions en lien avec les politiques agricoles du territoire.

4.1.2. Itinéraire technique et modèle d'exploitation

Figure 10 : Effectif total du troupeau ovin par exploitant, types d'élevage et statut de l'exploitation (n=14)

Réalisation : Julie Marin, 2023

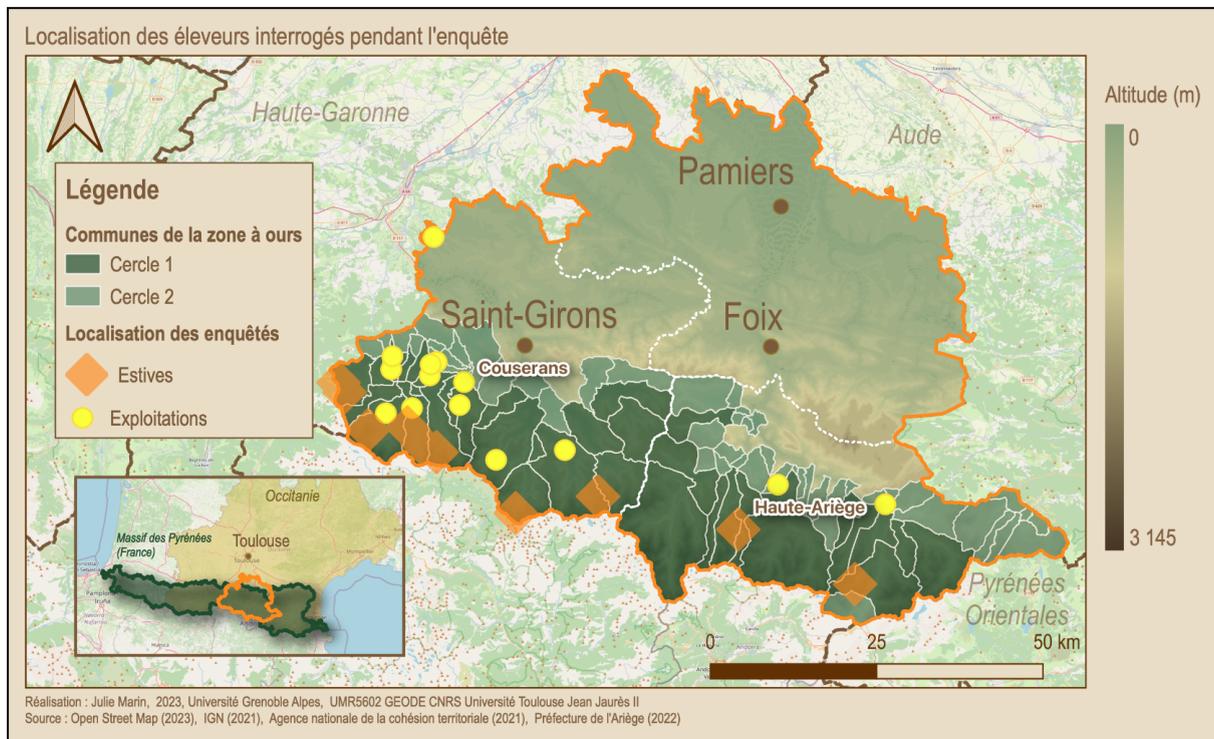


Les 14 éleveurs sont tous éleveurs ovins en Ariège, majoritairement en GAEC (fig. 10). 13 transhument en zone à ours, et un seul est ex-transhumant depuis 5 ans. La plupart se consacrent entièrement à cette activité, seul 2 enquêtés sont pluri-actif. Le modèle pastoral ariégeois repose surtout sur des exploitations de brebis allaitantes et de vente d'agneaux pour l'engraissement, en somme ce sont des naisseurs. Cependant certains enquêtés engraisent une petite partie de leurs agneaux (2 exploitants sont dans cette catégorie), voire font de la vente directe, c'est le cas pour 3 éleveurs interrogés. Peu d'exploitations sont autonomes en fourrage cependant, seulement 3 enquêtés déclarent ne devoir quasiment pas acheter de foin. Même si cette étude concerne davantage l'élevage ovin et qu'il est majoritaire sur les estives ariégeoises, les bovins (viande) sont de plus en plus nombreux dans les montagnes.

Le modèle majoritaire parmi les éleveurs interrogés est donc les exploitations ovin-bovin (fig. 10). Tous les éleveurs ne transhument pas nécessairement leur cheptel bovin (et parfois dans des estives différentes que le troupeau de brebis). Par ailleurs, ce sont davantage les éleveurs plus âgés et locaux qui se retrouvent dans ce modèle ovin-bovin. L'effectif moyen parmi les enquêtés est entre 100 et 300 brebis (fig. 10). Les plus gros effectifs de troupeaux (au-delà de 300) sont tous détenus par les éleveurs locaux (pas nécessairement les plus âgés cependant). Ces effectifs sont rarement ceux qui ont été hérités par l'exploitation familiale, la plupart ont racheté des brebis à la reprise de l'exploitation. C'est également le cas pour les surfaces de l'exploitation ou en estive. Le statut du foncier varie beaucoup selon les profils, seuls les néo-éleveurs ont fait appel à des AFP, et pour 3 enquêtés le droit d'usage de leurs terres reposent sur des conventions pluriannuelles de pâturage en grande partie (sauf pour le bâtiment de l'exploitation).

4.1.3. Géographie des enquêtés

Figure 9 : Localisations approximatives des estives et des exploitations des éleveurs interrogés
Réalisation : Julie Marin, 2023



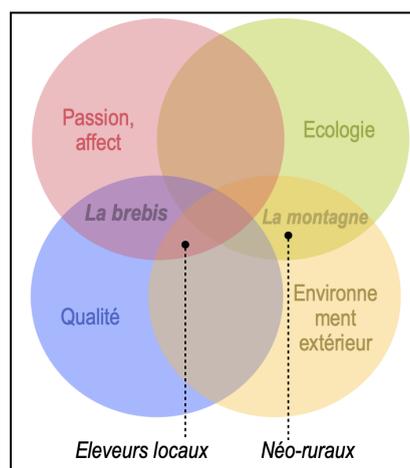
Pour des raisons d'anonymat, ces localisations des exploitations ne sont pas exactes (à la commune près). La majorité des enquêtés, en accord avec la présence de l'ours, sont dans le Couserans, en particulier sur la partie sud-ouest, vers la vallée du Biros, et transhument sur 9 estives différentes. Une seule exploitation n'est pas comprise dans la zone à ours, sinon la plupart sur sur le cercle 1, donc en zone de prédation forte (seuls 3 enquêtés ont leur exploitation dans le cercle 2).

4.1.4. Facteurs subjectifs : rapport au métier d'éleveur

L'**indicateur métier** semble dessiner trois ou quatre manières d'aborder le métier d'éleveur transhumant. Une première façon d'aborder le métier serait essentiellement écologique, ce qui pourrait rejoindre la notion d'*éco-pasteur* (Mauz, 2005), leurs motivations gravitent autour d'une volonté de pratiques plus vertueuses, du maintien des paysages. Il s'agit le plus souvent des néo-éleveurs, ayant une formation en environnement. Une seconde motivation, et il s'agit plutôt ici des éleveurs qui ont repris l'exploitation familiale, est basée sur la qualité du produit, ce qui s'approche de la notion d'*éco-producteur* (Mauz, 2005).

Figure 12 : Rapport à la pratique du métier d'éleveur

Réalisation : Julie Marin, 2023



Mais cette distinction n'est pas suffisante, on observe deux autres motivations principales, qui se retrouvent dans ces catégories ou parfois s'en distinguent. La première parle davantage de l'appréciation du travail à l'extérieur, donc de la montagne, comme environnement de travail privilégié. La seconde est la passion du métier et l'affect des brebis, au-delà d'une vocation traditionaliste et productrice, l'animal est au centre de la discussion. Les uns n'empêchent pas les autres et ces catégories ne sont pas cloisonnées, certains éleveurs révèlent dans leur discours autant la passion de la brebis que de la qualité, que de la volonté de travailler à l'extérieur, et vice-versa. Il y a cependant des tendances : très peu d'éleveurs dits locaux accordent de l'importance pour les services écologiques de leur pratique (ce qui ne les empêche pas d'avoir des convictions

écologiques), et à l'inverse quasiment aucun néo-éleveur interrogé n'exprime de véritable passion pour les brebis ou pour la qualité de la viande produite. Certains même admettent ne pas avoir choisi ce métier pour cette raison. Les plus gros effectifs de troupeaux (plus de 300), correspondent aux profils d'éleveurs locaux qui sont le moins concernés par le bien-être animal (mais sont minoritaires). Ce qui diffère (et rejoint la dichotomie de I. Mauz), en somme, c'est l'objet au centre de la pratique : l'**animal** (la brebis ou le produit), ou la **montagne** (pour les valeurs écologiques, ou pour le paysage). Ces éléments sont identifiés à la fois à travers les discours dans leur entièreté et sur des déclarations à la question « Pourquoi as-tu choisi ce métier ? » .

Enquête n°4 (néo) : Mais euh ... non, ce qui m'attire, c'est l'ensemble, voilà. **J'suis pas un ... fan, forcément des brebis**, j'suis pas ... un, voilà, même des vaches... j'les aime bien mes vaches, mais ... Voilà, j'ai pas des posters dans ma chambre, quoi. (...) J'pense que voilà, tu peux m'enlever tout sauf la montagne.

*

Enquête n°6 (local) : Oui. Moi **je travaille pour mes brebis**, je travaille, pour que le matin, quand j'ouvre la porte de la bergerie, je veux voir mes brebis, je veux voir mes brebis qui me plaisent, (...). J'en ai pas beaucoup, je les connais quasiment toutes, je connais toute leur progéniture, plus ou moins, mais véridique, je pourrais presque leur donner un nom à toutes, pas quand même mais pratiquement.

*

Enquête n°3 (local) : Eh bien depuis tout petit, un truc qui m'a vraiment intéressé, **j'aimais les vaches, j'aimais les brebis**. Et je voulais en faire un métier.

*

Enquête n°5 (néo) : Quand j'ai fait mes études je me suis vite rendu compte de ça. (...), je me suis dit qu'on protégeait vachement mieux la nature quand on y était d'dans (rires).

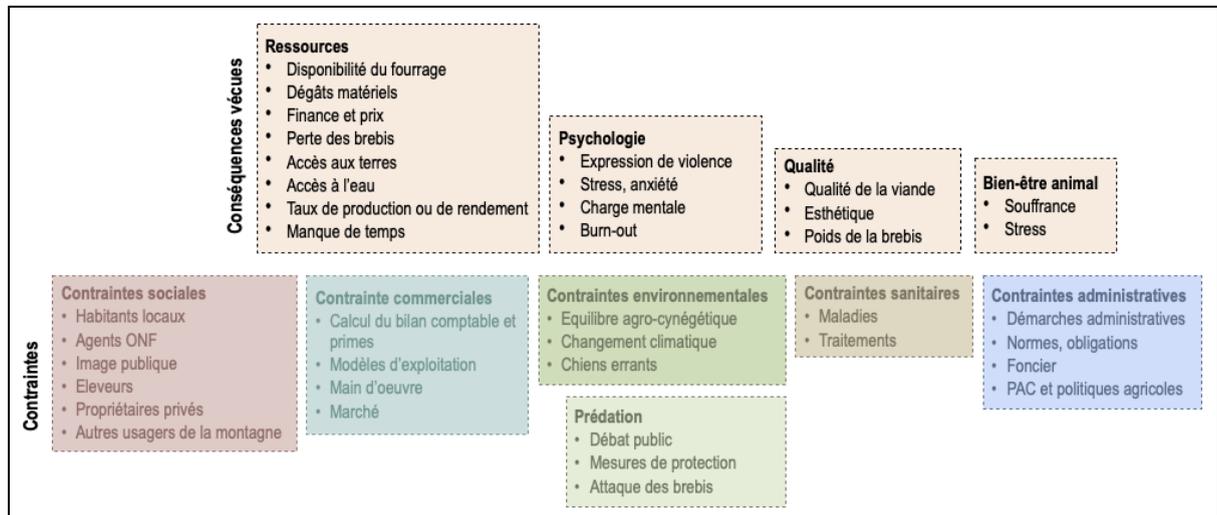
*

Enquête n°12 (néo) : Au départ c'est plus la ... **l'entretien de l'espace par les troupeaux**, qui m'a conduit à ce métier là. Plus que la production et l'élevage pour la viande, quoi. C'est plus ça qui m'a conduit dans ce métier là.

4.2. COMMENT CES CONTRAINTES SONT-ELLES VÉCUES PAR LES ÉLEVEURS EN ZONE À OURS ?

Ces différentes manières d'aborder le métier d'éleveur sont évidemment reliées aux conséquences vécues pour chaque contrainte. Les profils qui positionnent la brebis au centre vivent beaucoup plus les contraintes à travers le filtre du bien-être animal et de la psychologie alors que ceux qui privilégient la qualité voient donc des conséquences sur la qualité en majorité, et sur la ressource (économiques et techniques). Il s'agit moins d'une évidence au premier abord, mais les profils plus environnementaux s'inquiètent bien moins du bien-être des brebis, en tous cas ce ne sont pas les conséquences qu'ils mettent en avant. Cela ne signifie pas que leur pratique est moins respectueuse de la souffrance animale (et inversement par ailleurs), cela pourrait même être l'inverse, surtout pour les plus jeunes générations qui sont plus sensibilisées à la question sociétale. Ce que ce rapport à l'animal d'élevage et aux conséquences vécues des contraintes quotidiennes révèle, c'est que les impacts économiques, techniques, qualitatifs et psychologiques outrepassent la condition et l'affect de la brebis. Le constat est similaire pour les profils qui favorisent la montagne.

Figure 13 : Liste des contraintes et des conséquences vécues en totalité
Réalisation : Julie Marin, 2023



4.2.1. Les contraintes environnementales

Plusieurs aspects du **changement climatique** sont évoqués dans les entretiens, c'est la thématique environnementale la plus récurrente. La **sécheresse**, en particulier, impacte davantage les éleveurs, mais certains mentionnent aussi le **déficit hydrique** (pour les nappes phréatiques surtout, mais aussi parfois simplement pour l'accès à l'eau) ou plus simplement les **aléas climatiques**, en pointant aussi les **fortes pluies** récentes (qui retardent les fauches). En zone de montagne, le manque d'eau n'est pas encore un problème majeur. Le changement climatique augmente les contraintes sanitaires pour plusieurs éleveurs (maladies et traitements). La contrainte majeure qui découle de la sécheresse est le prix et la disponibilité du foin, qui impacte en premier les éleveurs qui ne sont pas autonomes en fourrage. Certains trouvent des solutions, en anticipant ou en achetant dans d'autres départements moins touchés par la sécheresse, mais tous sont impactés. Pour ceux qui n'ont pas eu à déboursier des sommes importantes l'année précédente (2022) pour acheter du fourrage, ils se retrouvent toutefois sans stock d'avance à la vue d'autres aléas. Les éleveurs concernés vivent davantage cette contrainte à travers leurs conséquences économiques et techniques (le prix et la disponibilité du foin).

Enquête n°3 : Oui, tu sais, cette année il a vachement fait sec. Donc elles ont été farcies de strongles, il a fallu vermifuger deux trois fois, **ça a coûté du pognon** ... C'est à dire qu'il y avait rien à manger c'était tout sec, quand elles mangeaient de l'herbe courte elles choppent tout, la double, les strongles... **Ça nous a coûté** je sais pas combien cette histoire.

Un éleveur mentionne cette contrainte comme source d'anxiété, voire de *burn-out*, ou comme facteur aggravant. Plus généralement, le changement climatique est anxiogène, et a donc des **conséquences psychologiques**, en particulier quand on aborde les questions d'avenir (pour ceux qui y sont sensibles), mais peu d'éleveurs verbalisent explicitement cette éco-anxiété.

Enquête n°4 : Putain, mais derrière quoi ... c'est, dans ta tête, ça travaille, quoi, t'as du **stress**. Comme ... le **burn-out** chez les agriculteurs c'est une réalité ... Et là maintenant tu pars sur des trucs ou de foin au mois de janvier j'te dis que moi j'comptais même les boules que j'avais, en disant, putain ...

*

Enquête n°5 : (...) nous la par exemple, **on s'inquiète vraiment** de la sécheresse ... nous on est vraiment limites pour arriver à faire manger les bêtes, là.

Néanmoins, tous les éleveurs ne sont pas sensibles ou inquiets de manière égale au changement climatique. Certains remettent complètement en question le sujet, soit en constatant la sécheresse de l'année précédente mais en arguant que le climat est cyclique et que des épisodes caniculaires existaient déjà par le passé, d'autres minimisent drastiquement l'existence d'un changement climatique ou le caractère spectaculaire de l'année 2022. Les plus sceptiques au changement climatique sont les profils d'éleveurs qui considèrent moins les enjeux environnementaux dans leur pratique (davantage les éleveurs locaux de plus de 55 ans), et qui sont les plus hostiles aux politiques environnementales. Mais ils ne le sont pas tous, ceux qui entretiennent un rapport au métier tourné sur la montagne et l'environnement sont inquiets pour l'avenir climatique, même les plus de 50 ans. Par ailleurs, les éleveurs autonomes en fourrage sont moins sensibles à la question sur le plan économique. Deux des éleveurs autonomes en fourrage sont des profils locaux de plus de 55 ans, et ne sont par ailleurs pas sensibles au changement climatique, tandis que le dernier est un néo-éleveur, et malgré le peu de conséquences économiques, il reste très sensible à la question. **Il s'agit donc plutôt d'une affaire d'âge et de rapport au métier que d'origine sociale.**

Enquêté n°1 (éleveur local de + de 60 ans) : Parce qu'aux actualités, aux informations, si on écoute bien, des fois de temps en temps quand il y a des problématiques quand il fait trop chaud ou trop froid, quelques temps après « en telle année, on avait vécu la même chose ». Hein ? Peut-être qu'il y a un réchauffement climatique, c'est possible. Mais, moi, de toute façon en vivant dehors cette année, pourtant il a fait sec l'an dernier, les perce neige ils sont arrivés à la bonne date. Il a fait sec, les jonquilles, même dans les bois, pourtant ils étaient secs, elles sont arrivées à la même date. Les hirondelles, elles sont arrivées à la même date. (...)

Enquêtrice : Et toi t'as pas eu du tout d'impacts de la sécheresse l'année dernière ?

Enquêté n°1 : Mais non !

L'ours n'est pas le seul représentant de la **faune sauvage en interaction avec le pastoralisme** dans les montagnes des Pyrénées ariégeoises. Parmi les interactions problématiques citées par les enquêtés, le sanglier est en tête, pour les dégâts qu'il occasionne sur les cultures, et ses effectifs qui augmentent. Les cervidés mangent aussi les cultures, mais les conséquences sont moindre (et ils ne retournent pas les sols). Ces problèmes d'équilibre agro-cynégétique peuvent aussi donner lieu à des tensions ou des conflits avec le monde de la chasse. Ce n'est pas du tout systématique, la plupart sont même plutôt conciliants avec les chasseurs. La plupart réagissent vivement à la mention du mot *sanglier*, en revanche une minorité semble plutôt le considérer comme un aléas naturel, partie intégrante du métier. Les conséquences des dégâts de la faune sauvage sont surtout vécues par leurs conséquences économiques et techniques par les éleveurs. Le sujet semble sensible, **mais aucun n'exprime de véritables conséquences psychologiques** directement liées aux **dégâts de sangliers**.

Enquêtrice : Et est-ce que t'as des problèmes aussi avec les sangliers ?

Enquêté n°2 : Ooohhhh ppp ... n'en parlons pas ... ooooooh ... 'to. Surtout les grillages là, ils me les explosent de partout ! 'To ! Et les prés ... Pourtant ils en tuent ... là ils en ont tué 98 ... rien que le petit truc, là, et 126 en face là de l'autre côté de la route, mais y'en a encore. Non, on pourra plus vivre dans notre pays (rires).

*

Enquêtrice : Et les sangliers, t'as des problèmes ?

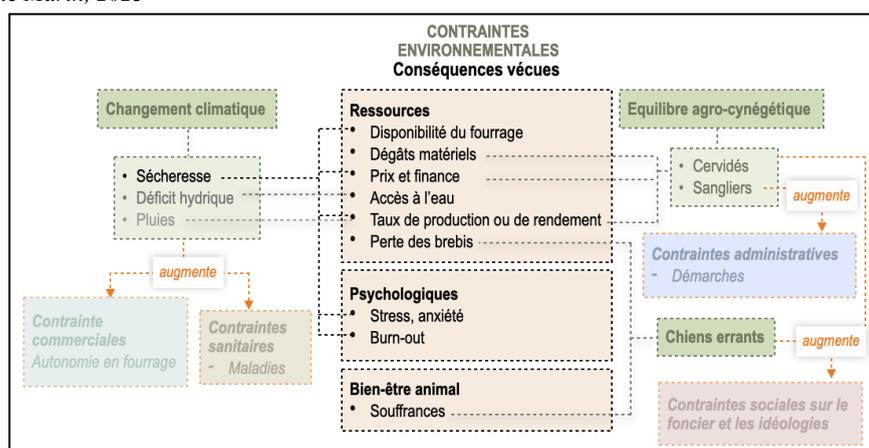
Enquêté n°3 : Ouhh m'en parle pas ! Sur les pacage l'année dernière, là bas, là haut on a fait le foin, ils ont tout retourné.

J'étais un peu en colère, là. On a eu des prés là ... on s'est dit va falloir les re-semer, et là des sangliers y'en a de plus en plus et je vois maintenant ils creusent.

Les **chiens errants** sont à l'origine de dégâts considérables sur les troupeaux, pour la minorité d'éleveur qui y sont confrontés (jusqu'à 18 brebis en une seule attaque pour un agriculteur). Il ne s'agit pas réellement de chiens errants mais de chiens laissés en liberté par leur propriétaire. En plus de la perte des brebis, ils engendrent donc de nouvelles contraintes sociales, quand le propriétaire est identifié. Ces confrontations sont rarement cordiales, et peuvent donner lieu à des démarches judiciaires et des interventions de la police.

Figure n°14 : Conséquences vécues des contraintes environnementales

Réalisation : Julie Marin, 2023



4.2.2. Les contraintes administratives et institutionnelles

Les **démarches administratives** nécessaires à toutes les étapes de la vie d'un exploitant agricole sont chronophages. Les agriculteurs mentionnent les démarches pour s'installer, les déclarations PAC et toutes les déclarations quotidiennes (identification des brebis, déclarations d'imposition, comptabilité), mais aussi les transmissions des exploitations. D'autres déclarations ponctuelles peuvent intervenir comme les constats pour les dégâts de sanglier, les déclarations à l'ONF sur les estives domaniales en cas de prélèvement de bois, de travaux sur les cabanes de bergers, ou encore d'installation de clôtures. Pour les profils qui ont choisi ce métier d'avantage pour le cadre de vie, les conséquences sont plus importantes. Cet aspect rentre en totale contradiction avec la tâche administrative, que beaucoup pensaient fuir en devenant agriculteur. Cette **désillusion** est beaucoup plus présente chez les néo-éleveurs, qui n'ont pas eu de modèle familial de la réalité quotidienne du métier. En dépit de la charge de travail supplémentaire, les démarches administratives ne sont pas rapportées comme des conséquences psychologiques sérieuses. C'est une charge mentale, qui est par ailleurs souvent partagée avec le conjoint, ou avec un comptable pour les éleveurs célibataires. Il convient de noter que les profils d'éleveurs en couple sont souvent moins impactés par cette contrainte, et les contraintes administratives en général. Les éleveurs engagés dans leur groupement pastoral subissent davantage cette contrainte. Mais de manière générale, ce sont les aspects technico-économiques qui sont davantage mis en avant dans les discours.

Enquête n°1 : Disons... On travaillait déjà ensemble ... c'était assez naturel mais le gros souci c'est que même à cette période-là, de 2010 à 2016, l'administratif était à peu près tranquille. Y'avait peu d'administratif. Mais au jour d'aujourd'hui, c'est une vraie, une vraie contrainte. Contrainte et on subit ça de plein fouet parce qu'il faut être vigilant sur tous les papiers quoi. Voilà. Et **c'est vraiment prenant quoi.**

*

Enquête n°2 : A la pratique, ça changeait rien, mais la paperasse. J'étais vice-président avant de partir, fouuu ... quand on partait à Foix, **on s'arrachait les cheveux.** Là, je suis tranquille.

*

Enquête n°6 : C'est de pire en pire. **Après je suis aidé, ma compagne, elle gère,** quand même, heureusement ... 90% des papiers, surtout du GP, parce que moi j'ai les papiers du GP en plus. Elle travaille (*inaudible*) qui est pas évident (*inaudible*). Mais, ouais, ça devient compliqué. Beaucoup de papier pour pas grand chose, tout le monde veut se surprotéger, personne ne veut être responsable de rien. Ah c'est une entreprise ! C'est vraiment une entreprise ... **C'est pas de l'agriculture de y'a 40 ans ou 20 ans ...**

*

Enquête n°5 : Ah ben si c'est un sacré ... après c'est pareil, là, encore ils ont décidés de nouveaux trucs ... avec des nouveaux systèmes de calculs, déjà rien que pour comprendre le calcul mais c'est **une prise de tête** pas possible ... A chaque fois je me dis mais pourquoi je suis entrain de **me prendre la tête** sur une espèce de truc qui a rien avoir avec mon métier.

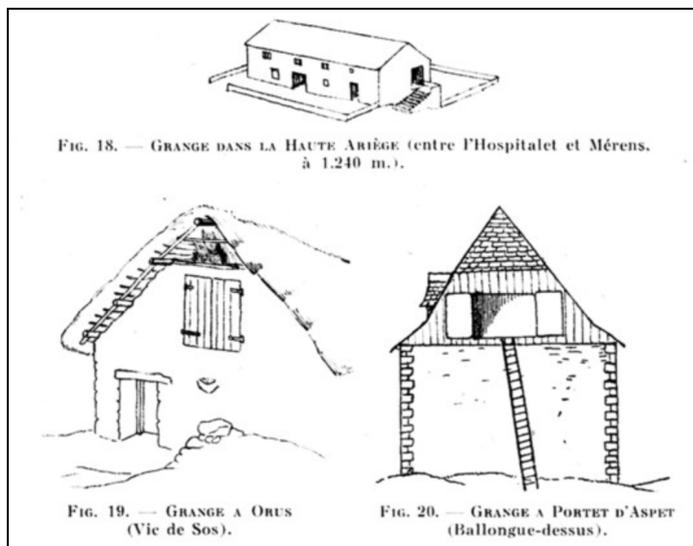
Les **problématiques de foncier agricole** sont déjà identifiées comme un sujet central en Ariège. Dans les entretiens, elles sont de toute évidence la contrainte principale de nature administrative et institutionnelle. Dans la vie d'un éleveur, le foncier est la première contrainte à laquelle il est confronté, et ce même dans les reprises d'exploitation familiale (qui nécessitent souvent un agrandissement). Le foncier est souvent un problème vécu à travers ses **conséquences sur la ressource**, donc économiques et techniques.

Le **morcellement des parcelles** est le principal frein. Les tailles des parcelles sont insuffisantes, et contraignent souvent à posséder plusieurs parcelles discontinues, compliquant ainsi leur accès. La grand nombre de propriétaires multiplie les contacts, les démarches administratives et les obtentions d'accord (et ne facilite pas la transmission). Le tarif est un frein de toute évidence, pour beaucoup d'agriculteurs qui s'installent, ainsi

beaucoup sont en location. Les associations foncières pastorales (AFP) permettent notamment d'amoindrir les deux issues citées. Les AFP sont identifiées comme un levier par tous les enquêtés (surtout dans la multiplication des propriétaires), mais beaucoup soulignent le côté incertain. Les contrats pluriannuels de pâturage ont des durées limitées (et dépendent du bureau de l'AFP), tout comme les AFP elles-mêmes, qui sont dépendantes aussi des politiques municipales et donc jamais complètement garanties. C'est par ailleurs davantage les éleveurs les plus jeunes et les néo-éleveurs qui ont recours aux AFP, puisqu'il s'agit d'un dispositif récent, pour agrandir l'exploitation reprise (familialement ou non).

Dans le cadre de l'installation, les **municipalités** constituent des blocages pour les néo-éleveurs. Généralement, la thématique du foncier et des terres engendre beaucoup de contraintes sociales. Un système de concurrence s'installe, s'additionnant en parallèle à la jalousie des éleveurs entre eux. Ces discordes entre éleveurs autour des terres agricoles concernent la taille et le nombre des parcelles, ou le statut dans le groupement pastoral (adhérent ou ayant droit).

Figure 15 : Granges isolées des habitations en Ariège
Réalisation : Châtelard, 1930



Plusieurs éleveurs sont contraints de vendre les vieilles **granges foraines** (fig. 15) au profit de bâtiments plus modernes et bien plus performants. Ces ventes se font souvent à contre-cœur, mais ces bâtisses typiques se vendent à des prix intéressants, plus importants que la valeur du bâtiment dans une utilisation strictement agricole. Ces granges sont historiquement isolées des habitations, diffèrent légèrement selon les vallées mais sont toujours construites de manières identiques, deux étages avec deux fonctions, l'étable en bas, le stock du fourrage en haut (Châtelard, 1930). Malgré

leur fonction strictement agricole, elles sont souvent prisées, selon les enquêtés, par des catégories de population néo-rurales, pour les transformer en demeures habitables. Seulement ces étables patrimoniaux sont souvent attenants à des parcelles agricoles utilisées par l'éleveur et son troupeau. Ce partage de l'espace engendre de nouveaux conflits sociaux mais aussi des difficultés supplémentaires d'accéder aux terres.

Enquête n°4 : Et bien cette grange-là, **gros problème**, ça, niveau foncier. On prends ... t'en met une là, t'en a plein là qui sont, bien exposées, avec la piste pastorale qui passe à côté, et la source au fond du près, qui est idéal bien sûr, pour tout le monde. Mais en attendant ça si tu veux l'acheter c'est quatre vingt mille euros, ou cent mille euros. D'accord ? (*rires*). Et t'auras bien un toulousain ou un parisien qui te mettra cent mille euros sur la table pour t'acheter tes quatre murs et ton toit. Qu'est-ce tu fais toi ? Cent mille euros, t'as un bâtiment de quatre cent mètres carré, isolé, c'que tu veux quoi (...). Le problème c'est que lui il te prends la grange et le terrain qui a autour. Il te prends la piste, et si par hasard, tes brebis elles rentrent chez lui, ou que ton chien il lui aboie dessus, il te ferme tout, il te fout un procès ...

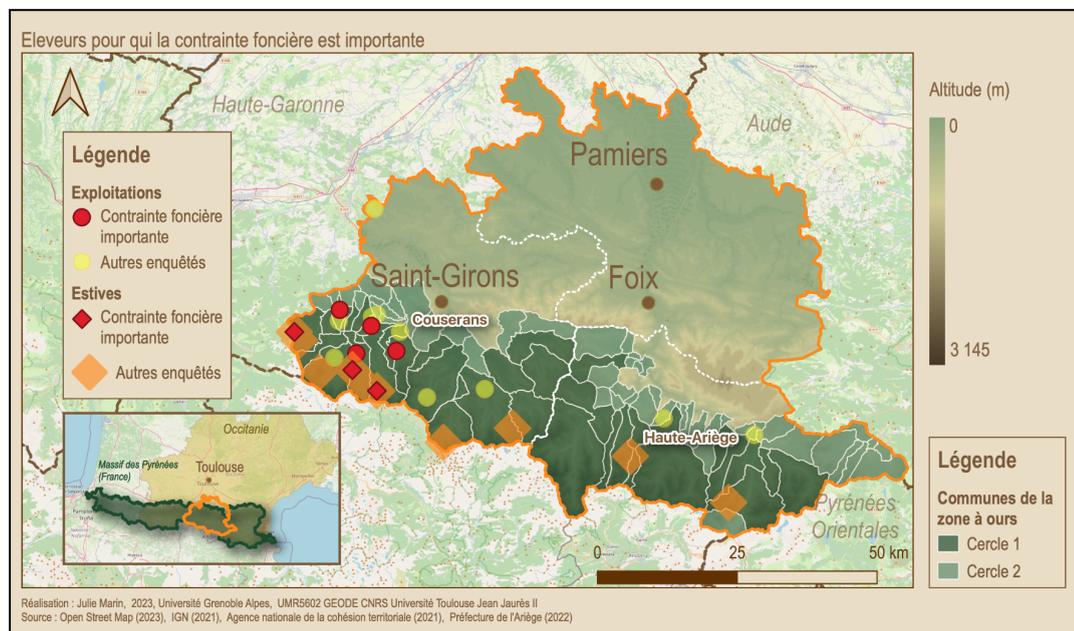
Les parcelles d'estive et de parcours sont communales, domaniales ou privées. Les parcelles domaniales, gérées par l'ONF, ne nécessitaient pas jusqu'à aujourd'hui de compensation financière. Plusieurs éleveurs évoquent des mesures récentes de l'ONF visant à **sanctuariser**

certaines parcelles d'estive pour créer des réserves biologiques dirigées ou intégrales (RBD et RBI). Les enquêtés ne mentionnent pas avec exactitude les mentions de RBD ou de RBI mais parlent de « *sanctuarisation* » et de « *mise en réserve* », et tous parlent de l'ONF². Le plus souvent ce sont des parcelles forestières donc inutilisables ou inaccessibles, mais pour certains cela pose des problèmes d'accès toutefois, puisque les troupeaux peuvent passer sur ces parcelles et les éleveurs devraient être, en théorie, sanctionnés en conséquence. Ces zones ne sont jamais grandes mais beaucoup s'inquiètent de l'augmentation de ces réserves, jusqu'à comparer la situation avec du *colonialisme vert*³. Par ailleurs, les quelques éleveurs particulièrement virulents sur cette thématique, ont pour la plupart des formations environnementales. Pour les autres, le problème est plus négligeable, voire inexistant. Tous ces éléments alimentent globalement la spéculation des terres et les tensions entre les éleveurs.

Enquête n°5 : En fait, c'qu'ils ont fait déjà en Afrique, comme le panda, là, WWF et tout ça, c'est c'qu'ils ont fait, d'acheter des ... terres, de virer tous les gens qui y vivaient, pour que eux ils puissent aller faire des safaris. Donc, c'est c'qui s'passe c'est ce qui est quand même un peu en train d'arriver en France, et en fait on nous dit les premiers qui vont être touchés, c'est l'Ariège, les Pyrénées, parce-que c'est les zones où déjà y'a beaucoup de domanial, du coup l'état c'est très facile de récupérer ... de virer des gens.

Les éleveurs qui ne sont pas originaires d'une famille d'exploitants ariégeois sont donc bien plus exposés à la précarité foncière, que ce soit à l'installation par des hostilités ou par leur modèle foncier (AFP, location). Pour les exploitants qui sont dans des secteurs en déclin démographique, la contrainte foncière est bien moindre (*fig. 16*). Ce sont les enquêtés qui exercent dans la partie la plus au sud-ouest du Couserans pour qui la contrainte foncière est particulièrement importante (mis à part les conflits liés à la municipalité).

Figure 16 : Géographie du vécu de la contrainte foncière par les éleveurs
Réalisation : Julie Marin, 2023



² Il s'agit donc très certainement des dispositifs de RBD et RBI, probablement dans le contexte de la stratégie nationale d'aires protégées (SNAP) de 2030 visant à 30% d'aires protégées sur le territoire français (SNAP qui par ailleurs a été mentionné par un éleveur).

³ Les notions d'*apartheid vert* et de *colonialisme vert* désignent toutes les deux l'utilisation d'un argumentaire écologique pour servir les desseins d'un pouvoir dominant sur une population dominée (Blanc, 2020 ; Geoconfluences, 2023). Ces notions sont donc surtout réservées à des situations de colonialisme et de rapport de dominance entre populations maintenant l'oppression sur des populations autochtones, le plus souvent. On ne parle donc pas strictement d'autochtonie en Ariège.

Le métier d'éleveur ovin transhumant en Ariège n'est plus le même que les systèmes pastoraux traditionnels du XVIII^{ème} siècle, et la pratique est aujourd'hui strictement encadrée sur toute la filière. Ces excès de **normes et d'obligations** (identification des brebis, normes sanitaires) sont rarement bien vécus par les éleveurs, qui ne perçoivent pas les retombées concrètes de leur travail, déconnectant du produit, et créant un sentiment d'être « hors-sol ». La vente directe permet d'améliorer ce ressenti, mais ce choix implique davantage d'investissements financiers et matériels pour respecter les normes sanitaires.

Cependant, plusieurs anciens éleveurs ne voient pas le problème de ne pas transformer, et ne partagent pas ce sentiment d'être hors-sol. Pour cette catégorie, le métier de naisseur est bien différent de celui qui fait l'engraissement et la transformation.

Enquêtrice : Ca te gêne pas, de pas voir, je sais pas, le produit à la fin ... ?

Enquêté n°2 : **Non, pas spécialement, non.** Moi je vend les agneaux petit, là, un mois et demi ou deux mois j'en engraisse quelques uns des fois pour gagner un peu plus, cette année j'en ai engraisé 30, les premiers, ils se vendaient pas au départ et alors bon, et après les veaux je les vend sur l'Espagne. Enfin, c'est un négociant d'ici, hein, ils partent en Espagne juste.

Enquêtrice : Le côté qualité du produit, c'était peut-être une motivation, par exemple pourquoi plutôt faire ça plutôt qu'un modèle plus intensif ? A plus grande échelle ?

Enquêté n°2 : Oui, bon, après comme je le finis pas, moi. (...) **Moi je suis un naisseur et voilà ... pas un engraisseur.**

Quelques éleveurs ne sont pas totalement en accord avec les abattoirs et l'interdiction d'abattage à la ferme, par rapport au bien-être du troupeau. L'aspect déshumanisant de ce qu'ils appellent « *le couloir de la mort* » ajoute énormément de stress à l'animal et à terme, impacte la qualité de la viande.

Si tous les éleveurs s'accordent pour dire que les primes sont essentielles pour faire tourner les exploitations, la plupart se rejoignent aussi sur le fait que les orientations et la logique des **politiques agricoles et de la PAC** ne vont pas dans le sens du pastoralisme ovin transhumant extensif. Au quotidien, cette logique productiviste pousse à augmenter les troupeaux et les ventes (au risque de ne pas avoir assez de primes). Ce n'est ni compatible avec la logique extensive du pastoralisme de montagne, ni avec le réchauffement climatique (la rareté du fourrage peut pousser à diminuer les effectifs de brebis), ni avec toute autre contrainte qui peut amener à prendre la décision de diminuer le troupeau. Également, depuis la réforme de 2015, la nouvelle façon de répartir les primes (versées au groupement et à redistribuer entre chaque éleveur) est une source de tensions, remettant en cause la légitimité de chacun en créant toujours plus de concurrence sur les terres dans une course au taux de chargement.

Enquêté n°5 : Et du coup, c'est comme un gâteau à partager, et chacun récupère une part en fonction du nombre de bêtes qu'il a, sur la surface qu'il a, en estive. Et en fait, du coup, **ça a créé du conflit entre les éleveurs.** Ça a fermé les montagnes aux nouveaux arrivants, parce que du coup faut partager, et plein de choses comme ça. Donc par exemple ça aussi, ça ... **ça y'a un gros problème, c'est en train de tuer le pastoralisme.** Tout ce qui fonctionnait collectivement, avec des bonnes ententes, voilà, malgré, des p'tits conflits, forcément, avec des gens ... j'veux dire, y'avait quand même une solidarité, une entente, j'veux dire, ça fonctionnait. Là c'est en train de vraiment de se casser la gueule avec ce nouveau système de prime, donc ça aussi c'est ... (...) Et puis ... en plus, après, on est conditionné avec ces primes là, à un taux de chargement, donc si on descend trop bas, voilà. Toujours pareil, on est cautionné par **une politique agricole qui est pas du tout liée à la réalité du terrain.** Donc euh ... par des personnes qui (*rires*) connaissent totalement rien ... (*rires*), mais rien de rien (*rires*). Et du coup qui nous pondent des trucs sans arrêt, qui n'ont rien à voir avec la réalité comme ces taux de chargement, etc. Du coup ça a un peu compliqué. **On est tenu, on est coincé un peu ... dans un système qui nous empêche de bien faire du travail.**

Pour beaucoup, cette contrainte est une véritable menace pour l'avenir, elle conditionne même une très grande partie du maintien du pastoralisme. Pour une petite partie, ce n'est pas une menace majeure. Certains iront même jusqu'à déclarer que c'est impossible que les

primes disparaissent, et sont parfaitement confiant dans leur maintien. Les femmes interrogées ont des avis plus tranchés sur la question des politiques agricoles (un avis tranché négatif), et beaucoup plus détaillé. C'est d'ailleurs le cas pour beaucoup des contraintes administratives. Cela est sûrement dû au fait que le partage des tâches n'est pas toujours très équitable entre les genres, c'est très souvent les femmes qui s'occupent de la plupart des papiers (même quand elles ne sont pas dans l'exploitation).

Enquête n° 6 : C'est de pire en pire. Après je suis aidé, ma compagne elle gère, quand même, heureusement ... 90% des papiers, surtout du GP, parce que moi j'ai les papiers du GP en plus. Elle travaille (...), ce qui est pas évident (...).

(Schéma des contraintes administratives : voir annexe 2)

4.2.3. Les contraintes commerciales

Le métier d'exploitant ovin transhumant en Ariège dépasse les 35 heures par semaine et permet rarement de prendre des congés. Ces contraintes sont acceptées par les éleveurs, car elles font partie intégrante du métier. Mais ce temps de travail, augmenté par toutes les autres contraintes, est plus conséquent que sur les systèmes pastoraux du passé, par manque de **main d'œuvre**. Les effectifs des familles sur les fermes diminuent, par célibat ou simplement parce qu'il est moins coutume que toute la famille reste travailler sur l'exploitation. Un enquêté précise avoir diminué son troupeau quand son père ne pouvait plus l'aider (il est seul, célibataire et sans enfant). Les conséquences sont néanmoins plutôt techniques et aucun éleveur n'exprime de sentiments semblables à un mal-être psychologique. Les stagiaires (BPREA ou autres formations agricoles) sont une solution à ce manque de main d'œuvre. Un agriculteur rapporte avoir 3 stagiaires en simultané qui l'aident sur la bergerie.

Le **calcul du bilan comptable** avec les primes complique certaines démarches, par exemple celle d'un prêt bancaire. Un éleveur proche de la retraite témoigne de son parcours administratif pour transmettre sa ferme à son frère, qui a dû être contraint de d'abord s'associer à son frère avant de lui laisser l'exploitation, car le montant des taxes excédait la limite du raisonnable. Selon lui, ces montants affriolants viendraient des **primes**, qui rentrent dans le calcul du capital de l'exploitation (comme si c'était du bénéfice), donnant l'illusion d'un capital plus conséquent que la réalité. Un autre enquêté confirme ce problème mais un autre le contredit (mais parle d'EBE et non de capital), en soulignant sa difficulté rencontrée pour faire un prêt bancaire face à ce problème. De toute évidence, ces calculs ne simplifient pas le quotidien des éleveurs⁴.

Enquête n°2 : Ben oui, oui oui ! (...) Il me dit que les primes aussi que je touche rentre dans le truc, alors qu'elles sont pas à moi. Ça rentre dans le capital, dans le machin ...

*

Enquête n°7 : Après, oui, parce qu'avant y'avait pas non plus de primes ça fait que finalement les brebis on arrivait à les faire passer avec pas grand chose et il nous restait un peu de EBE, c'est ce qui conditionne la capacité à faire les emprunts, c'est ça que les banques regardent. Bon après, les primes, j'veux dire, elles ne rentrent pas dedans.

Les primes sont essentielles, parce que les prix de la viande d'agneau n'augmentent pas. Pour beaucoup d'éleveurs, les français ne sont pas prêts à acheter la viande à son coût réel, et il n'y a pas de plus-value à avoir un système transhumant (contrairement par exemple au fromage

⁴ EBE est l'acronyme pour excédent brut d'exploitation. Il correspond aux frais de gestion courante, c'est-à-dire le chiffre d'affaires mais sans l'amortissement et les frais financiers. Il est différent du résultat d'exploitation, ou du chiffre d'affaires seul et constitue un indicateur de la rentabilité de l'exploitation. (Source : AGRESTE, 2022). Quand les autres enquêtés parlent de « capital » ou de « chiffre d'affaires », on ne sait pas s'ils parlent d'EBE, de résultats d'exploitation, de bénéfices, ou de chiffre d'affaires au sens strict. De plus, comme expliqué précédemment beaucoup d'enquêtés ont un comptable et ne connaissent pas forcément le vocabulaire spécifique.

d'estive). Le **marché et la filière** ne sont pas particulièrement fructueux, certains signalent aussi des difficultés à trouver des revendeurs. De toute évidence, les fluctuations des cours de l'agneau ont des impacts économiques. L'incapacité à trouver des revendeurs dans la filière ovin viande peut poser des problèmes économiques mais aussi des problèmes de qualité de viande. Si l'éleveur ne peut pas vendre un agneau dans un délai rapide, la bête change de catégorie (devient broutard), et donc de prix à l'achat mais aussi de qualité.

La plupart des éleveurs ont une activité rentable, mais beaucoup sont aussi sécurisés par le métier de leur conjoint. Un enquêté compare même sa pratique à un loisir, tellement le bénéfice n'est pas nécessaire pour faire vivre son foyer, grace au travail de sa femme. Pourtant les difficultés économiques ne semblent pas être vécues de manière plus importantes par les profils célibataires ou veufs. Au contraire, l'éleveur avec le plus de difficultés de rentabilité est en couple et en GAEC avec sa femme. L'**autonomie en fourrage** permet d'être plus résilient aux aléas de prix du foin, surtout avec la sécheresse. Pourtant c'est bien une minorité des personnes enquêtées qui pratiquent ce modèle. Un éleveur déclare que l'achat du foin lui revient à environ 8000€ par an pour les pires années, jusqu'à 10 000€ pendant la sécheresse de 2022, et jamais moins de 2000€. Pour ceux qui sont dépendants du marché pour le fourrage, c'est une grande incertitude qui peut avoir des conséquences psychologiques sur l'anxiété.

Enquêté n°4 : Ouais quand t'es pas autonome, ben t'es obligé d'en acheter. Ben y'a des gens, des collègues on va dire quelque part, des agriculteurs, qui sont dans le même, qui spéculent, c't'a dire que juste l'ordre d'idée t'avais le foin il était peut-être monté à cent dix euros tonnes, là y'en a un en plein milieu d'hiver au mauvais moment, j'te dis pas, ils se sont retrouvé à acheter du foin à trois cent euros tonne, donc c'est presque fois trois. T'imagines ? (...) Putain, mais derrière quoi ... c'est, dans ta tête, ça travaille, quoi, t'as du **stress**. Comme ... le burn-out chez les agriculteurs c'est une réalité ... Et là maintenant tu pars sur des trucs, ou de foin, au mois de janvier, j'te dis que moi j'comptais même les boules que j'avais, en disant, putain ...

*

Enquêtrice : Ah oui vous êtes pas du tout autonome en foin.

Enquêté n°3 : Non, non, y'a des années moins ... pour 2 ou 3 000 euros, mais l'année dernière pour 10 000 euros, et les années d'avant, 8 000, 7000, il nous en manque à chaque fois, du foin.

*

Enquêté n°14 : Maintenant, après c'est, au quotidien, s'assurer d'avoir du fourrage, de trouver du fourrage.

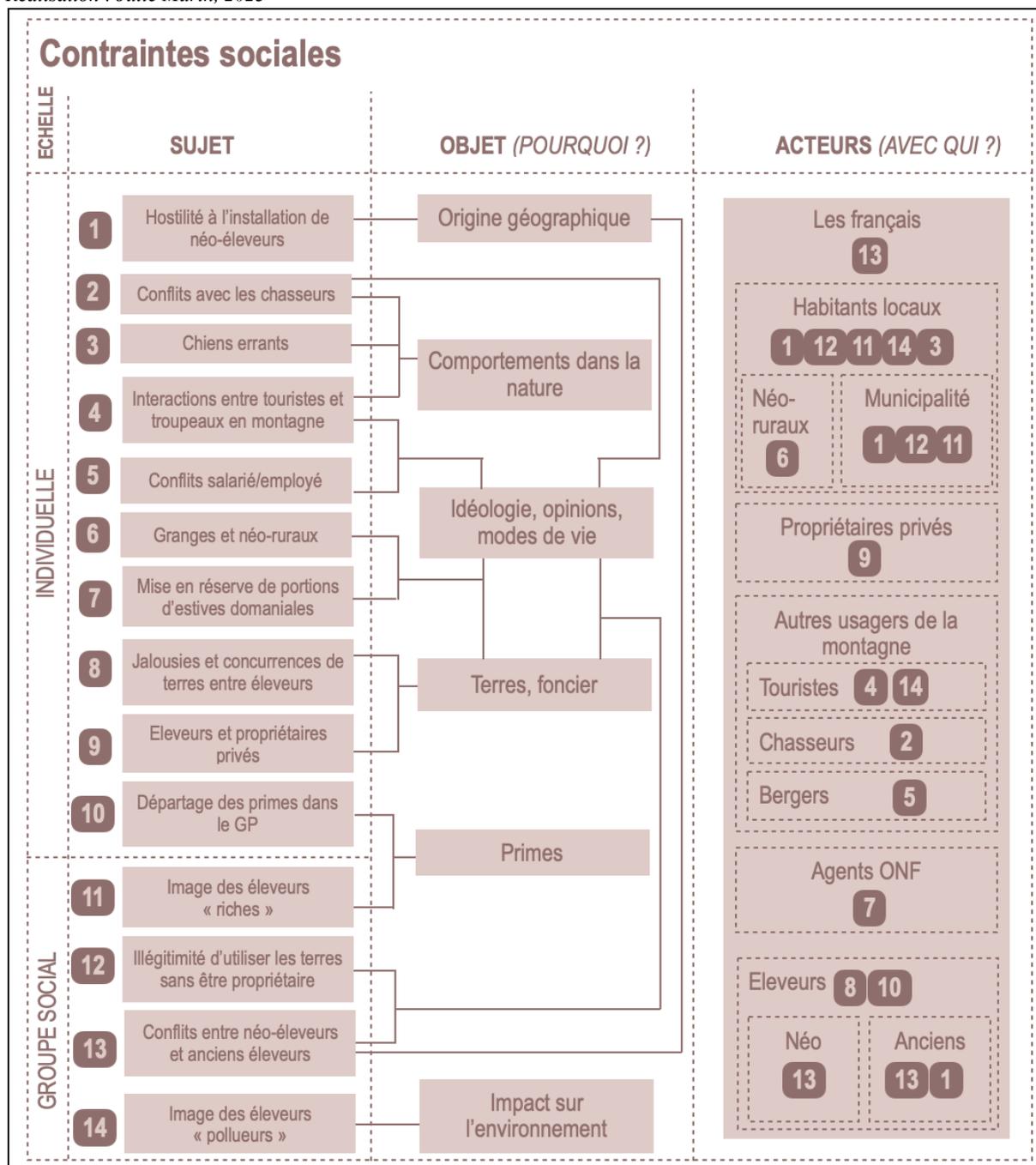
(Schéma des contraintes administratives : voir annexe 3)

4.2.4. Les contraintes sociales

Les contraintes sociales sont nombreuses, mettant en scène plusieurs groupes sociaux ou types d'individus, et traitant de sujets très variés. Elles prennent majoritairement la forme de mésententes, de désaccords, de tensions et plus rarement de conflits. Pour mieux comprendre comment elles sont vécues par les agriculteurs, les contraintes sociales seront analysées suivant l'**échelle**, l'**objet**, le **sujet** et les **acteurs** concernés (fig. 17).

- L'**échelle** individuelle s'oppose à l'échelle du groupe social, autrement dit si le désaccord concerne un éleveur en particulier, ou les éleveurs de manière générale. Dans le cas de l'échelle du groupe social, il n'y a donc pas de conflit avec l'éleveur en question directement, mais un sentiment d'être mal vu, décrié par un autre groupe d'individus.
- L'**objet** de tensions répond à la question « **pourquoi** il y a un désaccord ? »
- Les **acteurs** concernés répondent à la question « avec qui les éleveurs entretiennent ces tensions ? ».

Figure 17 : Sujet, échelles, objets et acteurs des contraintes sociales
Réalisation : Julie Marin, 2023



Cette grille de lecture ne permet pas encore d'analyser les conséquences vécues par ces contraintes, ni de déterminer la prévalence de tel ou tel conflit, mais d'apporter de la clarté aux différents témoignages. Le **foncier** et les **terres** sont des objets de tensions récurrents, suivi des **idéologies** et des **modes de vie**. Le groupe d'individus qui est le plus souvent au cœur des tensions, (ce qui ne signifie pas que c'est la contrainte sociale prévalente dans les discours) sont les **habitants locaux**. Parfois il est utile de décrire des sous-groupes dans les acteurs concernés, comme les néo-ruraux et les élus (ou la municipalité).

L'IMAGE DU PASTORALISME EN SOCIÉTÉ

Les tensions relationnelles sont souvent liées au partage de l'espace en montagne, mais elles sont aussi quotidiennes, en bas des exploitations, dans le village, donc avec les résidents. Elles sont le quotidien des éleveurs, qui sont plus souvent dans les exploitations qu'en estive. **L'image des éleveurs ou du pastoralisme** dans la société est un sujet qui revient dans tous les entretiens. Qu'il s'agisse de l'image locale ou de l'image que les français ont des éleveurs pastoraux, elle est souvent négative, bien que nuancée. Beaucoup de néo-éleveurs considèrent que l'élevage transhumant est idéalisé, comme une carte postale, et que cette image peut desservir la pratique.

Enquête n°14 : Carte postale. Quand j'vois les gens, enfin j'croise plein (...) de camping-cars, et ... putain ... fin ... **ça m'énerve** un peu, c'est comme ça. Tous les gens, bah maintenant t'as tout le monde qui a son smartphone ... (...) Je filme ou j'prends des photos « Aaargh ! On a vu un berger avec des brebis !! Haaaaan ! Olàlà ! Incroyable ! Y'en a encore !! » En gros, c'est ça. (...) Sur le moment, ça m'agace, et peut-être qu'en y réfléchissant on peut se dire, bah finalement ils se disent que oui, ça existe encore, et que la montagne c'est pas qu'un endroit pour poser son camping-car, « aahhhn tout ces arbres ! »

*

Enquête n°4 : Ahh une image de ... **idyllique** là, de **bohème**, là, fin j'en sais rien. (...) Hyper imaginaire, les types ils sont là ... avec son bâton, qui gardent ses brebis avec son chien, là, tu vois ... (...) Ouais, ce côté carte postale, c'est pas ça ...

Enquêtrice : Du coup, plutôt positif la perception ?

Enquête n°4 : Ouais, non, parce-que **c'est pas la réalité quoi.** (...) Parce-que justement quand tu, là tu prends la même image du mec entrain de garder ses brebis avec son chien, et par contre tu met deux mâtins espagnols au milieu de ces brebis, et là tout de suite, tu vas avoir certains qui ont vécus des petites rencontres en montagne et trucs comme ça qui vont dire ah ouais, regardez ces cons, avec leur chien là ... Et ainsi de suite. Et puis voilà, si derrière le type, y a un gros pick up qu'est garré, ah regarde ! les primes, heureusement que ... on paye les impôts et tout le bordel, quoi .. alors que c'est des aides, tu vois. (...)

Parfois c'est simplement l'agriculture, et l'élevage, qui est assimilé comme une grande catégorie d'activité polluuse et peu vertueuse pour l'environnement. Cette image peut aussi survenir en montagne, en interaction avec les touristes.

Enquête n°5 : Et puis ils viennent avec des idées préconçues, t'façon un agriculteur, ça pollue, « ah ouais, t'façon vous avez des gros tracteurs, machin... » voilà. Et, ouais.

*

Enquête n°6 : Non, non ! L'élevage négativement c'est pas à cause de ça en France ... les pesticides, y'a tout ... mais ici, c'est sur, bon déjà y'a cette PAC qui comprennent pas.

Les anciens éleveurs pensent que les habitants sont plutôt compréhensifs, et encore attachés aux traditions pastorales qui font partie de l'histoire ariégeoise. Pour les autres, cette tradition et ces histoires sont perdues, et les habitants locaux sont parfois plus vindicatifs que les touristes à leur égard. Puisque ce sont plutôt des nouveaux éleveurs qui constatent cette hostilité, le problème ne réside peut-être pas uniquement dans l'image de l'acteur pastoral. Cependant, tous les éleveurs, indépendamment des profils, relèvent quand même des remarques de la part locaux concernant l'élevage. Ces tensions concernent souvent les primes.

Enquête n°10 : Oh ça, on l'entend tous les jours. Mais bon, faut passer outre. Des jalousies, ça ... même entre nous, ça on l'entend. Toi tu gagnes plus que lui, et lui il gagne moins ... mais bon. (...) Oh oui les touristes, aussi, oui oui ! « Avec les primes que vous touchez, les agriculteurs ! » . (...) Maintenant, on le voit sur internet ! C'est pas normal, ça. (...) La bouchère, elle l'avait vu.

*

Enquête n°14 : (*les éleveurs sont mal vus*), c'est toujours par rapport aux primes. Tu vois, essentiellement, ... Parce-que les gens sont déconnectés, et qu'on a arrêté de leur dire, mais ... Les primes elles servent à compenser le fait que les gens n'achètent pas l'alimentation au prix où elle devrait coûter.

Par moment, cette vision négative est réservée à une catégorie particulière d'éleveur. C'est ce que rapportent plusieurs enquêtés néo-éleveurs, qui ont rencontré, dès leur installation, une hostilité des locaux à leur présence. Tous les néo-éleveurs n'ont pas eu le même ressenti, ce n'est donc pas systématique, il semble par ailleurs que les enquêtés qui ont ressenti cette hostilité l'expliquent par d'autres facteurs spécifiques aux contextes socio-politiques locaux (mécontentes historiques entre le maire et les agriculteurs, par exemple).

Enquête n°8 : Y'a eu des gens, au contraire, qui étaient hostiles à mon arrivée. (...) Oh je pense que les gens, ils sont pas confrontés, fin confrontés ... au contact de la vie agricole, ils ont pas du tout conscience des enjeux, de la dynamique de la végétation, les ressources alimentaires, les problèmes d'eau, ... ils sont complètement à côté de la plaque, les gens qui habitent même au village, qui arrivent voilà, ... (...) Donc du coup ils se rendent pas compte de ce qui les entoure, pourquoi y'a une haie, pourquoi je sais pas moi des clôtures, pourquoi les brebis sont là et pas là. Tu vois.

LE FONCIER

Les conflits avec les habitants locaux concernent aussi le **foncier**. Le foncier est d'ailleurs l'objet de discorde qui touche le plus d'aspects et de sujets différents dans les contraintes sociales. Certains habitants ne comprennent pas le système collectif des pâturages, en caricaturant, ils trouvent ça illégitime de jouir à titre gratuit de propriétés communales ou domaniales (ou privées pour les AFP), en y exerçant une activité lucrative. Toujours en bas de la montagne, il s'agit aussi simplement de jalousies, entre éleveurs ou non, ou encore avec les propriétaires des parcelles (en montagne ou non). Entre éleveurs, ce sont les nouveaux systèmes de départage des primes qui contribuent à certaines discordes et concurrences sur les terres, qui n'avaient pas lieu avant, et à simplement des complications pour le départage à l'échelle du groupement pastoral. Les conflits de terre engendrent des **conséquences techniques et économiques** qui viennent s'ajouter aux problèmes fonciers déjà existants.

Enquête n°12 : Je trouve que ce qui pose problème dans le discours qui peut être tenu dans un temps par le maire, c'est ... « sur l'AFP les éleveurs ils ont droit à tout, alors que c'est pas chez eux. Ils ont le droit à tout, les propriétaires ils bénéficient de rien. Et en plus de ça, ils ont des subventions. » Voilà. Voilà. Ça résume un peu le discours « Les éleveurs ils touchent des subventions, et en gros ça profite pas au village. » (...) Bref, ça a fait un contexte assez compliqué sur les deux dernières années. Un peu à **mettre en opposition le côté élevage du village et les habitants** et de dire bah y'a ... l'un rend pas service aux agri ... et l'un rend pas service aux habitants, et en plus les propriétaires ils se font presque expropriés, fin voilà.

Ensuite, certaines mécontentes autour de la thématique foncière viennent de l'affrontement de logiques ou philosophies différentes sur la pratique d'élevage. Beaucoup d'éleveurs parlent des « *poètes* » en désignant les néo-ruraux ou les néo-éleveurs, qui n'ont pas repris l'exploitation familiale ou ne viennent pas du milieu agricole. Il y a peu d'estime pour les néo-ruraux en général, qui sont aussi décrits comme des « *hippies* ». Les plus médisants à ce sujet sont surtout les éleveurs locaux. Quand les enquêtés sont interrogés plus précisément sur ce qui dérange dans cette catégorie de population, il y a peu d'éléments factuels, c'est donc probablement une affaire d'idéologie, d'opinions ou de mode de vie. De surcroît, la catégorie n'est pas toujours décrite avec exactitude, tantôt c'est le caractère étranger, donc l'origine géographique qui pose souci, tantôt c'est le caractère alternatif (micro-ferme, habitats alternatifs, etc.). Plusieurs reprochent à ces nouveaux exploitants de ne pas savoir ce que représente vraiment le pastoralisme, de ne pas prêter attention à la qualité, à l'esthétique des brebis, ou à la qualité de la viande produite.

Enquêté n°10 : Pff, ici, non y'en a pas des **hippies**. Nous, dans notre vallée, on a de la chance. Mais dans certains endroits, c'est eux qui ont repris. Dans certains endroits, c'est bien, ils entretiennent, ff... et ils comprennent pas si la brebis elle est jolie, ou si elle est pas jolie ... **ils comprennent rien**.

*

Enquêté n°13 : Non, de nouveaux éleveurs, pas de nouveaux bergers ! Qui n'ont pas la même vision, de la **tranquillité** de la brebis ou pas. (...) Y'en a certains qui sont contents quand ils les voient enfermés, ils se foutent si elles sont comme ça, quoi. (...) Y'en a, ils peuvent descendre des torchons, eh bah ça leur fait pas mal au ventre. (...) d'avoir des brebis présentables et des brebis qui ressemblent à des torchons, euh ...

*

Enquêté n°6 : Pourquoi ? C'est pour nourrir la France, entre guillemets. C'est pour ... mais en fait ces gens là on leur donne des sous pour quoi faire ? **Pour rien faire**. (...) Après je dis pas d'avoir dix brebis. Non mais je veux dire, voilà ... faut pas tomber dans ces trucs de micro-fermes, faut quand même avoir des exploitations qui tiennent la route et qui produisent à la fin quelque chose. On peut pas ... c'est bien les micro-fermes et les fermes pédagogiques et compagnie mais faut quand même devant qui tirent la mule, qui tirent la charette. (...) et puis **produire de la viande** un peu !

*

Enquêté n°7 : C'est comme au village de *** là ils sont trois ou quatre agriculteurs, ils touchent cent vingt milles euros de primes mais je vais te dire ça se voit pas que y'a des agriculteurs dans ce pays. C'est tout bouché, ils **entretiennent rien**, ... oui c'est *** par là haut c'est pareil, regardez le prés là en face.

Le foncier agît néanmoins comme un révélateur matériel de ces désaccords idéologiques fondamentaux. Quelques anciens éleveurs reprochent aux nouveaux éleveurs l'utilisation de terres agricoles inutilement. En somme, puisqu'ils ne produisent pas assez, ils gaspillent des terres et du foncier.

Enquêté n°13 : Moi je vois ces gens qui ont deux chèvres, un âne ! Ces gens là ... qui se croient agriculteurs, et qui en fait, **ils s'accaparent deux terres** où ils ne produisent rien dessus. La terre qu'on a, tant de familles et de gens qu'il y a à faire vivre en France ... si ça produit rien, que voulez-vous que ça fasse.

La problématique des granges foraines permet de matérialiser ces discordes philosophiques en disputes, concernant les chiens qui traversent, ou des clôtures installées par le nouveau propriétaire qui empêche l'accès à l'éleveur.

Le vécu des conflits locaux avec les habitants ou les autres éleveurs est très individuel, et beaucoup d'enquêtés ne vivent absolument pas ces tensions comme de véritables conséquences psychologiques (voire ne vivent pas du tout de contraintes relationnelles). Pour d'autres en revanche, l'impact est loin d'être négligeable sur la santé mentale. Un éleveur en particulier déclare que c'est la contrainte qui a failli signer l'arrêt de son activité.

Enquêté n°5 : Oui oui. Au début ça me touchait vraiment, ah ça c'est un truc qui maintenant me touche moins. (...) Bah moi j'ai hésité plein de fois à arrêter, pour plusieurs trucs. Vraiment c'est qui m'a pris l'plus la tête, c'est les ... conflits relationnels. (...) Et après c'est ce que je disais, les conflits avec les gens, les chiens de protection, fin tous les conflits fin ça m'a vraiment pesé, ... Le foncier aussi, sur les histoires, de ... comment dire. De territoires, voilà, des conflits de territoire quoi ... Avec les gens ... qui sont jaloux, qui veulent récupérer notre terrain ... **fin voilà, tous les genres de conflits, ça, ça m'a vraiment pesé**.

Les réserves biologiques dirigées ou intégrales (RBD et RBI), mentionnées dans les contraintes sur le foncier donnent aussi lieu à des tensions entre les agents de l'environnement et les éleveurs (en particulier l'ONF).

MULTI-USAGE DE LA MONTAGNE

En estive, les interactions avec les **touristes** ne sont pas toujours sereines. Leur comportement en montagne et le manque de « *codes de la nature* » engendre des tensions d'ordre idéologiques, ou plus rarement, de réels conflits. Par exemple, les chiens laissés en liberté sans laisse, ou les interactions avec les chiens de protection. Certains parlent d'une

vraie rupture entre les mentalités en particulier depuis le COVID, qui aurait amené une nouvelle vague de tourisme davantage citadin. Les conséquences sont parfois psychologiques également, puisqu'un enquêté exprime des envies d'expression de violence.

Enquêté n°10 : Un gars, qui était au camping, je vois les brebis qui se regroupent tout d'un coup, et y'avait un chien. Et le gars, il était à 500m, au moins. Du coup, j'ai gueulé ! Et il me dit « oh, ça va ». Eh. T'as de la chance ! T'as de la chance que je puisse pas traverser la rivière, je lui ai dit, **je te foutrais deux bouffes** ! C'est tous les jours, ça. Les brebis, elles ont une peur ...

Sur ce sujet, deux groupes d'enquêtés se distinguent. Le premier groupe est très favorable au tourisme, pour tout ce qu'il apporte au territoire, économiquement mais aussi socialement, puisque plusieurs expriment être enjoués de pouvoir communiquer avec d'autres personnes sur les estives. Certains comportements peuvent agacer, mais dans l'ensemble, ils ne voient pas le tourisme comme une menace pour leurs vallées.

Enquêté n°6 (local) : Je pense que ... **on a besoin de tous. De tout le monde**. Et on a besoin du tourisme, on a des gîtes, y'a des restaurants, voilà, il faut que tout le monde vive. On est pas seul au monde, voilà. Mais, après c'est sur que trop de touriste, c'est pas bon. (...) Non, non, ça, le tourisme, c'est essentiel, pour moi, après.

*

Enquêté n°13 (local) : Oh **moi le tourisme ne me dérange pas**, tant qu'ils laissent les endroits où ils passent, qu'ils respectent, machin. Après, bon, en estive, certains, ils sont un peu insolents par rapport aux chiens, quand tu rencontres quelqu'un qui ont attaché leur chien et qu'ils voient le tiens détachés, bon y'en a qui sont très compréhensifs d'autres qui comprennent pas. (...) Y'en a qui sont très agréables, on passe des bons moments avec les touristes.

*

Enquêté n°3 (local) : (*le tourisme*) Non, après c'est bien parce que des fois, comme je disais à M***, quand tu croises du monde, pour un berger moi c'est intéressant, moi la journée, quand je garde les moutons, euh ... quand t'as accroché quelqu'un, ça fait plaisir, l'heure elle passe vite. Tout seul, ta journée ... (...) C'est pour ça je disais à M***, quand tu vois des touristes, demande leur s'ils ont pas vu des brebis par là ou par là.

Le second groupe est plus mitigé, **le tourisme est source d'ennui**, apporte peu au territoire et constitue une menace pour les montagnes. Le premier groupe, plutôt favorable au tourisme, est majoritairement composé de profils d'anciens éleveurs, ou d'éleveurs locaux, tandis que le second est plus hétérogène mais compte une majorité de néo-éleveurs. Le discours tenu par les nouveaux éleveurs (« *ils ne connaissent pas les codes, ils viennent de la ville, etc.* »), est un discours tenu également par les éleveurs locaux, mais cette fois-ci à l'encontre des néo-ruraux (donc cela inclut les nouveaux éleveurs).

Enquêté n°4 (néo) : Le type de personne a complètement évolué avec le COVID, c'est une nouvelle population qui arrive qui a pas du tout les codes, et du coup c'est du n'importe quoi. C'est ... là, à une époque, t'allais en montagne, bon y avait un certain niveau quoi, tu pouvais croiser des familles quoi tout ce que tu voulais puis après à un niveau supérieur t'avais des gens, **des montagnards**, quoi. **Des gens qui savaient**.

*

Enquêté n°8 (néo) : Parce que les gens ils viennent avec leur chien, qu'ils lâchent un peu n'importe comment, y'a des chevaux aussi donc là y'a souvent des barrières tu vois, renfermé, qui pars, **c'est vraiment des citadins qui arrivent en montagne**, qui comprennent rien et qui font pas d'effort quoi.

Une minorité d'enquêtés font part de conflits avec d'autres usagers de la montagne, les **chasseurs** (en particulier sur les exploitations). Pour certains, ce ne sont pas seulement des tensions ou de la mauvaise entente avec un ou deux chasseurs locaux, mais de véritables conflits qui vont jusqu'au tribunal. Les logiques des chasseurs posent aussi problème (les chasseurs n'apprécieraient pas vraiment la nature à sa juste valeur, et la consommeraient seulement, à la différence des éleveurs qui y vivent quotidiennement), pour d'autres c'est le comportement, comme des dégradations des clôtures, ou des intrusions sur leurs propriétés pendant les battues. Même si ce sont davantage des nouveaux éleveurs qui ont les conflits les plus importants, la rupture entre locaux et néo n'est pas nette sur ce sujet, car certains anciens

n'apprécient pas leur comportement dans la nature non plus. Par ailleurs, aucun élément des profils ne semble justifier ces conflits, on peut donc conclure que ce sont des évènements ponctuels et très individuels.

Enquête n°8 (néo) : Ouais. Là j'ai des clôtures électriques, donc, ils n'aiment pas ça, parce que leurs chiens se prennent le jus, et ... Quelques fois leur chien courent après, y'a des brebis qui roulent, des brebis qui se font mordre. Donc là ... (silence). Et après j'ai eu des coupures, des dégradations sur les clôtures, ou là ... j'ai même ... j'ai même gagné à un procès au tribunal de ***. Là, le chasseur, il a fait appel et c'est à ***.

*

Enquête n°9 (local) : **Eux, du moment qu'ils tuent ... et ils aiment pas la nature**, hein, y'a que le gibier qui se mange qui les intéresse, hein. C'est pas des gens ... ils aiment pas marcher, déjà, ils montent en 4x4 partout, enfin, les trois quart, hein, après y'en a quelques uns encore ça va. (...) Mais bon, ici, ouais ... marcher, ils vont pas se poster, ils prennent la voiture, et puis ils tuent... ils vont voir un sanglier ils vont tuer un sanglier. Après l'autre jour on en parlait, y'a un percnoptère qui est passé, tu sais ... (...) C'est rare, quoi, tout ça ! (...) Bah ils s'en foutent, ils regardent pas ça, quoi. Pareil, ils voulaient lui foutre un pet' (rires). (...) Tu vois, tout ce qui se mange pas ils s'en foutent. (...) Eh ouais, moi quand je vois un percnoptère je suis content.

Il n'y pas qu'avec les néo-éleveurs que certains ont des divergences de vision et d'idéologie, les bergers sont aussi souvent des jeunes, souvent d'origine urbaine, avec des façons différentes de pratiquer le gardiennage que les anciens (Garde *et al.*, 2014).

Enquête n°13 : Après, y'a des manières, on voit pas tous la chose pareil du côté de la conduite des troupeaux. L'école pastorale, maintenant, ce qu'ils apprennent à l'école des pâtres, il aurait fallu qu'ils aillent avec quelques profs il y a trente ans. (...) ces nouvelles techniques, là, qu'ils font. Quand le matin ils sont jamais prêts à les ouvrir, le soir ils veulent les enfermer de bonne heure, tout ce qu'il faut pas faire. (...) C'est l'inverse (rires). Bon y'en a quelques uns qui lâchent tôt le matin, et qui ferment tard le soir, mais ça court pas les rues.

Puisque les éleveurs sont les patrons des salariés, ces relations peuvent rapidement devenir conflictuelles. Par ailleurs, certains néo-éleveurs ont des problèmes avec leur **berger** simplement par mésentente personnelle indépendante d'idéologie du pastoralisme. Ce que beaucoup d'éleveurs relèvent, c'est que les bergers seraient de plus en plus exigeants envers leur patron. L. Garde *et al.* (2014) partage notamment ce constat dans les Alpes du Sud, sur des attentes plus exigeantes concernant les droits de travail du salarié (probablement en relation avec une origine plus urbaine).

Enquête n°5 : Ouais, après y'a aussi ben du coup ça veut dire on embauche maintenant deux bergers, faut qu'ils s'entendent, régulièrement tous les étés on a un berger qui s'barre, donc ... dès faut au bout d'quinze jours, des fois y'a des étés, où on s'est retrouvé à faire huit contrats ! (...) Avec les bergers par exemple, avec nos salariés en fait. C'était quand même assez ... **chiant**. Fin y'a quand même ... j'crois qu'c'est assez général, mais les salariés sont de plus en plus exigeants, et en fait, les patrons sont forcément des cons. **Y'a vraiment une victimisation j'trouve, chez les salariés** ... et, quand j'en parle avec d'autres corps de métier c'est à peu près pareil, donc entre le fait d'avoir du mal à trouver, donc d'être en stress parce que des fois on arrivait des fois au mois d'avril on avait pas de berger, quoi ! Même (rires), juin on en avait plus qu'un ... donc du coup déjà le **stress** de pas avoir de berger pour l'été, et après en plus, les problèmes relationnels avec eux, c'est ... donc y'a ça qui m'a bien pris la tête.

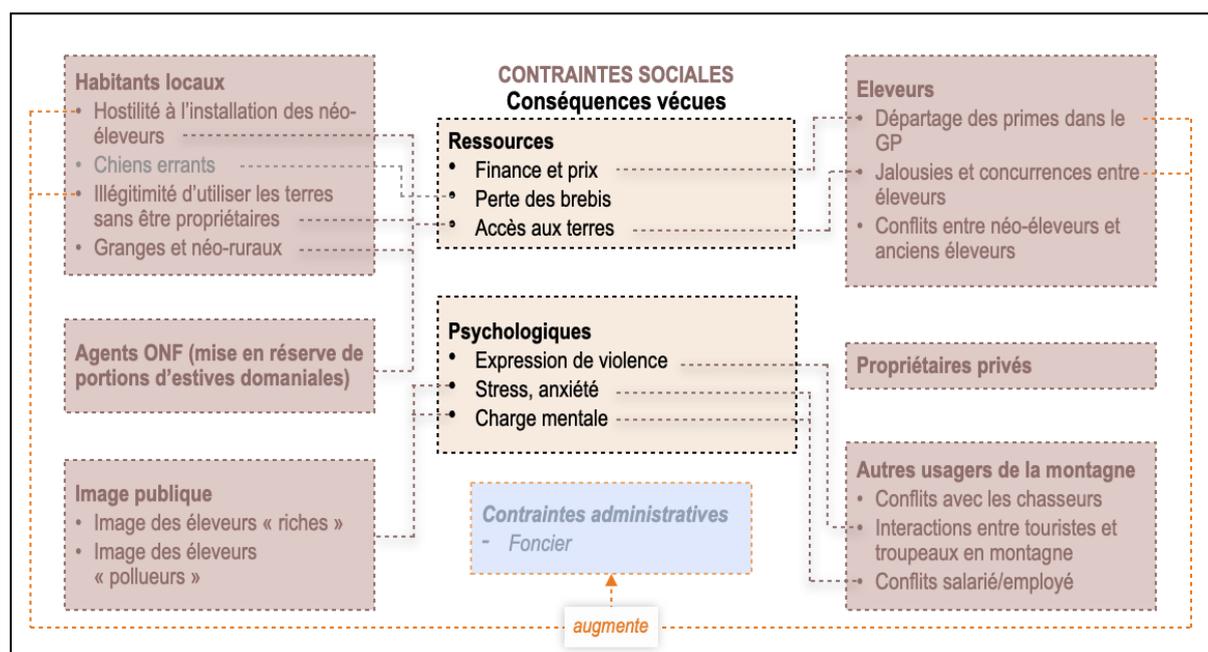
*

Enquêtrice : Et le relationnel avec les bergers ça se passe bien ? Jamais eu de soucis ?

Enquête n°3 : Non, bon y'a eu des fois, des coups de gueule, t'es pas content de leur boulot. Tu vois par exemple, l'année dernière on était pas content de *** **on avait des brebis tuées par l'ours et il nous a pas signalé**, et c'est pour ça qu'on en a eu pas mal qui étaient pas payées. Bon lui il me disait c'est pas la peine de faire un remontée de suivi, c'est l'ours, mais la brebis elle meurt pas comme ça.

Tous les enquêtés ne sont pas en conflit avec leur berger mais beaucoup ont vécu ou vivent encore des problèmes relationnels. Beaucoup d'éleveurs (en particulier les néo-ruraux), ont été bergers avant d'être exploitants. Ceux-ci justifient souvent leur bonnes relations avec leur salarié par leur passé de berger. Pourtant, l'enquêté qui a eu le plus de mésententes, et qui est aussi le plus affecté par la problématique (enquête n°5), était lui aussi berger avant de devenir exploitant. Peu d'éléments des profils expliquent ces disputes.

Figure 18 : Conséquences vécues des contraintes sociales
Réalisation : Julie Marin, 2023



4.2.5. Les contraintes sanitaires

Premièrement, les contraintes sanitaires ne sont pas vécues en tant que contraintes par tous les éleveurs, pour certains, elles n'augmentent pas ou font partie de la vie. Les brebis sont fragiles, même les tarasconnaises ou les castillonnaises qui sont des races rustiques, par conséquent les maladies font partie du quotidien d'un éleveur ovin. Puisque beaucoup d'enquêtés ont un troupeau ovin-bovin, ils comparent souvent les deux sur la résistance aux maladies, infections, parasites, etc. Les brebis demandent plus de vigilance et plus de traitements que les vaches. Les **maladies**, pour certains éleveurs, sont en augmentation. Certains sont persuadés que c'est le changement climatique qui est à l'origine, d'autres pensent que c'est le stress infligé par l'ours, d'autres ne se prononcent pas, et certains ne constatent aucune augmentation. Parmi les maladies les plus citées, on retrouve tous les parasites intestinaux, la pestivirus, qui a d'ailleurs touché également les Isards, la piroplasmose, la gale et la fièvre catarrhale. Les maladies sont des contraintes présentes en particulier en bas, en bergerie, et surtout en été. Pour les éleveurs qui gardent quelques brebis ou béliers en été dans la bergerie, le travail de vigilance et de traitement est double (taons, mouches, infections ...). Un éleveur précise que la fréquence de mortalité des brebis (hors estive et prédation, en hiver et donc en bergerie), est à une par semaine. Il précise que ce n'est pas un chiffre habituel et que ces fréquences s'intensifient anormalement. Les multiples décès en bas de l'exploitation (ajoutés à ceux en estive), sont véritablement épuisants et ont des conséquences psychologiques (mais ces personnes restent minoritaires). Ces contraintes sont souvent vécues à travers le bien-être des brebis.

Ce ne sont pas les maladies qui semblent contraindre les éleveurs en priorité, mais les **traitements**. Augmentation des maladies ou non, les normes sanitaires imposent de plus en plus de traitements, antibiotiques et de vaccins. Pour certains, ces normes négligent la résilience à long terme des brebis. Beaucoup pensent qu'il vaut mieux travailler en préventif, avec de la sélection de race, ou même en anticipant dès l'achat d'une bête. Les coproscopies effectuées régulièrement permettent d'éviter de vermifuger inutilement. Face aux coûts de

certains traitements, des éleveurs préfèrent pratiquer l'auto-médication en faisant appel le moins possible aux vétérinaires. Pour la majorité, les conséquences sont donc essentiellement **économiques**. Pour une petite partie, c'est la qualité de la viande (voir la santé des consommateurs) qui les inquiète, en particulier sur les antibiotiques. Cette inquiétude n'est absolument pas partagée par tous.

Enquêtrice : Ça te gêne pas de mettre beaucoup d'antibiotiques ou de produits ?

Enquête n°3 : **Ça me fait chier parce que ça coûte cher**, mais si on fait pas ça c'est mort, faut les sauver quoi ... Mais bon, le gosse me disait, les brebis c'est vachement fragile. Moi, j'te dis, des fois, j'en suis dégouté.

*

Enquêtrice : Par rapport à ça, est-ce que toi du coup, t'aimerais faire moins de piqûres, de vermifuges, d'antibiotiques, ou à priori est-ce que ça te dérange ... ? T'as l'impression que tu les traites trop ?

Enquête n°10 : **Le prix, surtout** ...

*

Enquête n°6 : (...) Le parasitisme, aujourd'hui, c'est l'avenir, sur l'élevage, surtout sur l'élevage ovin. Je pense que déjà, le coût des produits, qui est ... c'est exceptionnel de voir des prix comme ça pour traiter, fin bon ... et puis, sur la **consommation humaine** derrière.

(Schéma des contraintes sanitaires : voir annexe 2)

4.3. LA PRÉDATION, QUELLES CONSÉQUENCES ?

La prédation est une contrainte qui peut encore être divisée en deux catégories. La politique environnementale et agricole sur la présence de l'ours dans les Pyrénées implique des mesures de protection mises en place (bergers, parcs de nuit, chiens de protection). Ces mesures, propres à la problématique de la prédation, créent de nouvelles contraintes et de nouvelles conséquences. Pour l'analyse, ces contraintes seront appelées contraintes indirectes, en opposition aux contraintes directes qui correspondent à l'action ou à la présence de l'ours lui-même.

4.3.1. Contraintes indirectes de la prédation

Les **mesures de protection** ne font pas l'unanimité chez les éleveurs enquêtés. Leur objectif initial est de diminuer les attaques et donc les contraintes de la prédation de l'ours, cependant pour certains elles sont inefficaces, et créent davantage de contraintes.



Figure 19 : Berger de Maremma gardant un troupeau en Slovénie

Réalisation : Image libre de droit (Creative Commons)

Les **parcs de nuit** sont utilisés par 5 sur les 14 interrogés. Certains n'ont pas d'avis particulier, la grande majorité trouvent beaucoup d'inconvénient ou pensent que c'est inefficace, et un enquêté reconnaît l'utilité et la différence depuis la mesure mise en place. Pour les 10 éleveurs qui n'ont pas de parc de nuit, certains pratiquent quand même le regroupement nocturne, et la plupart ont délibérément choisi de ne pas opter pour ce système de protection, voire s'y opposent fermement, par principe.

Enquêté n°6 : Pour le moment, pas de parc de nuit, mais j'ai bien peur que ça arrive, après je pense que le jour ou y'a un parc de nuit, **on arrête**.

*

Enquêté n°9 : Après j'ai pas voulu rentrer dans ce système de parcs, de chiens de protection, **j'aime bien être libre** de mes actes, actuellement c'est le préfet qui dit faut faire ci, faut faire ça, ça, non !

*

Enquêté n°13 : Et d'un jour à un, et l'année dernière est arrivé le truc le plus abominable c'est de devoir les fermer tous les soirs, ... **Le parc de nuit, ça, c'est la dernière des choses**.

Les exploitants qui sont le plus catégoriques sur le refus des parcs de nuit sont les agriculteurs locaux, qui ne conçoivent pas forcément le pastoralisme avec un gardiennage permanent (ou même sans berger du tout). Regrouper et clôturer des brebis en montagne revient à faire le strict inverse de l'objectif des pratiques transhumantes, la brebis n'est plus libre (l'éleveur non plus), il n'y a presque plus d'intérêt de la faire quitter la bergerie. De toute évidence, ces profils ont connu une pratique différente et un pastoralisme sans ours (avant 1996), que ce soit eux ou à travers leurs parents, à l'inverse des néo qui n'ont pas eu à changer soudainement leur façon de travailler.

Enquêté n°10 : Voilà. Ca c'était le vrai pastoralisme, à l'époque. Vous allez voir, si vous la laissez, si rien ne boite, et voilà. C'est pas rassemblé, là, ça c'est zéro. (...) ... ça c'est ... zéro, hein. Maintenant y'a que de ça, faut grouper. Ils ne savent pas ce que c'est, la montagne. Il faut y être né.

Outre le principe et la symbolique d'être contre les mesures de protection (et donc la prédation), les raisons qui poussent à ne pas choisir ce système, ou à ne pas l'apprécier, peuvent être simplement d'ordre environnemental, car certains reliefs et estives ne permettent pas ou ne facilitent pas l'installation de clôtures. D'autres enquêtés déplorent le supplément de travail pour les bergers qui doivent maintenant aussi être attentifs la nuit. Certains mentionnent davantage des détails techniques, par exemple l'impossibilité de se sustenter pour les bêtes une fois enfermées la nuit (d'autant plus problématique en cas de forte chaleur, ou les brebis préfèrent se nourrir à la tombée de la nuit), ou encore l'effectif du troupeau trop élevé (qui implique plus de temps de travail pour les regrouper). Le regroupement nocturne sur une même parcelle, resserrées, favoriseraient le développement de certaines maladies (rhumes, parasites) selon certains enquêtés, en particulier le piétin qui revient à plusieurs reprises dans les entretiens, surtout par temps humides.

Les contraintes liées aux parcs de nuit sont vécues différemment selon chaque éleveur, mais les conséquences qui sont les plus partagées concernent le bien-être animal. Les maladies qui se développent plus facilement dans un univers fermé et humide entraînent la souffrance des bêtes (mais aussi des impacts économiques sur les traitements et vermifuges), mais les brebis souffrent aussi de ne pas pouvoir manger la nuit dans les fortes chaleurs. Le simple fait d'être enfermées est une **souffrance** selon certains enquêtés, elles ont besoin d'espace.

Enquête n°13 : Mais parce que **les brebis ne sont pas bien**, à l'heure de manger elles sont dedans. Le matin, il faudrait qu'elles soient levées ... le soir elles pourraient manger jusqu'à minuit ou une heure du matin, surtout en journées chaudes comme l'année dernière. (...) Celui qui va me montrer qu'une bête enfermée est meilleur qu'une bête en état libre je veux la voir tout de suite, à l'estive je parle, pas en bas. Si elle rentre en plaine avec un saut de maïs tous les soirs, ou un saut d'orge, la d'accord. **Mais à la montagne une bête enfermée, c'est une bête qui souffre point final.**

*

Enquête n°4 : Quelque part c'est rassembler mille brebis sur un endroit que tu ... fin tu fais tourner hein bien sûr, y'a pas de soucis, mais les brebis tu les a toutes enserrées, **une brebis ça a besoin d'espace**, ça a besoin ... c'est toujours pareil, quand t'as les premières qui vont passer, les autres derrières, qu'est-ce qu'elles vont ramasser, quoi... Vaut mieux la brebis la laisser gérer toute seule, et puis la, la surveiller, quoi.

*

Enquête n°11 : **Cet été elles ont souffert**, elles pouvaient pas manger, elles mangeaient jusqu'à minuit. Même minuit et demi une heure. Puis, elles se coucheraient. Et là, elles peuvent pas, puisqu'elles sont enfermées.

*

Enquête n°10 : L'an dernier ça allait bien, il a fait un été super sec, une année où il pleut, les parcs de nuit trois jours après vous allez avoir ça de boue dans le parc ! elles vont être bien les bêtes, là, tout l'été, le piétin, et ... oh non, ça c'est plus possible.

La **garde du troupeau en estive** avec la **présence d'un berger** n'est pas une pratique liée directement à la prédation. Certains éleveurs considèrent qu'un troupeau doit être gardé dans tous les cas, et que la présence d'un berger est indispensable. Certains au contraire, les anciens, n'employait pas de bergers et iront même jusqu'à dire que c'est une source de stress pour le troupeau (donc une conséquence sur le bien-être animal). Aujourd'hui, l'emploi d'un berger salarié est remboursé en quasi-totalité en zone de prédation (Min. Agriculture, 2023), et constitue, avec les chiens de protection et les parcs de nuit, les trois mesures de protection obligatoires (au moins deux sur trois en cercle 1) pour justifier des indemnités). Certains éleveurs se sentent donc, tout comme les regroupements nocturnes avec clôtures et les patous, obligés de changer leur pratique. D'autres regrettent, au contraire, que les indemnités pour le gardiennage soient conditionnées par les zones de prédation. Tous les enquêtés qui transhumant encore (13 sur 14) ont au moins un berger sur leur estive.

Enquête n°13 : La position d'un berger sur une estive, **les brebis ne sont pas tranquilles**. (...) Enfin des estives comme on avait, à ***, chaque bête avait ses quartiers, chaque bête était tranquille. On y allait tous les dix jours pour y faire un tour et voir, et tout se passait ... la première année que je suis montée à *** j'en ai perdu deux, sur deux cent ... donc bon, ça peut m'arriver de les perdre à la maison, je veux dire !

*

Enquête n°10 : Avant, les estives non gardées, ... il y avait pas de berger dans les montagnes et ça se passait très bien, maintenant ... (...) Là où j'étais avant, il y avait pas de berger. Y'avais pas de soucis, il manquait, j'en montais bien plus, jusqu'à 500, bêtes !

Les contraintes liées au berger sont le plus souvent sur la relation employé-salarié, comme mentionné dans la partie contraintes sociales précédentes. Il s'agit de rapports conflictuels liés à des tempéraments individuels, ou des désaccords sur la pratique du gardiennage, ou de la qualité du travail en général. Cela peut aussi être sur la relation entre bergers quand ceux-ci sont plusieurs. Ce sont majoritairement des conséquences psychologiques (mauvaise entente, discordes qui créent de l'anxiété et de la charge mentale).

Enfin, parmi les conséquences indirectes de la prédation et les mesures de protection, la plus problématique semble être les **chiens de protection** (*fig. 19*). Les patous ou chiens de protection sont une contrainte fortement liée à la prédation (aucun des enquêtés n'avait ou n'aurait eu de patous sans prédation), mais la mesure divise fortement : 8 sur 14 possèdent des patous au moment de l'entretien (certains en ont eu mais ont décidé de ne plus en avoir, ou à l'inverse ont décidé à la mort de leur chien actuel de ne plus en reprendre). Parmi les quinze agriculteurs interrogés, certains sont fermement opposés à la présence des chiens de protection, d'autres en ont adopté néanmoins en déclarant y être obligés (de même que pour

les deux autres mesures de protection). Les chiens de protection peuvent être présents sur l'estive (et donc à l'échelle du groupement), et en bas de l'exploitation, le plus souvent pour les éleveurs qui ont leur exploitation en altitude et qui sont aussi vulnérables à la prédation en bas de la montagne. Les contraintes créées par les chiens de protection sont majoritairement des nouveaux conflits sociaux : en estive en particulier avec les touristes et autres usagers de la montagne, et sur l'exploitation avec les habitants locaux. Les éleveurs parlent de plaintes du voisinage pour nuisances sonores, mais surtout des accidents avec les humains (et les chiens non attachés) qui semblent très courants. Cela vient s'ajouter aux conflits liés au multi-usage de la montagne, et contribue par ailleurs à l'ambiance conflictuelle générale et la mauvaise image des éleveurs dans la société.

Enquête n°6 : Ou maintenant, avec les chiens de protection. Les chiens de protection, c'est obligatoire maintenant ... et alors, ils tombent dessus « on peut plus se promener en montagne ». (...) C'est un truc de fou. Avant, encore, les tensions étaient un peu dissimulées, ils savaient que s'ils nous parlaient de l'ours ils pouvaient attraper une paire de claques. Mais maintenant, le problème, un l'autre jour il me dit il peut plus se promener en montagne depuis cette année ... ben moi je lui dit, ça fait 10 ans que je peux plus travailler. Nous, les patous, on y est pour rien ! Moi je suis contre les patous. Je suis peut-être plus contre les patous que contre l'ours. C'est invivable. (...) **Oh oui, les patous, c'est des problèmes du 1er janvier au 31 décembre, c'est toute l'année. Et on est obligé d'en avoir.** Par contre, je suis content de les avoir.

*

Enquête n°11 : Et si vous avez les chiens de protection, il va l'agresser, ils vont ... parce-que c'est un problème les chiens de protection, hein. **Aujourd'hui on te dis, presque, c'est plus l'ours le problème** (...).

Les conséquences sont majoritairement d'ordre psychologique, directement liées au multi-usage de la montagne et aux accidents provoqués par les patous sur des randonneurs ou des chiens non tenus en laisse. Il s'agit aussi simplement de la charge mentale engendrée par l'éducation et l'entretien de l'animal.

Enquête n°6 : On va péter les plombs, on nous impose les chiens, moi j'ai eu des soucis avec les chiens. (...) Tout ce travail, personne ne le voit. **Moi je suis en stress permanent** quand j'ai les chiens ici.

Pour beaucoup les chiens de protection impactent le bien-être des brebis et constituent une source de stress supplémentaire, sans oublier que parfois les patous peuvent eux aussi attaquer des brebis (en particulier quand ils sont petits). Le stress impacte aussi la qualité de la viande, dont les agriculteurs soulignent aussi les conséquences (au niveau de l'esthétique de la brebis, ou de son poids). Certains mentionnent simplement la perte de la brebis tuée par un patous d'un point de vue économique ou technique.

Enquête n°5 : Après en plus, fin les, les chiens ils emmerdent les brebis toute la nuit, et les brebis elles dorment pas de la nuit du coup le matin elles arrivent pas à se lever. (...) Du coup on a aussi des brebis qui sortent moins belles qu'avant de la montagne ... fin voilà quoi, y'a des soucis quoi.

4.3.2. Les contraintes directes de la prédation



Figure 20 : Ours brun femelle à Stari Kot, Slovénie
Réalisation : Image libre de droit (Creative Commons)

La **simple présence (symbolique) de l'ours**, sans attaque, a déjà des conséquences en montagne. Le caractère politique du sujet a érigé l'ours comme un débat public, où tout le monde a le droit à la parole, concerné ou non. Cette notion de légitimité à exprimer son opinion sur ce sujet est par ailleurs une thématique récurrente qui semble irriter les éleveurs, en particulier dans les situations d'interaction avec des touristes (comme évoqué dans les contraintes sociales). L'ours contribue à une image négative des éleveurs, puisque la grande majorité ne sont pas favorables à sa présence, les pasteurs sont désormais opposés de fait aux « écologistes » (et ce, indépendamment des profils). Ce n'est pourtant pas la réalité, puisque beaucoup d'enquêtés partagent des idéaux communs aux politiques écologistes, en mentionnant dans leur pratique la réduction des pesticides, la lutte contre le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre (en évitant d'utiliser les engins agricoles coûteux en énergie), la protection de la biodiversité (beaucoup mentionnent les Isards, le coq de bruyère, plus rarement le percnoptère) et des paysages ouverts montagnards. Cependant ces convictions ne signifient pas qu'ils sont entièrement d'accord avec tous les idéaux écologistes, et tous les éleveurs interrogés affirment être contre l'ours (à des degrés différents). Ce clivage avec l'opinion populaire, majoritairement en faveur de l'animal (Benhammou, 2007), semble s'agrandir d'années en années selon les enquêtés, contribuant à un climat d'hostilité en montagne et même parfois en bas de la montagne, dans les villages avec les habitants locaux. Ce clivage se matérialise par des interactions houleuses, ou simplement par des regards. Les conséquences de cette rivalité « pro-ours » et « anti-ours » sont essentiellement d'ordre **psychologique** (anxiété, mal-être). Des enquêtés vont jusqu'à exprimer des envies (ou des menaces, selon le ton) d'expression de violence sur autrui (voire de meurtre). **Les expressions de violence sont essentiellement formulées par des profils d'éleveur fortement passionnés**, qui placent la brebis (l'animal) au centre avant tout autre facteur (qualité, montagne, valeurs).

Enquête n°2 : Rah, chaque année il me manquait les meilleures brebis. Ça me rendait fou. Après le raisonnement des gens, « on vous les paye », ceci, cela, ça me gonflait. **Un jour j'ai failli en descendre un.** (...) il voit la brebis et il dit « ouh », il fait comme ça. Je lui dit, oui ... Par hasard, là. Comme ça, je lui dit, c'est le travail de l'ours, ça. « *Oooh avec votre ours vous vous plaignez tout le temps ! Vous touchez des primes, on vous les paye !* » Putain. Je prends le bâton, je lui dit « *répète ce que t'as dit* ». Le mec il est devenu blanc comme l'enveloppe, là. (...) **Mais s'il le répète, je le descends.** (...) Après ça m'aurait coûté cher, hein, Et y'avait la femme, elle lui a dit (*rires*) « *viens, viens, viens on s'en va !* » Elle lui a dit ... (*rires*). « *Répète le ce que tu viens de dire* », je lui dis. (...)

Enquêtrice : *T'en as beaucoup des gens qui tiennent ce discours, là ?*

Enquête n°2 : Y'en a pas mal, pas tout, mais une bonne partie. Alors on vous les paye, ou vous faites que râler les paysans, vous touchez des primes. (...) On entend que ça tout le temps. Alors j'y dit, avant de **faire une bêtise, une grosse bêtise**, tu vas rester à la maison (...).

*

Enquête n°6 : Avant j'étais en colère, maintenant j'ai du dégoût ... Et je dis le jour ou je vais être fatigué, ou un autre, va être fatigué par sa journée va pas falloir qu'il y en ai un qui nous gratte. Parce que tant pis, y'en a un **qui partira en prison, il fera une bêtise derrière**, mais avant il va faire rattraper à celui qui vient lui faire des sourires, hein. Parce qu'on est décriés, hein. Nous on est ... t'façon, en France on tape toujours sur les mêmes, les agriculteurs.

La **présence physique de l'ours**, même sans attaque, suffit aussi à créer une nouvelle contrainte, aux conséquences multiples. Le prélèvement des brebis en estive est un problème mais la seule présence physique sur l'estive impacte déjà le troupeau, le berger, et les chiens de protection. Ces attaques sont vécues différemment par les éleveurs mais les conséquences sont majoritairement psychologiques et sur le bien-être animal (les deux sont souvent liés).

Les **conséquences psychologiques** sont de la charge mentale, de la peur et de l'anxiété (et des symptômes physiques comme l'insomnie). Si ces impacts doivent concerner davantage les bergers qui sont en première ligne sur les estives, des éleveurs ressentent le stress vécu par le berger (certains sont très empathiques envers leurs employés et expriment de la colère vis-à-vis de cette situation qu'ils considèrent comme injuste). La symbolique du prédateur menaçant (voire *sournois*), et *puissant*, qui sévit davantage dans le brouillard, la nuit, contribue au stress et surtout à la peur qu'ont les bergers et les éleveurs en été sur les estives. Quelques enquêtés reconnaissent même qu'en termes d'attaques et de nombre de mortalité, les chiens errants font plus de dégâts. Pour autant, les chiens errants n'ont pas d'impact psychologique, cela est donc certainement dû à la symbolique de l'ours, à la dangerosité présumé pour l'homme (que beaucoup mentionnent, ils ont peur pour les brebis, mais aussi **pour eux-mêmes** ou les bergers), au caractère sauvage de l'animal.

Enquête n°6 : Mais venez avec nous la nuit faire le tour des brebis, voir ce que c'est qu'un **fauve à l'état naturel**. Il faut être courageux, même nous, on l'a fait pour défendre nos bêtes, aussi rudes qu'on soit, les jambes nous tombent. A la moindre ombre, le moindre bruit ... même le gars derrière vous qui vous suit ... Ah non, mais ... Vous passez en mode survie. Même si vous ne le voyez pas. Mais avoir un prédateur comme ça, **un animal aussi puissant** proche de nous... Sans le voir, je dis bien, et le problème c'est que quand on fait ça, après il vous faut trois mois pour arriver à dormir, toutes les nuits que j'ai eu fait ça à défendre mes troupeaux (...). J'ai passé trois mois toutes les nuits que ça soit n'importe quelle heure, j'avais l'ours devant. Je me réveillais comme une balle, non mais à devenir **fou**. (...) Pas besoin de se faire un **film d'horreur**, hein ! (...) Non, mais niveau sournois, c'est très très sournois, fin je veux dire c'est très discret vous le voyez jamais. Et c'est le mythe derrière aussi sûrement, et c'est la **peur** aussi ... je l'ai vu, j'étais content d'être loin, quoi. Je veux dire, que déjà, on le croise autour des troupeaux, fin nous on est vraiment en danger. (...) Il est en mode prédateur, c'est le dernier sur la chaîne, c'est lui le chef, il a une tête, il est là pour bouffer des brebis ou bouffer à vous. Il a pas cette tête de winnie l'ourson qui vous regarde tranquille.

*

Enquête n°13 : Et puis bon, toujours être emmerdés. On passait les brebis à la montagne aussi un peu pour de la tranquillité. Et là, on travaille sur les exploitations à tout bout de champ on est appelé (...). Faut que tu partes 2 ou 3 jours en estive ... et puis bon, du temps que tu fais en haut, ça se fait pas en bas. (...) et puis bon j'ai mon père qui a plus de 70 ans, même si il suit toute l'année, si un jour c'est un **choc** pour lui, la famille, c'est pas une partie de plaisir. (...) une année il s'en est enroché, 24 ou 25 d'enrochés, (...) Ca aussi, faut pouvoir le supporter. C'est **angoissant**.

*

Enquête n°14 : C'est pénible pour le salarié surtout. Nous, ça nous ... ça nous mine, et le salarié, encore plus, parce que lui c'est du quotidien, c'est tous les jours. Ça a un **impact psychologique** sur lui, sur son travail, sur son état d'esprit, sur sa santé psychique, et physique ...

Les **attaques**, donc la perte d'une brebis (ou la peur de perdre une brebis) ont un impact résolument psychologique pour beaucoup des éleveurs interrogés. Si certains insistent sur leur sentiment propre, d'autres au contraire accentuent leur discours sur la souffrance des brebis, en détaillant des états dans lequel ils ont retrouvé certaines bêtes après une attaque, ou des marques évidentes de stress et d'anxiété d'être en estive. Pour certains, la montagne n'est même plus une source de plaisir pour leur brebis. Quelques-uns appuient sur le **caractère irremplaçable de la brebis, qui n'est pas une unité mais bien un individu à part entière**, c'est donc véritablement l'affect de la brebis qui rentre en jeu. Les profils sociologiques se révèlent particulièrement à travers les différentes conséquences vécues de la perte d'une brebis. Quelle que soit la conséquence vécue, les profils de passionnés d'ovin sont bien plus impactés par les mortalités que les autres.

Enquête n°2 : Rah, chaque année il me manquait les meilleures brebis. Ça me rendait fou. Après le raisonnement des gens, « on vous les paye », ceci, celà, ça me gonflait. (...) Et ce qui m'a foutu le plus les boules, je la ramasse je l'avais achetée à la cabane le temps de manger et y'avait son agnelle qui était avec elle, et alors les mouches l'embêtait, l'agnelle elle est allée se coucher contre la plaie pour lui tourner les mouches, putain quand j'ai vu ça ... **ça m'a démonté, ça.**

*

Enquête n°6 : Comme je vous dit, moi aujourd'hui c'est simple, mon chien, mes chiens, je le dis aux gens, ça va plus vite, ils comprennent pas avec le chien, j'écrase votre enfant je vous donne un million d'euros et vous refaites le même. Et vous lui donner le même nom ! On verra, si c'est le même. Moi mes brebis vous pouvez me donner trois ou quatre cent euros, je m'en fou, je veux ma brebis. Un tracteur ou une voiture vous l'explosez je m'en fou, mais une brebis, c'est irremplaçable. Ou alors on fait du clonage. (...) Mais les gens qui fatiguent, mais pourquoi on a ça, c'est parce qu'**on a du coeur et qu'on aime nos bêtes**. Fin, **psychologiquement**, se faire bouffer des **brebis qu'on aime** ...

*

Enquête n°13 : Nos animaux on les a, **on les aime**. On est pas là pour les faire ... (...) faut pouvoir le supporter. C'est **angoissant**. (...) Non et puis même pour les tranquillités de bêtes ... Le stress, la productivité (...).

Parfois cette notion d'irremplaçable est aussi liée à la génétique (pour les éleveurs qui font de la sélection de race et le phénotype), et donc davantage à la qualité et l'esthétique de la viande et du troupeau. Le stress a des impacts sur la qualité de vie de la brebis, sur son poids, sur la qualité de la viande à la sortie, et sur son esthétique. Pour certains c'est plus préoccupant que le bien-être de leur brebis, pour d'autres c'est l'inverse, pour une autre partie ni l'un ni l'autre ne sont des paramètres déterminants dans le vécu de la prédation.

Enquête n°6 : Parce que le travail c'est ... **manger une brebis, c'est quinze générations derrière**. Ça fait ... deux cent ans qu'il y a des brebis dans la famille, et on a toujours évolué à toucher le meilleur. Après qu'il y en ait qui meurt naturellement, y'en a toujours eu qui meurent, des brebis, en montagne. Mais bon, quand vous prenez un dérochement comme vous avez vécu y'a deux ans.

*

Enquête n°13 : La productivité (...), la qualité ... tout ! (...) Là, si vous les remonter pas en état, elles profitent pas, elles perdent plus qu'autre chose (...). Vous pouvez redescendre des arbalètes.

*

Enquête n°10 : Alors tout l'hiver on fait du mieux qu'on peut, et ça arrive la haut. **Tout le travail il est foutu en l'air**. Après elles avortent, aussi.

Pour une minorité, la perte d'une brebis n'est pas la contrainte principale, elle est moindre. Encore ici, cette position est révélatrice des motivations qui ont poussé les enquêtés à choisir ce métier (la montagne et/ou la brebis). Ceux qui déclarent ne pas être affectés (ni économiquement, ni psychologiquement), par la perte d'une brebis, sont les profils d'éleveurs avec les plus gros effectifs de troupeaux, qui favorise la qualité dans leur métier au bien-être ou autres considérations écologiques.

Enquête n°7 : Oui, mais bon, c'est pas une question qui manquerait une brebis. Même s'il en mange vingt, trente ou quarante, ... (...) On est pas à dix brebis près, c'est pas la question, **c'est un problème de tranquillité. De liberté.**

Mais la perte d'un animal a aussi des conséquences techniques et économiques, sur la ressource. Bien que ces mortalités soient prises en charge (et la plupart sont d'accord pour dire que les indemnités en cas d'attaque d'ours sont largement suffisantes), quelques enquêtés reprochent au dispositif des incohérences et des failles qui empêchent parfois d'obtenir des aides financières. Certaines attaques ne sont pas reconnues comme causées par l'ours, parfois l'obligation de déclaration avant 72h post-attaque est difficilement applicable sur des terrains accidentés, peu visibles (pour trouver les corps des brebis). Parfois certains bergers ne signalent pas les attaques à temps, parfois les vautours sont arrivés trop vite pour collecter des éléments et faire expertiser les cadavres.

Enquête n°6 : Ben oui, on nous dit qu'on nous les paye ! **Sur 29, j'en ai eu 2 de payées, 27 pas payées.** Disparues. Bon, y'a eu des disparues. Après on en perd, hein, disparues c'est simple l'ours il vous la mange, les vautours un quart d'heure après le matin, ils sont dessus. Pour si peu que le terrain, il soit un peu sale, si vous tombez pas nez à nez avec la peau, vu que les vautours ont mangé ça sentira pas la charogne. Bon on en trouve bien sûr, fin ... Heureusement d'ailleurs. Maintenant y'a une nouvelle règle des 72h, il faut présenter la bête sous 72h, vous avez deux jours de brouillard ou trois c'est foutu.

*

Enquête n°13 : Mais indemnisés quoi ? Il faut savoir, ce qu'on est indemnisé. Certes, celles qu'on trouve, qu'on a machin, celle là elle est indemnisé correctement, **mais les autres, on s'assoit dessus.** Bon ils ont beau vous dire qu'ils comptent une perte indirecte, sur la brebis qu'on trouve, mais bon, pour moi ça ne fait pas le manque à gagner des bêtes qu'on vendait.

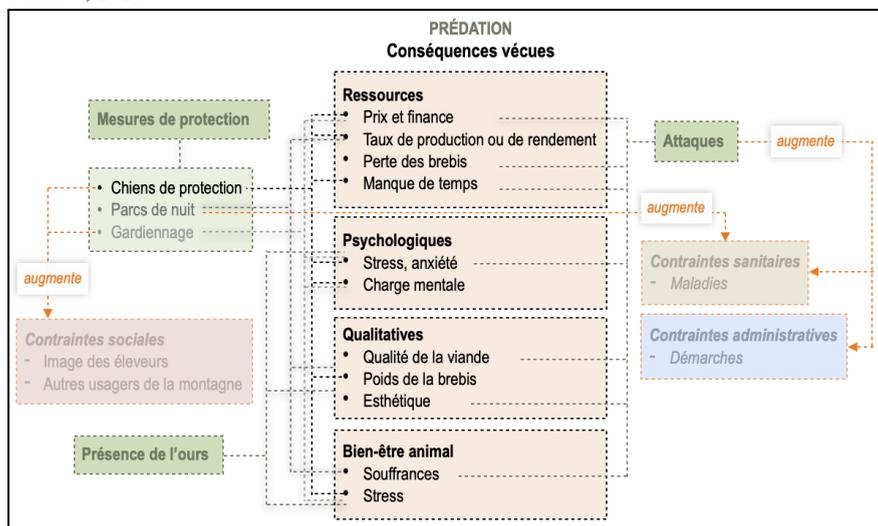
Pour l'enquêté qui a arrêté de transhumérer, il déclarera que c'est surtout le fait que beaucoup de ses brebis attaquées ne soient pas considérées comme prédatées par l'ours et donc non indemnisées qui le poussera à prendre la décision d'arrêter.

Enquête n°2 : Moi j'étais un des plus sinistrés peut-être dans le coin. Sans arrêt c'était 20 brebis par an, en moyenne. Payées, deux, trois ou quatre. (...) Là j'ai dit, et que quatre ou cinq indemnisés, ou peut-être six, la dernière année, 19, là j'ai dit maintenant c'est fini j'arrête.

Un enquêté révèle ses inquiétudes vis-à-vis des impacts sanitaires non visibles ou indirectes de la prédation, d'une part le stress qui peut les rendre plus fragiles et donc malades, mais aussi des coups qui ne sont pas visibles et des blessures qui se déclarent bien après (parfois même en hiver) et qui ne sont par conséquent pas indemnisées. Finalement, malgré des sommes largement suffisantes (sur le plan économique uniquement), beaucoup perçoivent néanmoins encore des conséquences économiques des attaques d'ours.

Figure 21 : Conséquences vécues de la prédation

Réalisation : Julie Marin, 2023



4.3.3. Acceptation de la contrainte et de ses conséquences

La plupart des éleveurs interrogés estiment qu'il n'y a aucune condition où ils pourraient accepter la présence de l'ours.

Enquête n°6 : Une cohabitation, c'est pas possible, faut pas rêver. C'est comme le loup et l'agneau ça c'est des fables de la fontaine, c'est pas des mensonges quoi, mais c'est la base ... on peut pas faire cohabiter un ours avec du pastoralisme, c'est pas possible.

*

*Enquête n°1 : Parce que résilience, ça veut dire accepter tout et se taire. Qu'on se replie sur soi-même, voilà. **Et se replier sur soi-même, il en est pas question.** On nous en impose trop, et assez, d'accord ? Donc, moi, je ne veux pas tomber dans la résilience, je veux tomber dans le fait qu'on nous comprenne.*

Certains évoquent cependant des mesures qui améliorerait la vie avec l'ours, sans pour autant l'accepter. La notion d'acceptation semble compliquée à envisager puisqu'elle est souvent synonyme d'abdication, voire de soumission à des mesures qui sont intrinsèquement contre le pastoralisme, selon eux.

*Enquête n°1 : Parce que résilience, ça veut dire accepter tout et se taire. Qu'on se replie sur soi-même, voilà. **Et se replier sur soi-même, il en est pas question.** On nous en impose trop, et assez, d'accord ? Donc, moi, je ne veux pas tomber dans la résilience, je veux tomber dans le fait qu'on nous comprenne.*

Parmi ceux qui estiment que certaines mesures permettraient d'alléger leur quotidien avec l'ours, plusieurs citent la gestion de la population d'ours, donc l'autorisation de prélèvement. Beaucoup d'enquêtés partagent leurs inquiétudes par rapport à la prolifération de l'animal, d'autres suggèrent de prélever en particulier les « ours à problèmes », ceux qui attaquent le plus sur certaines estives afin d'éviter également les comportements reproducteurs des oursons quand il s'agit d'une femelle. Par ailleurs, plusieurs éleveurs pensent que les ours prélevés en Slovénie étaient en fait des ours à problème, de manière générale l'origine de l'ours, qui n'est pas de souche pyrénéenne, est un argument supplémentaire en sa défaveur. Certains ont l'impression que l'Etat⁵ s'est fait dépassé par la présence de l'ours, et qu'il ne gère pas suffisamment la situation. Beaucoup d'enquêtés précisent qu'ils aimeraient au moins pouvoir se défendre sans risquer d'aller au tribunal, pour apaiser leur peur en estive (en particulier pour les bergers).

4.3.4. La prédation, contrainte n°1 ?

Cependant, il reste à répondre à l'hypothèse de cette étude : **L'ours est-il un symbole et occulte-t-il les problèmes intrinsèques à la filière pastorale ?** Autrement dit, quelles sont les contraintes majeures au pastoralisme. La présente démonstration illustre la place du phénomène de la prédation dans les contraintes déjà existantes. La prédation agit comme une nouvelle contrainte qui s'accumule et augmente celles déjà existantes. **Hiérarchiser les contraintes entre elles n'est pas un exercice facile.** Les entretiens démontrent que les éleveurs ont beaucoup de difficulté à dire si telle ou telle contrainte est plus importante qu'une autre, si la prédation est la contrainte n°1 ou si le changement climatique est plus contraignant que les démarches administratives. La partie ci-dessus a permis de révéler les conséquences de nature très variées, souvent même pour une même contrainte, et une imbrication complexe des contraintes entre elles, qui s'augmentent et s'influencent entre

⁵ Les enquêtés n'identifient pas forcément ceux qui sont chargés de la gestion de l'ours. Parfois, ils désignent cette entité étatique seulement par « ils », d'autres par simplement les « écolos », les « pro-ours » ou simplement l'Etat. Certains citent néanmoins des organismes publics précis, comme l'OFB, d'autres l'ONF, d'autres la DREAL, d'autres le ministère directement, mais certains parlent des associations comme l'ADET.

elles. Cette complexité explique en grande partie la difficulté de l'exercice de hiérarchisation. La variété de nature des conséquences catégorise ces contraintes et empêche les comparaisons hors catégorie. Par exemple, comparer une contrainte qui porte atteinte au bien-être de la brebis avec une contrainte qui porte atteinte à la ressource économique n'est tout simplement pas du même registre et donc, difficilement comparable (cela reviendrait à un dilemme, ou l'équivalent de demander à l'agriculteur s'il préfère ses brebis à sa rentabilité). La question a été reformulée plusieurs fois au fil des entretiens, mais les réponses sont rarement satisfaisantes. Pour identifier les contraintes majeures pour chaque individu, il s'agissait donc la plupart du temps d'une interprétation, par exemple en fonction du temps de parole accordé à une thématique. Cette interprétation a ses limites, même avec le temps de parole. Suivant la période à laquelle est réalisé l'entretien, une contrainte peut prendre le dessus sur une autre (par exemple la prédation à l'approche de la transhumance).

Enquêtrice: Tu disais, justement, que des fois c'est une contrainte qui s'ajoute aux autres si tu devais essayer justement de placer les contraintes les unes par rapport aux autres est ce que t'as l'impression que y'en a une vraiment qui est vraiment prédominante ou c'est juste une accumulation ?

Enquêté n°6: (silence) **Faut que j'y réfléchisse.** Pour hiérarchiser ... les contraintes.

*

Enquêté n°4: Eh ... alors j'avais te dire, la sécheresse, tu peux pas faire grand chose, hein ! (rires) L'ours ... [...] **On va pas mettre les deux au même niveau.**

*

Enquêtrice: Et du coup tu parlais tout à l'heure des problématiques que tu rencontrais, tu dirais que c'est quoi aujourd'hui le frein qui est le plus important dans ta pratique ?

Enquêté n°5: Bah ... **y'en a pas un seul qui est plus important, j pense, c'est le fait de mélange,** nous la par exemple, on s'inquiète vraiment de la sécheresse ...

La réponse est souvent la même, il n'y a pas une contrainte prédominante, mais une accumulation de contraintes. Parmi les quelques éleveurs qui ont répondu, c'est la prédation ou la sécheresse qui semblent être les contraintes n°1. Ponctuellement, certains citent le foncier.

Parfois les discours dans leur entièreté ne coïncident pas avec les réponses données par les enquêtés. D'autres questions ont ainsi permis de mieux cerner l'importance de chaque contrainte entre elles, il s'agit notamment de l'indicateur avenir. A la question, « *quelle contrainte pourrait te faire arrêter ?* », il y a déjà une première catégorie d'éleveur qui n'envisage, en aucun cas, d'arrêter. L'élevage constitue toute leur vie, et il n'y a pas de futur sans être agriculteur transhumant pour eux. Les profils d'éleveurs qui sont au contraire, plus enclins à arrêter (voire pour certains qui y ont déjà songé, ou qui l'envisagent pour le futur) sont les éleveurs qui mettent moins au centre de leur pratique les brebis, et en particulier les néo-éleveurs. Cependant plusieurs enquêtés ont adapté leur pratique face aux contraintes. Que ce soit la sécheresse ou la prédation, la solution est similaire : diminuer les troupeaux.

Enquêtrice: Donc, toi, c'est pas l'ours qui te fera arrêter ...

Enquêté n°9: Nooon, ...

Enquêtrice: ... ou quoi que ce soit d'autre.

Enquêté n°9: **Nooon. A prendre les armes, j'aurais été plus jeune** ... même maintenant, je les prendrai. Ça me plairait (rires).

*

Enquêtrice: Et ça, vous vous posez la question parce que vous voulez arrêter ou...?

Enquêté n°5: Bah ou-.. Fin... On veut pas arrêter tout de suite mais on pense qu'on va pas faire ça (...) jusqu'à la fin de notre vie, c'est vraiment beaucoup de travail, fin beaucoup de contraintes quoi... beaucoup de travail, beaucoup de soucis tout le temps, beaucoup euh beaucoup d'emmerdes... Du coup y a des moments où on en a vraiment marre...

Enquêtrice: Vous voyez pas ça comme un truc un long terme quoi.

Enquêté n°5: Bah... plus à **moyen terme**... Après nous on s'est installés tard. Du coup on avait... Là ça fait cinq ans qu'on est installés, peut être six ans maintenant je sais plus... ouais, six ans ça va faire six ans... Voilà, je sais pas trop après.

Quand on creuse sur les raisons qui pourraient faire arrêter, on découvre d'autres éléments qui ne ressortaient pourtant pas comme importants dans l'entretien. Par exemple, la **politique agricole** ou le **marché de l'agneau** qui reviennent souvent. Une partie non négligeable des éleveurs pointe la prédation (l'arrivée du loup notamment) comme facteur potentiel d'arrêt.

L'indicateur **avenir** permet aussi de mieux cerner cette hiérarchie des contraintes à travers les discours. Ce sont les mêmes thématiques qui reviennent dans les menaces futures pour le pastoralisme. Les **politiques agricoles** inquiètent, en particulier les primes qui pour beaucoup semblent s'amointrer d'années en années. L'avancée des logiques très productives (notamment par rapport à la réforme de 2015 et des taux de chargement) est aussi une menace identifiée par les éleveurs, surtout parce qu'elle n'est pas compatible avec le contexte écologique (prédation et sécheresse). Le **changement climatique** et la **sécheresse**, par leur caractère incertain, très médiatisés (surtout depuis la sécheresse de 2022), sont identifiés comme une menace latente. La thématique du **ré-ensauvagement des Pyrénées** (terminologie utilisée par les éleveurs qui regroupe en général les politiques environnementales ségrégatives) est aussi une thématique récurrente dans l'indicateur d'avenir. En particulier la mise en réserve des estives (donc le foncier). On retrouve aussi la menace du **parasitisme** (qui augmente avec toutes les autres contraintes) et les traitements associés.

Enquêtrice : Mais du coup toi t'as pas peur pour l'avenir sur la politique pastorale.

Enquête n°9 : Noon, ça, ça m'inquiète pas. Le seul truc qui m'inquiète je te le dis c'est le **climat**, pour moi mais pour les jeunes surtout ça me ferait chier.

*

Enquêtrice : Et du coup tu vois le pastoralisme dans 10 ans en Ariège ?

Enquête n°5 : Alors là ! Impossible de savoir, comme déjà ça dépend vachement de la **météo**, franchement ... j'sais pas du tout. Puis on peut pas ... fin en fait on peut rien savoir, parce-qu'on est, on est dépendant des **primes**, donc c'est des choix politiques donc, voilà. On sait pas ce qu'ils vont décider (*rires*), et puis ... voilà on est aussi liés à la météo et au **climat**, donc euh ...

*

Enquête n°6 : Le parasitisme, aujourd'hui, c'est l'avenir, sur l'élevage, surtout sur l'élevage ovin.

L'indicateur d'avenir et les conditions d'arrêt de la pratique permettent notamment de nuancer certaines réponses et de hiérarchiser les contraintes entre elles pour répondre à une des hypothèses : la prédation est-elle vécue comme la contrainte n°1 ? En considérant toujours que l'exercice de hiérarchisation des contraintes semble difficile et donc les réponses peu fiables.

En fonction des autres éléments cités ci-dessus, l'analyse des discours suggère que la grande majorité des éleveurs interrogés (10 sur 14) considèrent la prédation comme une contrainte majeure dans leur quotidien. Un éleveur vit la prédation de manière très modérée voire moindre, mais ce positionnement s'explique par sa localisation située en Haute-Ariège dans une vallée quasiment non prédatée (même si elle est considérée dans la zone à ours). Pour autant, même cet éleveur déclare que si les attaques augmentent, cela deviendra la contrainte n°1. 3 éleveurs ont des discours qui suggèrent que c'est une accumulation de contraintes et que la prédation est importante mais modérée. 4 éleveurs ne considèrent pas la prédation comme la contrainte principale mais comme **une des contraintes les plus importantes à l'heure actuelle**. Dans cette catégorie, certains déclarent que la prédation est la plus importante mais leur discours laisse à penser différemment, notamment les indicateurs d'avenir mais aussi une expérience partagée ou l'enquêteur changea d'estive pour une estive qui n'est pas la zone à ours, et qui s'est finalement rendu compte que sans prime, avec

d'autres contraintes d'accès, de distance et de transport, la prédation était finalement préférable. Un autre relève les échelles temporelles et spatiales de la prédation qui d'une part ne les rend pas comparable avec des contraintes qui agissent à des échelles différentes, et d'autre part ces échelles compartimentent le vécu de ces contraintes dans l'espace et le temps, donc la contrainte n'est pas vécue à l'année, et pas partout (finalement, c'est surtout en estive, et à travers les bergers). Cette notion d'échelle est par ailleurs rarement évoquée par les enquêtés (seulement 2), qui décrivent le vécu de la prédation comme s'ils étaient tous les jours en estive, à la place du berger. Bien sûr, il s'agit de leurs animaux, et non ceux du berger, donc les conséquences économiques, techniques, psychologiques, qualitatif et de bien-être animal se répercutent sur l'exploitation de l'éleveur et non celle du berger. **Mais dans le quotidien, la contrainte se traduit de manière indirecte, davantage qu'en interaction directe avec l'animal.**

Enquête n°4 : Euh ... l'histoire de la prédation ça impacte sur une période donnée, pour l'instant ! Voilà, pour l'instant, voilà. En attendant ça me met un stress au niveau des bergers qui est pas, ça c'est pas ... si tu poses la question à un berger, tu montes au mois de juillet, tu vois un berger tu lui dit c'est quoi qui te ... hein, qui t'impacte le plus !

6 éleveurs vivent véritablement la prédation comme contrainte n°1. Les raisons peuvent être légèrement différentes. Il ne s'agit pas forcément de dégâts, pour reprendre les remarques suggérées par la contrainte des chiens errants, des éleveurs ont l'honnêteté d'admettre que les chiens errants font plus de dégâts en termes de perte de brebis qu'un ours. Pour autant, dépourvus d'une symbolique de fauve et d'animalité, les chiens errants ne semblent pas impacter psychologiquement les éleveurs. Le deuxième facteur d'explication différencie deux catégories de contraintes, les contraintes du métier et les contraintes ajoutées par des acteurs extérieurs, qui sont maîtrisables. Il s'agit aussi des politiques environnementales. L'ours est une contrainte **qui a déjà été éradiquée par le passé, imposée** aujourd'hui par des acteurs institutionnels et politiques antagoniques au pastoralisme.

Enquête n°13 : Non non, voilà, je suis plus inquiet sur la prédation des bêtes que pour le climat, ...

*

Enquête n°10 : Là, les années avant le lâcher d'ours, c'était le paradis.

*

Enquête n°2 : On était tranquilles, on était les rois du pétrole, ils ont mis ça ... ils ont foutu la misère, ...

*

Enquête n°6 : Tout l'été avec la canicule, mais ça c'est voulu, ça. **J'ai signé, pour ça.** Mais quand par derrière, le dérochement, y'a 100 brebis dans un trou, ...

*

Enquête n°11 : Non, non, c'est une guerre. On est dans une guerre, aujourd'hui. Mon grand-père me l'avait dit, l'ours est une guerre. Eux ils s'en étaient défait à l'époque ...

4.4. CONCLUSION DES RÉSULTATS

Les contraintes sont vécues différemment principalement en fonction du rapport au métier, paramètre qui rejoint aussi l'opposition entre le profils des néo-éleveurs et des éleveurs locaux. Ces deux profils regroupent des caractéristiques sociologiques qui expliquent souvent les variations de perceptions et de vécus des conséquences pour une même contrainte. D'autres facteurs sont aussi déterminants et apportent de la nuance, comme l'âge, les formations, le modèle d'exploitation, la localisation et le genre à moindre mesure (*fig. 22*).

Les contraintes **environnementales** et en particulier le changement climatique sont surtout vécues en fonction de l'âge et du rapport au métier. Les jeunes et les néo-éleveurs aux convictions environnementales sont tous plus impactés psychologiquement et économiquement, tandis que la moitié des plus âgés ne ressentent pas cette contrainte. Les contraintes **administratives** sont surtout accentuées par les femmes, les éleveurs investis dans leur groupement pastoral, et les néo-éleveurs qui se heurtent à une désillusion de la réalité du métier. Les plus jeunes et nouveaux arrivés sont plus exposés aux **contraintes foncières** et à la précarité de leurs exploitations (surtout s'ils sont majoritairement en AFP), et davantage pour la partie sud-ouest du Couserans qui a une pression démographique plus forte. Les éleveurs célibataires insistent sur le manque de temps et de main d'œuvre, mais n'ont pas forcément plus de conséquences économiques. Cependant, les exploitations autonomes en fourrage sont beaucoup plus résilientes sur toutes les **contraintes commerciales**.

Pour les **contraintes sociales**, l'opposition néo et locaux est encore plus flagrante. Les nouveaux éleveurs sont plus concernés par les conflits avec la municipalité ou les habitants locaux, et sont très vindicatifs à l'égard du tourisme, tenant des discours que les éleveurs locaux tiennent par ailleurs à leur égard. Quelques éleveurs locaux ont le sentiment de se faire envahir par les nouveaux éleveurs qui ne correspondent pas à leur vision du pastoralisme, ce qui se vérifie par ailleurs dans les discours de ceux-ci, ils semblent accorder peu d'importance à la qualité et au bien-être animal.

Enfin, la **prédation** crée surtout de l'anxiété, c'est ce qui semble revenir le plus souvent et qui accentue tous ses impacts, malgré des dégâts parfois moindre en comparaison avec d'autres interactions comme les chiens errants. Les conséquences sont surtout liées à la manière de concevoir le métier, donc par extension aussi à l'origine sociale. Les néo-éleveurs, qui choisissent ce métier plutôt pour des valeurs environnementales et un cadre de vie, ressentent la prédation comme une contrainte économique et technique, mais aussi de principe, allant dans la direction du regard très critique de cette catégorie d'éleveurs avec beaucoup de politiques environnementales. Les éleveurs locaux, et en particulier ceux qui ont beaucoup d'affect pour les brebis, ne peuvent se résigner à tomber dans un système où la brebis est remplaçable et devient une unité et non un individu. Les autres éleveurs locaux ne déplorent l'impact sur la qualité de la viande. Tous les éleveurs locaux ne peuvent se résoudre aux changements fonctionnels et techniques de leur pratique ancestrale, imposés par les politiques de gestion : le gardiennage permanent, les regroupements nocturnes, etc.

Figure 22 : Synthèse des contraintes et des conséquences les plus importantes en fonction des profils
 Réalisation : Julie Marin, 2023

CONTRAINTES PRINCIPALES	CONTRAINTE VECUE COMME IMPORTANTE		CONTRAINTE VECUE COMME MOINDRE
	PROFILS	CONSEQUENCES	
Changement climatique	Néo-éleveurs et jeunes	Psychologie • Stress, anxiété	Éleveurs locaux + de 50 ans Exploitations autonomes en fourrage
Contraintes administratives	Néo-éleveurs Rapport au métier cadre de vie Femmes	Psychologie • Charge mentale	
Foncier	Néo-éleveurs, jeunes dans le sud-ouest du Couserans	Ressources • Accès aux terres	Éleveurs locaux Zones de déclin démographiques
Main d'oeuvre	Éleveurs célibataires	Ressources • Manque de temps	
Contraintes sociales • Habitants locaux • Autres usagers de la montagne	Néo-éleveurs	Psychologie • Stress, anxiété	Éleveurs locaux
Prédation : mesures de protection	Éleveurs locaux + de 50 ans		
Prédation : attaques et pertes des brebis	Tous	Psychologie • Charge mentale • Anxiété, stress	
	Éleveurs locaux	Qualité Bien-être animal	

5. DISCUSSION ET CONCLUSION

5.1. REGARDS CRITIQUES SUR LA MÉTHODOLOGIE

Même si les objectifs ne sont nullement quantitatifs, les conclusions de cette enquête restent basées sur seulement 14 individus. Bien qu'ils partagent des facteurs géographiques, socio-professionnels et techniques, il y a des nuances dans ces différents profils. Et la question des profils est un élément important dans cette étude. D'une part, elle gomme les singularités individuelles, et ne doit en aucun cas servir de généralisation ou de création de stéréotypes, mais être prise dans l'ensemble de cette enquête. D'autre part, la distinction majeure tout au long de l'enquête entre néo-éleveur et éleveur local relève tout de même quelques nuances dans les deux groupes, et amène à questionner qu'est-ce qui est véritablement de l'ordre du groupe social (à l'échelle sociologique), et qu'est-ce qui relève de l'individu (à l'échelle psychologique). La limite de la géographie sociale dans ce mémoire s'illustre notamment dans les contradictions des discours de certains enquêtés dans l'exercice de hiérarchie des contraintes. La question semblait difficile et les réponses étaient peu convaincantes malgré les efforts diversifiés de formulation, alors que c'était un élément déterminant dans cette étude.

Pour compléter ces premiers états de réflexion, des perspectives plus interdisciplinaires vers des études psychologiques pourraient permettre de mieux cerner les mécanismes à l'œuvre dans le vécu des contraintes en situation de prédation en fonction de l'origine sociale et géographique, mais aussi du sens apporté au métier. L'apport de la psychologie pourrait notamment identifier plus exactement les conséquences psychologiques, qui semblent importantes dans la vie des éleveurs et conditionnent grandement le vécu des contraintes.

5.2. REGARDS CROISÉS SUR LES RÉSULTATS

5.2.1. Des conséquences psychologiques importantes

La dissociation entre conséquences vécues et natures des contraintes permet de mettre en lumière les problématiques principales dans la perception des éleveurs de leurs freins quotidiens. Les résultats d'enquêtes portent à croire que les conséquences sur la ressource et les conséquences psychologiques sont majoritaires, et que ces conséquences psychologiques peuvent être très importantes. Les éleveurs mentionnent le plus souvent du stress, des angoisses, et plus rarement des *burn-out*, le suicide, mais aussi l'expression de violence envers autrui. Ces conséquences démontrent une réelle détresse chez les agriculteurs pastoraux ariégeois confrontés à la prédation (même si ces conséquences ne sont pas uniquement causées par la présence de l'ours). Ces conclusions corroborent celles d'A. Doré et F. Nicolas dans leur étude 2022 sur l'impact de la prédation lupine sur la santé des éleveurs. Puisqu'il est question de santé psychique également, les auteurs mentionnent la réelle détresse émotionnelle que provoque la prédation, en particulier l'angoisse. S'il ne s'agit pas du même contexte géographique ni du même prédateur, les témoignages récoltés sont très similaires à cette étude. **La raison pour laquelle la prédation dépasse les autres contraintes, c'est notamment l'impact psychologique.** Cet impact psychologique peut aussi être dû aux conflits sociaux engendrés par la prédation, accentuant l'image négative des éleveurs et l'ambiance générale des territoires prédatés (par rapport aux primes, à la détention de patous, à la reconnaissance de la souffrance vécue).

Si ces constats sont partagés par les auteurs également sur le contexte de la prédation lupine, la présente enquête sur le territoire ariégeois permet de nuancer ce propos en exposant l'intensité de cette conséquence psychologique pour d'autres contraintes. C'est notamment le cas des conflits sociaux et de la sécheresse qui peuvent être des grandes sources d'inquiétude (et qui sont par ailleurs augmentés par la prédation). G. Servièrre *et al.* en 2019 confirment ces inquiétudes pour le monde agricole en général, en précisant que le taux de suicide chez les agriculteur est supérieur à 20% pour les hommes du même âge dans la population française. Les auteurs pointent de nouveau la dévalorisation du métier qui touche toutes les sphères de la vie d'un éleveur, l'écartant peu à peu de la société.

La plus-value de cette étude est d'intégrer la dimensions des profils sociologiques entre facteurs objectifs et subjectifs de ces derniers, pour mieux comprendre le vécu de ces contraintes. La distinction néo-éleveur/éleveurs locaux permet de mieux cerner les trajectoires d'avenir. A. Doré et F. Nicolas (2022) remarquent néanmoins dans leur étude sur le loup l'importance d'une part des situations de prédation (où, quand, comment), et de l'autre les propriétés sociales des éleveurs et des bergers. En effet selon le degré d'intégration dans le métier (origine sociale, reprise d'exploitation, engagement dans les organisations agricoles, etc.), qui contribue à la reconnaissance des autres éleveurs, les impacts sur la santé sont différents. Les plus engagés seraient moins enclins à arrêter, c'est donc souvent le cas pour les éleveurs locaux qui ont aussi la pression de perpétuer l'activité familiale (élément qu'on retrouve dans les discours ici aussi) ce qui pourrait plus facilement conduire à des conduites à risque pour la santé mentale et physique (ne pas prendre de vacance, ne pas solliciter d'aide).

5.2.2. L'avenir du pastoralisme en situation de prédation : l'ours comme opportunité ?

Sans renier les contraintes réelles de la présence de l'ours dans les Pyrénées, F. Benhammou et M. Coquet déclarent en 2008 que « *l'ours a bon dos* » pour éviter de parler des problèmes de fond. C'est en partie le constat de cette étude, mais cette rhétorique minimise l'impact directement relié à la prédation. Certes, l'ours est un révélateur parfois symbolique des dysfonctionnements d'une filière en crise, mais comparé à d'autres contraintes, il reste souvent celui qui a les conséquences psychologiques les plus marquantes et inquiétantes (qui rejoignent les études de A. Doré et G. Servièrre *et al.*). Les éleveurs reconnaissent eux-même que ce n'est pas nécessairement une affaire de mortalité (même si cela rentre en compte), mais de stress permanent (ou parfois de principe). **C'est en cela que l'ours ne peut pas juste être relégué au rang de symbole** et que sa fonction de révélateur systémique n'est pas incompatible avec la réalité et la gravité de la situation.

Les auteurs précisent que l'animal n'est pas responsable de la fin du pastoralisme, malgré la contrainte réelle. C'est par ailleurs un postulat qui rejoint les conclusions de cette étude, les visions de l'avenir des enquêtés sont généralement plus nuancées et incluent notamment les politiques agricoles et la sécheresse, et parfois le foncier. Cela n'empêche pas que la contrainte de la prédation est importante (et parfois, la plus importante), constat qui est aussi partagé par L. Garde *et al.* en 2014 dans les Alpes du sud concernant la prédation lupine.

F. Benhammou et M. Coquet dans le même article en 2008 propose de voir l'ours comme un aubaine pour l'agriculture, ou du moins une source de conséquences positives sur l'espace pyrénéen, en citant le déblocage d'aides pour les mesures de protection. Certains discours

d'enquêtés rejoignent l'hypothèse des deux auteurs, en particulier les néo-éleveurs, qui considèrent positivement le gardiennage. Cependant, tous les éleveurs en Ariège ne conçoivent pas le pastoralisme avec un berger permanent (L. Garde *et al.*, 2014). **Ces écarts de philosophie**, en particulier pour les éleveurs locaux, **sont incompatibles avec une vision positive** des aides pour le gardiennage, d'autant plus qu'elles deviennent obligatoires pour l'obtention des indemnités en cas d'attaques. Les chiens de protection sont présentés par F. Benhammou et M. Coquet comme des opportunités pour l'emblème patrimonial de ces montagnes. Ce constat n'est pas du tout partagé par les éleveurs interrogés, ou les patous sont une contrainte à part entière, qui parfois dépassent la prédation. Les chiens entraînent un grand nombre non négligeable de conflits en montagne avec les autres usagers des estives, conflits qui ont de réels impacts psychologiques et peuvent également prendre des ampleurs judiciaires en cas d'incidents graves. Ces conflits ne sont pas cantonnés à l'estive, ils suivent les éleveurs jusqu'à l'exploitation, augmentant leur marginalisation dans leur société. A. Doré et F. Nicolas précisent aussi que les patous génèrent de la peur dans les villages et augmentent les conflits de voisinage.

5.2.3. Vers un pastoralisme sous perfusion et sans passion ?

Enfin, la logique d'indemnisation, malgré ses leviers économiques immédiats et réels soulevés par F. Benhammou et M. Coquet (2008), tient l'agriculture sous perfusion. Tous les enquêtés reconnaissent l'avantage considérable des aides et des DPB (qui sont indispensables à la rentabilité de l'exploitation). Comme L. Garde *et al.* le soulève en 2014, c'est un pastoralisme dépendant des financements publics, qui ne peut subvenir seul. Ainsi, les choix et les itinéraires des éleveurs sont fortement conditionnés par les logiques politiques et ne leur appartiennent pas entièrement. Cela tend dangereusement vers une logique d'unité (problématique abordée par plusieurs éleveurs) donc dans le sens des nouveaux éleveurs, c'est-à-dire un pastoralisme délaissant la qualité et le bien-être animal. **Au vue des profils et du rapport au métier analysés dans les discours, cette logique de pastoralisme dépendant des aides et de la politique agricole pourrait s'apparenter à la fin de la passion de l'élevage.**

Par ailleurs, G. Servière *et al.* en 2019 (b) accentuent l'importance de ce qu'ils appellent le « *sens du métier* » dans les facteurs déterminant de la durabilité sociale d'une exploitation agricole. Ce sens du métier passe notamment par l'amour de l'animal (surtout présent dans les élevages ovin et bovin), l'attachement au territoire, l'impossibilité d'arrêter (facteur qui était justement possible pour certains néo-éleveurs qui considèrent moins le métier par l'amour des bêtes ou de la qualité de production), et d'autres motivations sociétales comme la volonté de « *produire pour nourrir les gens* », ou gagner des prix à des concours d'esthétique (paramètres souvent mentionnés par les éleveurs locaux pour critiquer la pratique des néo-éleveurs). En somme, c'est la passion du métier, « *si t'es pas passionné, t'es pas éleveur* ». Cette passion passe par des considérations qui semblent moins présentes dans les idéologies des néo-éleveurs interrogés.

Ainsi, l'ours pourrait être un moyen à court terme de corriger quelques problèmes d'urgence, et uniquement si l'on considère les contraintes dans leur conséquences sur la ressource, économiques et techniques. Or les conséquences semblent plus diverses, et beaucoup ne prennent pas racine dans les problématiques économiques uniquement : marginalisation sociétale, morcellement foncier, contraintes sanitaires, sécheresse, etc. A. Zahl-Thanem *et al.* (2020) démontrent également en Norvège l'impact psychologique de la prédation du loup sur les agriculteurs, et insiste notamment sur le fait que ces conséquences ne sont pas uniquement

dûes aux conséquences et pertes économiques mais à une globalité de la vie avec le loup, ce qui rejoint les éléments identifiés dans cette enquête et **réfute l'idée que les retombées économiques à elles seules de l'ours peuvent sauver le pastoralisme.**

A l'opposé de la logique de passion, la logique de services rendus pour la nature, où l'éleveur est un « *jardinier de la nature* ». C. Eychenne (2018) met justement en garde sur l'état de vulnérabilité que ce rôle unique d'entretien du patrimoine engendre sur les éleveurs. Ce rôle n'est pas en accord avec le fondement de leur identité professionnelle (qui valorise davantage la dimension productive). L. Garde *et al.* (2014), C. Mounet et O. Turquin (2014), et surtout C. Eychenne (2018) mentionnent cette notion de **paradigme environnemental**, ou cette mutation de l'élevage depuis les années 1990 qui change le rôle de l'éleveur non plus pour une production de viande de qualité, ou un héritage traditionnel, mais un acteur du paysage montagnard et de la biodiversité, à travers les services rendus pour la nature. Si cette distinction a pu revaloriser et légitimer le métier en proie à un délaissement sociétal dans ces années-là, aujourd'hui il illustre de vraies confrontations entre les manières d'exercer la pratique pastorale. Ce que les auteurs mentionnent moins et qui est probant dans les discours des enquêtés ici, c'est que ce paradigme constitue parfois les raisons et le sens du métier en particulier pour les néo-éleveurs. Ce n'est pas le cas pour les éleveurs locaux, qui voient les deux concepts comme antinomiques. D'un côté, une pastoralité environnementale (la montagne au centre de la pratique, entre cadre de vie et enjeux de biodiversité), de l'autre, une pastoralité animale (l'animal au centre de la pratique, entre qualité et bien-être animal). La pastoralité de l'extérieur décrite par C. Mounet et O. Turquin (2014), qui rejoindrait la première vision, semble être aussi une pastoralité de l'intérieur pour les néo-éleveurs, qui en dépit de leur origine sociale et géographique, sont aujourd'hui des acteurs du pastoralisme au même titre que les éleveurs locaux.

5.2.4. Mutation du rapport à l'animal et logique d'unité

Cette dichotomie, qui rejoint aussi l'idée d'I. Mauz (2005) dans les éco-pasteurs et les éco-producteurs, a permis d'être nuancée dans cette étude en ajoutant en particulier les notions d'affect de la brebis et de bien-être animal. Alors que Servière *et al.* en 2019 identifient les questions de bien-être animal récentes comme partie des préoccupations environnementales, les entretiens réalisés ici ne semblent pas relier les deux idées. Aucun néo-éleveur n'exprime d'affect envers les bêtes, certains même admettent tout à fait ne pas avoir choisi ce métier par passion. Bien entendu ces déclarations ne signifient pas que les nouveaux éleveurs maltraitent leur brebis, cela pourrait aussi signifier que c'est une catégorie de population pour laquelle le bien-être animal est évident et donc ne le mentionnent pas. Ce qui peut être conclu, c'est que la passion et l'affect sont moins présents, **et cette relation change notamment le vécu des contraintes et en particulier la prédation.** Par ailleurs, pour véritablement connaître le traitement des animaux en fonction des profils les déclarations ne suffiraient pas, une enquête ethnographique orientée sur la relation éleveur/animal serait de mise.

Le glissement idéologique vers un pastoralisme « unité » dû en grande partie à la logique de la politique agricole, ainsi que le paradigme environnemental, éloignent la pratique pastorale de l'animal, vers une agriculture de production ou de services environnementaux. Dans toutes les filières, une rupture avec l'animal s'opère et change progressivement la relation de l'éleveur à ses bêtes, changeant aussi le sens du travail et du métier. C'est ce que J. Porcher en 2003 remarque, face à la mortalité plus répétée des animaux dans les troupeaux contraints d'augmenter les effectifs et la productivité avec des conditions de travail qui se dégradent, ou

à la mort incontrôlée que l'obligation des abattoirs engendre, que les agriculteurs vivent particulièrement mal (ce que les éleveurs locaux ariégeois appellent ici « *couloir de la mort* »). Ces expositions récurrentes résultent en une distance affective entre l'éleveur et l'animal nécessaire au bon fonctionnement de l'exploitation, et à sa santé psychologique.

Cette mutation du sens du métier semble s'accroître ici en Ariège, par la logique d'indemnisation en contexte de prédation (dans le principe de brebis « unité ») et à la vue répétée des brebis sinistrées (que ce soient les leurs ou celles du voisin).

5.2.5. Conclusion : L'ours comme révélateur et non comme symbole

Les contraintes à la pratique pastorale en montagne (y compris la prédation) ne sont pas partagées par tous les éleveurs de manière similaire et dépendent en partie de profils sociologiques.

Ainsi, pour répondre à l'hypothèse n°2, il semblerait que oui, de manière générale, plusieurs éléments expliquent le vécu des contraintes, surtout l'origine géographique et sociale (néo-éleveurs et éleveurs locaux). Cependant, ces profils expliquent difficilement la hiérarchie des contraintes. Il semble que les contraintes auxquelles sont confrontés les éleveurs sont difficilement comparables entre elles. Les représentations de l'ours par les éleveurs dessinent l'animal comme une politique centralisée imposée, et une bête sauvage à l'image sournoise et cruelle. Ces représentations peuvent expliquer un vécu impactant des contraintes de la prédation. Les enquêtés qui considèrent la prédation comme la contrainte principale du pastoralisme et/ou de leur quotidien sont majoritairement (mais pas uniquement), des éleveurs locaux, sans distinction d'âge. La localisation du groupement n'est pas forcément un facteur explicatif car un enquêté vivant également dans une vallée très peu prédatée de la Haute-Ariège déclare tout de même considérer la prédation comme la véritable menace du pastoralisme, au-delà de tous les autres obstacles. Ce qui est certain, c'est que déclarer que la prédation est la contrainte majeure du pastoralisme n'est pas une évidence. Les questions sur l'avenir et sur les conditions d'arrêt ont tout de même permis de nuancer les propos parfois très assurés sur la place de la prédation par rapport aux autres contraintes.

Les thématiques qui semblent revenir comme les menaces principales pour l'avenir et le maintien du pastoralisme sont la sécheresse, la politique agricole, et la prédation. Ce sont les trois contraintes qui semblent créer le plus de conséquences, et le plus d'inquiétude pour le futur. En second plan, le foncier et le parasitisme semblent être des éléments importants mais ne sont pas partagés par la majorité.

Enfin, pour répondre à la première hypothèse, **l'ours est-il un symbole et occulte-t-il les problèmes intrinsèques à la filière pastorale ?** Dans un sens, oui, il peut occulter beaucoup de problèmes à la filière pastorale, pour lesquels son maintien n'est pas garanti. Ce constat est visible au sein même des discours des enquêtés, qui déclarent que l'ours est la contrainte principale mais qui révèlent au fur et à mesure de l'entretien d'autres éléments parfois plus contraignants. L'ours agit en effet comme un symbole, puisque les raisons qui poussent les enquêtés à l'ériger en contrainte n°1 sont souvent la nature maîtrisable et imposée par l'état, donc son caractère politique et exogène rentre fortement en compte, et sa dimension symbolique suscitant la peur y est aussi pour beaucoup (justifié en comparaison aux chiens errants).

Cependant il ne serait pas juste de déclarer que l'ours **n'est qu'un symbole occultant les problèmes de la filière pastorale**. C'est une contrainte supplémentaire qui augmente les autres et qui rend la totalité difficilement supportable, mais il agit aussi comme un révélateur des problématiques systémiques de la filière. Le clivage idéologique pro-ours/anti-ours est souvent joué par les mêmes protagonistes que le clivage pastoraux/non-pastoraux, et se matérialise comme tel dans les villages par exemple. Il révèle aussi les **incohérences de politiques** agricoles et environnementales avec le terrain, par exemple les réformes de la PAC qui favorisent l'intensif et l'individualisme, non compatibles avec la diminution des troupeaux souvent de mise face à la prédation. Les DPB qui poussent à agrandir les exploitations ne font que révéler les problématiques foncières déjà identifiées. Les mesures de protection mettent notamment en lumière les confrontations philosophiques des pratiques pastorales entre nouveaux éleveurs (et bergers) et éleveurs locaux, et les ruptures à l'œuvre dans l'exercice du métier d'éleveur transhumant. Les chiens de protection soulignent et matérialisent les conflits sociaux et le multi-usage de la montagne face au tourisme grandissant. Et enfin, les parcs de nuit rappellent la fragilité des brebis et les problématiques sanitaires et parasitaires accentuées par la sécheresse.

C'est en cela que la gestion de la prédation constitue une difficulté : les contraintes sont vécues très différemment selon les profils sociologiques des éleveurs, et l'importance de chaque contrainte dépend de l'individu. La présence de l'ours et toutes ses politiques de gestion accentuent et révèlent les points de ruptures à l'œuvre dans la filière pastorale : un métier sous perfusion, une liberté décroissante sur les choix d'actions, une pratique de moins en moins tournée vers la passion, et de plus en plus tournée vers la logique productiviste ou par ses bénéfices environnementaux, ignorant la détresse psychologique des éleveurs. L'ours n'agit pas que comme un symbole, il agit comme un révélateur des failles systémiques du pastoralisme.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

- Benhammou F., 2007. *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours, une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France*. Thèse de doctorat, Paris, Agro Paris Tech.
- Benhammou F., Coquet M., 2008. La restauration de l'ours brun (*Ursus arctos*) dans les Pyrénées françaises : entre politique environnementale et crise-mutation du monde agricole, *Norois*, Vol. 208, 75-90.
- Blanchet A. et Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Collection « 128 », 128 p.
- Candy F., Débit S., Garde L., 2019. *Rapport chiens de chiens de protection : quand les éleveurs forgent leurs savoirs dans les Alpes. Repérer et formaliser les savoirs alpins émergents sur les chiens de protection confrontés aux meutes de loups*. Rapport d'enquête, CERPAM, ADEM.
- Chatelard M., 1930 L'habitation dans les Pyrénées ariégeoises, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol.1, n°3, 306-330.
- Chevalier M., 1956. *La vie humaine dans les Pyrénées Ariégeoises Vol I*. Paris, Génin.
- De Marliave O., 2019. *Histoire de l'ours des Pyrénées, de la préhistoire à la réintroduction*, Editions sud-ouest, 279 p.
- Di Méo G., 1991. Une géographie sociale, entre structures et représentations, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], <http://journals.openedition.org/sidnomade-1.grenet.fr/cybergeo/27761>
- Di Méo G., 2008. Une géographie sociale entre représentations et actions, *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, Vol.23, 13-21.
- Doré A., Nicolas F., 2022. *Face aux loups : Etude socio-anthropologique des effets de la présence des loups sur la santé des éleveurs et des bergers*. Rapport d'enquête. INRAE, CCMSA.
- Eychenne C., 2006. *Hommes et troupeaux en montagne : la question pastorale en Ariège*, Paris, L'Harmattan.
- Eychenne C., 2018. Le pastoralisme entre mythes et réalités : une nécessaire objectivation — L'exemple des Pyrénées, *Géocarrefour*, Vol. 92, n°3, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10987>
- Eychenne C., 2020. Les gestionnaires collectifs d'espaces pastoraux entre reconnaissance et fragilisation : un angle mort de la politique agricole commune ?

- Eychenne C., Lazaro L., 2014. L'estive entre "biens communs" et "biens collectifs", *Revue de géographie alpine* [En ligne], Vol.102, n°2, <http://journals.openedition.org/rga/2297>
- Frémont A., Chevalier J., Hérim R., Renard J., 1984. Géographie sociale (compte-rendu), *Norois*, Vol. 121, 651-652.
- Garde L., Dimanche M., Lasseur J., 2014. Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud, *Revue de géographie alpine* [En ligne], Vol.102, n°2, <http://journals.openedition.org/rga/2405>
- Glaser B., 1992, *Emergence Vs Forcing : Basics of grounded theory analysis*, Sociology Press, 128 p.
- Goubault E., Burton-Jeangros C., 2010. L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain. *Sociologie et Sociétés*, Vol. 42, n°1, 299-324. <https://doi.org/10.7202/043967ar>
- Grossetti M., 2011. L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux, échelles d'action et d'analyse, *SociologieS* [En ligne], <http://journals.openedition.org/sociologies/3466>
- Grossetti M., 2006. Trois échelles d'action et d'analyse, l'abstraction comme opérateur d'échelle, *L'année sociologique*, Vol.56, n°2, 285-307.
- Kauffmann J.-C., 2008. *L'entretien compréhensif*. Paris, Armand Colin.
- Le Comte du Colombier A., 2019. *Perceptions and relation-mediating mechanisms in human wildlife conflicts*. Mémoire de Master 2, Uppsala, Swedish University of Agricultural Sciences.
- Lescureux N., Garde L., Meuret M., 2018. Considering wolves as active agents in understanding stakeholder perceptions and developing management strategies, in Hovardas T., *Large carnivore conservation and management : Human dimensions*, New York, Routledge, 147-167.
- Martin J., 2009. *Habitat selection and movement by brown bears un multiple-use landscape*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Claude Bernard.
- Mauz I., 2005. *Gens, Cornes et Crocs*. Versailles, Quae.
- Mounet C., Turquin O., 2014. Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme(s) et pastoralité(s), *Revue de géographie alpine* [En ligne], Vol.102, n°2, <http://journals.openedition.org/rga/2462>
- Nicourt C., 2013. *Être agriculteur aujourd'hui, l'individualisation du travail des agriculteurs*. Versailles, Quae.
- Palazón S., Afonso I., Batet A., Espinós N., Guillén J., Mir S., Gonçalves S., Garreta X., 2018. Bear attacks and damages on livestock and apiculture in Catalonia : are effective the protection measures ?. Poster de colloque *26th International Conference on Bear Research & Management*, Ljubljana.

- Piédallu B., 2016. *Approche intégrative de la gestion des conflits homme-nature : le cas de l'ours brun en France*. Thèse de doctorat, Montpellier, Université de Montpellier II.
- Pivot A-L., Rohbacher A., Vimal R., Ferrer L., 2019. *Estive en partage : interactions entre ours et pastoralisme dans les Pyrénées*. Rapport de recherche, Toulouse, Dissonances/GEODE, Projet « Pastoralisme et Ours dans les Pyrénées ».
- Porcher J., 2003. Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au travail des personnes et des animaux, *Sociologie du travail*, vol. 45, n°1, 27-43.
- Rochefort R., 1963. Géographie sociale et sciences humaines, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, Vol. 314-315, 18-32.
- Saoud S., 2019. *Analyse du comportement individuel de prédation de l'ours brun sur les brebis dans les Pyrénées*. Thèse de doctorat, Paris — Saclay, Sorbonne Université.
- Servière G., Chauvat S., Hostiou N., Cournut S., 2019. Le travail en élevage et ses mutations. *INRAE Productions animales*, Vol.32, n°1, 13-24. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.1.2418>
- Servière G., Balay C., Cournut S., 2019b. Sociel - La durabilité sociale des exploitations d'élevage dans leurs territoires, *Innovations agronomiques*, Vol.71, 109-121.
- Viallefont M., 2021. *Le mouvement social de contestation autour de la problématique de l'ours en Ariège : Déconstruire la représentation de « l'anti ours radical.e »*. Mémoire de Master 2, Toulouse, Sciences Po.
- Zahl-Thanem A., Burton R., Blekesaune A., Haugen M., Rønningen K., 2020. The impact of wolves on psychological distress among farmers in Norway, *Journal of Rural Studies*, Vol.78, 1-11.

Documents institutionnels

- AGRESTE, 2021. *Les mesures agro-environnementales et climatique en Occitanie*, Etudes n°6, URL : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/les-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-en-occitanie-agreste-etudes-a6252.html>
- AGRESTE, 2022. *Recensement agricole 2020 : une agriculture d'élevage qui diversifie ses productions et leur valorisation*, études n°16, Ariège, URL : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ra2020-ariège-une-agriculture-d-elevage-qui-diversifie-ses-productions-et-leur-a7135.html#:~:text=L'Ari%C3%A8ge%20compte%20%20265,2020%20par%20rapport%20%C3%A0%202010>.
- INSEE, 2016. *Panorama de l'Ariège - Un département tourné vers la métropole toulousaine (Fabien Batlle)*, consulté le 13/08/2023, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-09>

INSEE, 2023. *Dossier complet département de l'Ariège (09)*, consulté le 02/07/2023, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-09>

Chambres d'agriculture, 2023. *Historique de la PAC*. consulté le 02/07/2023 à URL : <https://chambres-agriculture.fr/agriculteur-et-politiques/tout-savoir-sur-la-pac/historique/#:~:text=Historique%20de%20la%20PAC&text=Premi%C3%A8re%20politique%20commune%20de%20l,de%20l'apr%C3%A8s%2Dguerre.>

Code rural de la Pêche maritime. *Les associations foncières pastorales* (Chapitre V), Article L135-1 à L-135-12, version en vigueur au 04 septembre 2023.

Conseil général de l'Ariège, 2006. *Atlas des Paysages de l'Ariège* <https://www.calameo.com/read/0010622374dd46b775303>

Direction départementale des territoires de l'Ariège (DDT), 2016. *Mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC), Notice d'information du territoire « Territoire des estives collectives d'Ariège »*. https://www.ariège.gouv.fr/content/download/18231/114560/file/mp_es09_2016_notice_territoire_estives09.pdf

Office français pour la biodiversité (OFB), 2022. *Rapport annuel du Réseau Ours Brun*. https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/50107?vue=ofb_recherche_oai&action=OUVRE_DOC&cid=50107&fic=doc00073443.pdf

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2023. *Éleveurs soumis à la prédation du loup et de l'ours : une aide pour protéger vos exploitations et vos troupeaux*, consulté le 14/08/2023, URL : <https://agriculture.gouv.fr/aides-contre-la-predation>

Parc national des Pyrénées, 2012. *Charte du territoire*.

Parc naturel régional des Pyrénées-Ariégeoises, 2008. *Charte du parc*.

Préfecture de l'Ariège, 2020. *Les droits à paiement de base (DPB)*, consulté le 14/08/2023, URL : <https://www.ariège.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Aides-de-la-Politique-Agricole-Commune-PAC/Droits-a-Paiement-de-Base-DPB/Droits-a-Paiement-de-Base-DPB>

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Localisation et relief du département de l'Ariège
- Figure 2 : Paysages caractéristiques des vallées du Couserans, entre hameaux et sommets
- Figure 3 : Paysages ouverts agro-pastoraux caractéristiques des vallées du Couserans
- Figure 4 : Zone à ours en Ariège pour l'année 2023
- Figure 5 : Synthèse et trajectoires socio-écologiques et politiques du pastoralisme en Ariège
- Figure 6 : Place de l'objet d'étude dans le rapport entre dynamiques sociales et spatiales
- Figure 7 : Méthodologie pour l'identification des contraintes et des profils
- Figure 8 : Âge, genre, profils et ancienneté des enquêtés (n=14)
- Figure 9 : Facteurs socioprofessionnels (n=14)
- Figure 10 : Effectif total du troupeau ovin par exploitant, types d'élevage et statut de l'exploitation (n=14)
- Figure 11 : Localisations approximatives des estives et des exploitations des éleveurs interrogés
- Figure 12 : Rapport à la pratique du métier d'éleveur
- Figure 13 : Liste des contraintes et des conséquences vécues en totalité
- Figure 14 : Conséquences vécues des contraintes environnementales
- Figure 15 : Granges isolées des habitations en Ariège
- Figure 16 : Géographie du vécu de la contrainte foncière par les éleveurs
- Figure 17 : Sujet, échelles, objets et acteurs des contraintes sociales
- Figure 18 : Conséquences vécues des contraintes sociales
- Figure 19 : Berger de Maremme gardant un troupeau en Slovénie
- Figure 20 : Ours brun femelle à Stari Kot, Slovénie
- Figure 21 : Conséquences vécues de la prédation
- Figure 22 : Synthèse des contraintes et des conséquences les plus importantes en fonction des profils

ANNEXES

Annexe 1 : Deux exemples de pré-analyses individuelles

Annexe 1a : Enquête n°2

Annexe 1b : Enquête n°1

Annexe 2 : Trame d'entretien

Annexe 2a : Tableau d'entretien

Annexe 2b : Grille d'entretien

Annexe 3 : Schémas des relations de contraintes et conséquences

Annexe 3a : Contraintes commerciales

Annexes 3b : Contraintes sanitaires

Annexes 3c : Contraintes administratives

Annexe 4 : Carte de répartition de l'ours

Annexe 1 : Exemple de deux pré-analyses individuelles

A. Enquête n°2

1. LE MÉTIER D'ÉLEVEUR TRANSHUMANT EN MONTAGNE

1.1. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Genre, âge, ancienneté, statut de l'exploitation, type, origine sociale, effectif, formation et ancien emplois, modèle économique, accès au foncier et méthode d'installation, GP, autres casquettes, espaces et échelles, installation.

1.1.1. Profil et caractéristiques socio-démographiques

Enquête n°2 est un homme de 62 ans qui est installé depuis 1998 mais qui a grandi dans l'exploitation de sa mère au même endroit. Au début il était pluri-actif, ouvrier dans la papeterie, mais aujourd'hui il n'a qu'une activité. Il est célibataire et il n'a pas d'enfant. Il a toujours fait la même chose et n'a pas de diplômes. Il était syndiqué à la FNSEA mais aujourd'hui il dit préférer « *se défendre tout seul* » et n'appartient plus à aucun syndicat.

1.1.2. Caractéristiques de l'exploitation et itinéraire technique

Il est en GAEC avec son frère, sur un troupeau ovin-bovin, les brebis ne transhument plus depuis 5 ans (il était au Trapech auparavant), mais les vaches transhument toujours. Il passe de 370 brebis à 160 mères aujourd'hui, et 30 agnelles. Il est en prairie permanente et ne fait pas de semis, il ne fait pas d'engraissement à part quelques-uns (cette année, une trentaine), il vend les agneaux petits, à 1 mois et demi ou maximum 2 mois. Les veaux sont vendus en Espagne mais à un négociant ariégeois.

1.2. PERCEPTIONS ET RESENTIS

Pourquoi être éleveur, pourquoi transhumer ?

Aujourd'hui, le métier le décourage. Il a hâte de partir à la retraite. A la base, il fait ce métier par passion, il dit aimer ses brebis, car il est né avec. Il admet avoir moins de liens affectifs avec les vaches. La montagne est importante dans sa pratique mais bien moins importante que les bêtes. Il ne fait pas ça pour produire une viande finie, ça ne l'importe pas plus que ça de terminer le produit, il dit qu'il ne fait ça que pour vendre des agneaux et déclare « *Je suis un naisseur, pas en engraisseur.* » .

1.3. OPINIONS ET AVIS

Vision du pastoralisme dans la société, vision du tourisme.

De manière générale, le pastoralisme a une bonne image dans la situation. Bien sûr, il y a quelques remarques des touristes parfois qui ne comprennent pas pourquoi les éleveurs sont anti-ours s'ils ont des primes.

Sa vision personnelle du pastoralisme est très traditionnelle : pour lui il faut transhumer tôt (le 15 mai), passer 5 mois sur 12 en estive, les autres ne sont pas des vrais transhumants, et il ne faut pas garder serré. Il critique beaucoup les façons de faire recommandés par la PAC et par certains éleveurs, qu'il décrit comme ceux qui ont des brebis seulement « *pour avoir deux oreilles, une médaille et les primes* » , et qui pour lui, n'aiment pas vraiment les brebis. Il n'est cependant pas du tout contre tous les néo-ruraux, même s'il n'a pas la même vision, il trouve ça normal qu'entre deux générations différentes ils n'aient pas les mêmes visions, après tout, il n'avait pas la même vision que ses parents.

2. LE QUOTIDIEN DE LA PRATIQUE PASTORALE

2.1. PERCEPTIONS ET RESENTIS

2.1.1. Contraintes quotidiennes perçus : nature et importance

2.1.1.1. *Des freins variés, principalement sociaux et environnementaux, entre tourisme et sécheresse*

- **Environnement** : Le relief et la localisation de son ancienne estive était problématique puisqu'elle était frontalière avec l'Espagne et donc pas de berger du côté espagnol, ce qui posait problème pour les constats. La sécheresse est un point problématique, pour le fourrage bien entendu et en particulier sur les stocks qui du coup n'existent plus en cas d'autres aléas. Cela impacte également les aspects sanitaires puisque les vaches doivent être soignées plus tôt. Enfin, tout ce qui est faune sauvage pose problème en particulier les sangliers : il est très vindicatif à leur égard. Le problème c'est que les sangliers font des dégâts à la fois en haut et en bas.
- **Économique et technique** : Puisque Enquêté n°2 ne transhume pas, il n'a plus de DPB. Il n'a pas non plus de vacances comme cela pouvait s'y apparenter pendant la montée en estive. L'agnelage est plus tôt que si elles transhument donc l'hiver, les brebis sont vides et elles consomment moins de foin (ce qui en soit est un levier), mais Enquêté n°2 assure que de manière générale c'est quand même plus de travail en bas qu'en haut. Économiquement la transmission de l'exploitation, pour laquelle il est en pleine procédure, est fortement compliquée et surtout très très chère si on ne s'associe pas avant. En fait, les primes entrent dans le capital donnant l'illusion bancaire d'une bénéfice énorme qui n'est pas la réalité.
- **Administratif et institutionnels** : Les papiers nécessaires pour la transmission, en plus de l'aspect économique, sont un grand frein dans la facilité à la reprise des exploitations. Pour Enquêté n°2, cette contrainte administrative est présente également dans le quotidien de l'exploitation. La déclaration PAC est un bon exemple pour lui d'une procédure bien trop chronophage. Enfin, il trouve les contrôles trop strictes. Il a failli avoir des problèmes pour une seule brebis ou l'acte d'achat avait été perdu.
- **Social** : Enquêté n°2 n'a selon lui pas de gros problème avec les propriétaires, mais quelques « emmerdes », parfois. Quelques conflits avec les bergers sur leurs exigences, il les appelle d'ailleurs les « poètes ». Il décrit des anecdotes parfois teintées de violence envers les personnes qu'il ne supporte pas ou qui vont en contradiction avec ses points de vue. Sur ce berger par exemple, il dira « *On avait pas l'ours, à l'époque, mais attention ... celui-là je lui ai foutu une ronflée une fois.* ». (Un autre enquêté a précisé que Enquêté n°2 avait beaucoup de personnes avec qui il ne s'entendait pas, et que c'est sûrement pour ça qu'il a arrêté de transhumer).
- **Psychologiques** : Enquêté n°2 admet ressentir un peu d'ennui parfois l'été, depuis qu'il ne transhume plus. Mais c'est plutôt un levier car il ne ressent plus de stress et il est globalement plus tranquille.
- **Sanitaires** : Enquêté n°2 ne signale pas de contraintes vraiment majeures sur le plan sanitaire, quelques galles parfois, et beaucoup de chlamydie, mais cela ne change pas par rapport à quand elles montaient en montagne. Il admet qu'il doit tout de même vermifuger une fois de plus dans l'année depuis qu'elles sont en bas, et sur les vermifuges, il constate qu'ils sont moins performants qu'avant et que par conséquent il doit doubler la dose.

2.1.2. Espace et échelle des contraintes

Enquêté n°2 ne hiérarchise pas les contraintes même si certains sujets monopolisent plus la conversation que d'autres, comme les sangliers, les institutions et la prédation. Les contraintes évoquées sont souvent celles du passé, quand il transhumait (sans doute à cause du sujet de l'interview).

2.2. OPINIONS ET AVIS

2.2.1. L'ensauvagement des Pyrénées : des montagnes sans éleveurs ou seulement quelques grosses structures

La logique des politiques environnementales, c'est l'ensauvagement des Pyrénées, c'est l'idéal d'une montagne sans éleveur, ce serait d'avoir que quelques éleveurs, car c'est plus simple à contrôler, et du coup des grosses structures. « *Après je trouve que quand même, fin, je l'ai dit à quelques-uns mais maintenant je dis plus rien parce que je passe le plus grincheux du pays, je leur dit arrêtez, vous allez vous faire baiser la gueule, ils vont leur baiser la gueule. Ils sont en train de les foutre dehors tous, peu à peu. / J : T'as l'impression que c'est le but qu'il y ait plus d'éleveurs ? / N°2 : Ah oui, oui, bah l'ensauvagement des Pyrénées. (rires).* » C'est une logique qui est également présente dans la PAC et les politiques agricoles selon Enquête n°2, donc des politiques qui ne vont pas dans le sens des petits producteurs et du pastoralisme de montagne. Même si par exemple, les MAEC ne sont pas contraignantes puisqu'elles ne changent rien à la pratique, elles restent généralement des contraintes supplémentaires qui n'aident pas les agriculteurs. Les chambres d'agriculture, les syndicats et les mairies ne sont pas des leviers non plus pour Enquête n°2. Leur logique est souvent plutôt économique. Les mesures imposées pour la PAC ne sont pas contraignantes cependant à son sens

2.2.2. La montagne est à tout le monde

Sur le tourisme et sur le partage de l'espace montagnard, Enquête n°2 est très favorable au tourisme il trouve ça nécessaire à l'économie des commerces locaux, par ailleurs il trouve que le principe d'imposer les patous est complètement contraire à tout l'argent injecté pour favoriser le tourisme et les deux ne sont pas compatibles. De son point de vue, « *Moi, je dis que la montagne elle est à tout le monde. Faut partager quoi.* » .

2.3. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Freins et leviers rencontrés à l'installation, solutions et adaptations aux freins et leviers quotidiens et à l'installation déjà réalisées.

La reprise familiale s'est faite plutôt naturellement, le troupeau de sa mère et grâce à un voisin qui voulait prendre sa retraite plus tôt et transmettre à un jeune. Bien sûr, le foncier a posé quelques problèmes au départ pour agrandir l'exploitation initiale. Pour lui, les grosses structures sont trop concurrentes et ne permettent pas aux petites de s'installer correctement.

Pour contrebalancer les DPB, Enquête n°2 n'a pas de bergers, il essaie de faire plus d'agneaux mais c'est quand même jamais autant qu'avec les aides.

3. RAPPORT A LA PREDATION URSINE

3.1. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Mesures de protection mises en place, subventions perçues, historique d'interaction avec l'ours (attaques perçues, vécu avant la réintroduction ou pas, etc.)

A l'époque, il y a 5 ans, Enquête n°2 n'avait mis en place aucune mesure. La solution à la prédation a donc simplement été d'arrêter de transhumer. Au départ, il a également transhumé plus tard pour éviter les dégâts. L'historique de Enquête n°2 et de l'ours est conflictuelle, son estive était très prédatée. Il comptait quasiment 20 brebis par an, et seulement deux ou trois étaient payées. La dernière année, il en a eu 40. Et seulement 5 étaient indemnisées. Il a connu l'ancienne façon de garder et surtout les estives sans ours pendant 20 ans.

3.2. PERCEPTIONS ET RESENTIS

Contraintes perçues liées à l'ours et mesures de protection par extension, facteurs d'acceptation, importance échelle et espaces de ces contraintes perçues.

3.2.1. L'affect en première contrainte vécue

Évidemment quelques contraintes économiques noircissent le tableau, en particulier le fait que très peu soient indemnisées, à cause de la frontière espagnole mais certaines fois les constats déclarent que ce n'était pas imputable à l'ours. Il admettra que c'est notamment ce paramètre qui l'a poussé à arrêter. Du reste, c'est principalement l'impact sur les brebis qui domine ses anciennes angoisses : « *À l'époque, con, quand je partais je me prenais une bonne bouteille de vin, je montais à la montagne avec elle, je les accompagnais jusqu'à là haut, on buvait une bonne bouteille de vin là haut, je leur disais vous êtes en vacances moi aussi, mais en fait non. A la fin, je les emmenais à l'enfer les pauvres.* » . Selon lui, c'est les bêtes elles-mêmes qui ne voulaient plus monter sur la fin. Elles ne dormaient pas, elles étaient en stress, elles maigrissent c'est véritablement l'affection qu'il a pour ses brebis qui le fait mal vivre la prédation. Il raconte beaucoup d'anecdotes où l'émotion a été forte et semble presque comme des marques traumatiques, suite aux attaques. Il précise bien que c'est parce qu'il aime ses brebis qu'il arrête de transhumér, alors que par exemple les vaches, pour lesquelles il est moins attaché, continuent de transhumér (bien sûr c'est aussi parce qu'elles sont moins concernées par la prédation). « *J : Et du coup là ton frère il va transhumér ou il va rester sur le même modèle que toi ? / J-C : Je sais pas. Lui, il aime moins que moi les brebis, il serait près je pense à remonter. Il fera ce qu'il voudra. Moi je lui ai dit, moi j'irais plus en montagne. Et si je m'en occuperait ici si il veut, mais à la montagne je suis trop dégouté pourtant j'y suis parti j'y montais depuis l'âge de 11 ou 12 ans, et j'en ai 62.* » . Il trouve également que cette situation de mesures obligatoires et de prédation en générale enlève de la liberté. Pour lui, qui a connu sans ours, c'est impossible de s'habituer.

3.2.2. Expression de violence : des conséquences majoritairement psychologiques

Les impacts sont psychologiques et résultent parfois en expression de violence. L'impact psychologique personnel est sur le risque qu'il encourt lui et pas forcément ses brebis, mais c'est aussi un tout. Cette situation « le rendait fou ». Parfois l'expression de violence de ces émotions s'adresse à autrui, dans deux anecdotes c'est une fois sur un agent de l'OFB qui avait constaté que ce n'était pas une attaque d'ours (il l'insulte par téléphone et le menace de retourner ses locaux), puis la seconde fois c'est sur un touriste, il admet avoir été à deux doigts de « faire une bêtise », c'est-à-dire d'assassiner l'individu pour une remarque qui n'allait pas dans le sens de sa pensées et qui le contredit fortement « *Rah, chaque année il me manquait les meilleures brebis. Ça me rendait fou. Après le raisonnement des gens, « on vous les paye », ceci, celà, ça me gonflait. Un jour j'ai failli en descendre un. (...) il voit la brebis et il dit « ouh », il fait comme ça. Je lui dit, oui ... Par hasard, là. Comme ça, je lui dit, c'est le travail de l'ours, ça. Oooh avec votre ours vous vous plaignez tout le temps ! Vous touchez des primes, on vous les paye ! Putain. Je prends le bâton, je lui dit « répète ce que t'as dit ». Le mec il est devenu blanc comme l'enveloppe, là. (...) Mais s'il le répète, je le descends. (...) Après ça m'aurait coûté cher, hein (...) » .*

C'est sans équivoque la prédation qui est la contrainte la plus difficile à vivre pour Enquêté n°2. Quand il transhumait, du moins. Pour lui le pastoralisme serait sauvé s'il disparaissait, il reconnaît quand même que d'autres critères rentrent en compte mais il n'y a pas de doute que c'est la contrainte majeure à ce stade.

3.3. OPINIONS ET AVIS : l'ours, un argument surtout touristique et marketing pour le territoire

Présence de l'ours, mesures de protection.

Il est « anti-ours », il le décrira comme ça. Pour lui, à la base, c'est une politique qui visait à faire venir les touristes, il dira même « on s'est fait acheter » (au début, du moins). Il déplore que personne n'ait demandé l'avis des premiers concernés dans ce processus. Pour lui, accepter cet argent c'est aussi se résigner et ne plus pouvoir manifester après. Il décrira l'ours comme une « saloperie ». Quant aux mesures de protection, il est complètement contre et se sent en fort décalage avec toutes les nouvelles techniques de garde serrée. Il est contre les patous, contre les parcs et préfère être libre, le fait que le préfet impose certaines mesures de protection ne passait pas du tout. Il a donc toujours rejeté en bloc toutes les mesures de protection. Il y a peu de perspective d'acceptation, mais si toutes les brebis tuées par l'ours indirectement ou directement étaient indemnisées, ce serait déjà différent. Pour ça, il faudrait retrouver tous les cadavres et qu'il n'y est pas le système des 72 heures qui n'est pas adapté au contexte. De toute manière, pour lui, l'argent ne remplace pas la brebis.

4. L'AVENIR DU PASTORALISME

4.1. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Plans pour l'avenir de l'exploitation et adaptations envisagées face aux contraintes.

Il est déjà en GAEC avec son frère pour faciliter la transmission de l'exploitation. Il a aussi son neveu de 16 ans qui aimerait reprendre, mais il n'a pas le courage d'attendre, il compte prendre sa retraite à la fin de l'année même si ce n'est pas officiel.

4.2. OPINIONS ET AVIS : Un avenir incertain pour le pastoralisme

Visions des enjeux de l'avenir du pastoralisme : menaces ou opportunités, et vision globale.

Pour lui ce sera bientôt la fin du pastoralisme, et c'est en route, vers l'ensauvagement des Pyrénées. A moins que tous les ours meurent d'une épidémie. Il constate également qu'il y a de moins en moins d'indemnisation. La prédation empêche la reprise des exploitations par des jeunes qui réfléchissent à deux fois avant de s'engager. Également, les mesures de protection en particulier les patous vont mettre selon lui en péril le tourisme et la perception du pastoralisme qui va être associé et bientôt très négative. C'est sans appel, pour Enquête n°2, plus d'ours, un pastoralisme serein, à part quelques critères mineurs. Il s'inquiète également du foncier en bas, car si tout le monde arrête de transhumer ce sera « la guerre à l'hectare ».

CONCLUSION

Profil sociologique

Enquête n°2 est un local d'origine agricole qui a une petite exploitation qui ne transhume plus. Son rapport au métier est très centré sur l'affection de la brebis et son bien-être, et la décision d'arrêter de transhumer s'est basée essentiellement sur ces raisons, suite à un historique très marqué d'attaques d'ours sur son estive précédente. Il est célibataire et n'a pas d'enfant mais sa reprise est assurée, il attend donc plutôt impatientement la retraite. Il est plutôt contre toute forme d'institution et de politique mais est très favorable au tourisme. Il est complètement contre l'ours et toutes les mesures de protection sans distinction.

Rapport à la contrainte

Les contraintes vécues par Enquêté n°2 sont surtout psychologiques, et dans le passé mais on dirait qu'elles le suivent encore. Elles sont toutes liées à la prédation. Elles s'expriment par du dégoût, de l'anxiété et de l'expression de violence, de colère et de haine. Il s'est résigné et sa solution pour ne plus subir ces contraintes invivables était de remettre en question toutes ses logiques ancestrales et d'héritage pour finalement arrêter de transhumer. De ce fait, sa perception de l'avenir est extrêmement négative. Pour lui, les politiques veulent éliminer les éleveurs des montagnes, et c'est ce qui se passe et va se passer.

B. Enquêté n°1

1. LE MÉTIER D'ÉLEVEUR TRANSHUMANT EN MONTAGNE

1.1. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Genre, âge, ancienneté, statut de l'exploitation, type, origine sociale, effectif, formation et ancien emplois, modèle économique, accès au foncier et méthode d'installation, GP, autres casquettes, espaces et échelles, installation.

1.1.1. Profil et caractéristiques socio-démographiques

Enquêté n°1 est une femme de 60 ans, origine d'Ariège mais pas de famille agricole. C'est son défunt mari qui lui lègue l'exploitation. Elle a trois enfants, deux fils de son premier mari et une fille avec son défunt mari, François. Avant de reprendre l'exploitation, elle apprend la coiffure puis devient salariée dans une mercerie. Elle est présidente de son groupement pastoral, le GP de Montrouch. Elle ne le dit pas en entretien, mais elle est membre du CA de la fédération pastorale de l'Ariège. Elle n'est pas syndiquée. [Enquêté n°1 est un profil qu'on peut qualifier de local, mais en reconversion professionnelle].

1.1.2. Caractéristiques de l'exploitation et itinéraire technique

L'exploitation a été créée en 1979 par son mari décédé en 2015. Il n'était pas initialement transhumant mais l'est devenu. Enquêté n°1 commence à travailler sur l'exploitation dès 1997, avec le statut d'aide familial agricole. Elle reprend l'exploitation officiellement quelques années avant sa mort, et crée le GAEC Aquo de Fanfan (Fanfan étant le surnom du mari, François), à trois à temps plein, avec sa fille et le fils de sa première union. L'exploitation compte 350 mères en ovin, et entre 40 à 55 en bovin, le troupeau (vaches y compris) transhume à Montrouch. Ils font une partie en vente directe, et ils en engraisent une partie. Ils sont entièrement en prairie permanente, et n'ont aucune production de céréales pour l'engraissement, ils doivent acheter du grain. Ils agnèlent dehors. Ils sont entièrement dépendants des aides économiquement, comme beaucoup.

1.2. PERCEPTIONS ET RESENTIS

Pourquoi être éleveur, pourquoi transhumer ?

Produire, en respectant le patrimoine.

La situation de Enquêté n°1 est particulière. Elle est bien locale mais n'a pas d'origine agricole, c'est vraiment son mariage et le décès de son mari qui l'ont initié au métier. Elle ne parle pas de passion des brebis ou des vaches, le choix d'avoir ovin et bovin dans le troupeaux est pour anticiper les aléas des courts de l'un à l'autre (veaux et agneaux), prévenir les dysfonctionnements de la filière. Pour elle, la démarche est un peu synonyme de retour aux sources, car on est tous de source agricole. Ce qui lui tient particulièrement à cœur, c'est les notions de patrimoine, de traditions, et d'héritage. La

notion de perpétuer une pratique des anciens, de reprendre le flambeau de son mari (en l'honorant dans le nom du GAEC par exemple, ou en faisant l'agnelage dehors). La notion du respect, de pratiques ancestrales et de patrimoine revient souvent dans l'entretien sur de multiples sujets. Sur la question de transhumance, puisque le troupeau ne l'a pas toujours été, c'est principalement pour des raisons économiques. La montagne en tant que cadre de vie n'apparaît pas comme une raison du choix de transhumance [Bizarrement, l'aspect traditionnel, pourtant relevé à d'autres endroits, n'apparaît pas pour le côté transhumant.]. D'autres arguments minimes interviennent dans le discours, comme le fait que le pastoralisme évite les incendies, et que l'herbe est meilleure en haut. [Aux questions sur le choc que peut présenter la perte des brebis, les réponses sont évidentes. Il n'y a pas de mentions du stress que vivent les brebis, de la tristesse de perdre ses bêtes comme des individus, de la passion de l'animal. L'animal n'est pas du tout au centre de la pratique de Enquêté n°1. C'est vraiment le patrimoine qui domine, mais aussi l'aspect production et qualité à moindre mesure. Elle ne l'exprime pas clairement, mais elle a beaucoup de réflexions sur comment produire au mieux, à moindre coût, de meilleure qualité, et ce en détails.] Par ailleurs, le fait qu'elle fasse de l'engraissement prouve qu'elle tient aussi à la finition du produit. Elle dit qu'elle essaie de faire le plus d'activités possibles autour de l'élevage, donc de produire de manière diversifiées agneaux et veaux [c'est donc tout de même une logique productiviste. Elle n'a pas l'air d'être dans une logique de réduction des troupeaux comme d'autres, au contraire elle pense que l'augmentation des troupeaux est une fierté valorisable, et ne reproche pas de logiques productivistes à la PAC, renforçant ce sentiment d'une perception patrimonial et productive du pastoralisme.]

1.3. OPINIONS ET AVIS

Vision du pastoralisme dans la société, vision du tourisme.

Un manque de respect général à l'égard des éleveurs, « le bas de l'échelle ».

Enquêté n°1 est très en colère envers le reste de la société, mais très solidaire avec le monde rural local. Pour elle, le pastoralisme est mal vu dans la société. Elle évoque souvent la notion de « non-respect de l'être humain », sur différents sujets et sur différentes raisons : cette notion de respect qu'elle oppose par ailleurs au monde l'agriculture ou cette notion est un mot d'ordre. Les agriculteurs et les éleveurs sont considérés comme le bas de l'échelle, est souvent pris pour des personnes qui ne comprennent rien : elle fait l'analogie avec ce qu'elle considère comme les paysans d'antan, qui étaient souvent illettrés et/ou analphabètes. Elle va plus loin en disant que les politiques essaient de les étouffer « *Ah mais non, de toute façon on veut nous étouffer. Ils ont trouvé le moyen de le faire, quoi. Et nous on subit.* ». [Quand on lui demande ce qu'elle entend par « on », si c'est la société ou non, elle évite la question. C'est parfois compliqué de savoir si elle parle des touristes, des locaux, des politiques, des élus, etc. Le climat général reste négatif et hostile aux pastoraux]. Localement, c'est souvent par rapport aux primes qu'elle ressent un climat hostile à leurs égards. Elle trouve même que les touristes sont plus souvent respectueux à la rencontre des éleveurs que les habitants locaux salariés (elle précise bien et fait souvent l'opposition entre agriculteurs chefs exploitants et salariés pour insister sur les difficultés et les responsabilités que cela engendre).

2. LE QUOTIDIEN DE LA PRATIQUE PASTORALE

2.1. PERCEPTIONS ET RESENTIS

2.1.1. Contraintes quotidiennes perçus : nature et importance

2.1.1.1. *Des leviers de natures diverses mais souvent masqués par d'autres contraintes*

Enquêté n°1 mentionne quelques facteurs encourageant dans la pratique mais ils sont très souvent pondérés par des contraintes. Aucun levier majeur ne ressort de son discours.

- **Technique, économique** : Sur la question des brebis et des vaches, les brebis ont l'avantage d'agneler plus car le temps de gestation est plus faible, mais elle précise que dans ces cas là elles ne vont pas en montagne, donc coûtent plus cher, et sont plus maigres, donc demandent aussi plus de fourrage.
- **Social** : les indemnités journalières de la MSA qui ont été mises en place pour les exploitants en 2015 uniquement, ce qui semble être un atout pour le quotidien. Sur le plan relationnel et social, elle considère le groupement comme sa famille, et pour elle la bonne entente voire l'harmonie est nécessaire. Elle déclare n'avoir aucun conflit avec les mondes proches du cercle agricole : chasseurs y compris. Elle préférera toujours passer par la discussion.
- **Environnement** : L'exposition nord de l'estive permet d'être moins, voire pas du tout, selon elle, impactée par la sécheresse.

2.1.1.2. *Des freins principalement économiques*

- **Environnemental** : Enquêté n°1 ne croit pas au changement climatique. Toutes les contraintes environnementales : elle mentionne les renards pendant l'agnelage en extérieur, ou quand on aborde les sangliers, font partie du métier et elles ne les vit donc pas comme des freins majeurs, dans le sens où ils ont toujours existé. Pour les sangliers, elle trouve que les effectifs diminuent (à cause de la prédation de l'ours).
- **Institutionnel** : L'administratif et la quantité de papier à remplir est une énorme contrainte pour elle. Elle n'identifie pas une procédure en particulier, mais toutes semblent l'être.
- **Technique et économique** : Le manque d'acheteur implique des répercussions économiques directes quand la vente est retardée, car les veaux et les agneaux changent de catégorie. En plus de changer de catégorie et donc de se vendre moins cher, ils coûtent plus parce qu'il faut les nourrir. A cela s'ajoute l'augmentation générale de tout, en particulier l'énergie et l'électricité, qui impacte toutes les étapes énergivores nécessaires à la vente directe et l'engraissement.
- **Social/Sociétal/Relationnel** : Les prises de conscience sur le bien-être animal sont incohérentes et stupides. Elle compare beaucoup à d'autres situations où selon elle le bien-être animal n'est pas respecté, [mais ne parle jamais du bien-être de ses brebis]. Les gens ne sont pas éduqués à mettre le prix dans la viande non plus (contrairement au fromage par exemple), ajouté à ces deux contraintes les recommandations de manger moins de viande pour limiter l'effet de serre (logique qu'elle trouve aussi dérisoire), tout encourageant à moins acheter de viande.
- **Psychologique** : Quand on lui demande la place de ces contraintes les unes par rapport aux autres, elle imagine un sac à dos bientôt trop plein à porter. Elle parle notamment du suicide chez les agriculteurs mais ne s'éternise pas sur le sujet. Elle ne mentionne pas de contraintes psychologiques la concernant directement.

2.1.2. **Importance, espaces et échelle des contraintes** : *une accumulation de contraintes qui concernent majoritairement l'exploitation*

A part pour la prédation, la plupart des contraintes évoquées ne sont pas en estive mais bien sur l'exploitation, et concernent toujours directement ou indirectement la vente de la brebis et la rentabilité. Enquêté n°1 n'aborde pas trop les aspects psychologiques, et les aspects sociétaux sont problématiques pour le prix de la viande, donc même si la nature des leviers diffère, la conséquence qui elle est une contrainte directe est principalement économique et donc à l'échelle de l'exploitant. C'est en particulier l'accumulation de nouvelles contraintes, à celles inhérentes au métier, qui sont difficiles. C'est l'accumulation qui les rend invivables. Elle image l'importance de ces contraintes comme un sac-à-dos qui un jour sera trop plein à porter (elle parle notamment du taux de suicide chez les agriculteurs).

2.2. OPINIONS ET AVIS

Vision des politiques agricoles ou environnementales, en rapport avec le pastoralisme ; freins ou leviers ?

2.2.1. Des politiques environnementales centralisées, imposées et incohérentes

Enquêté n°1 refuse en bloc toutes les politiques environnementales. Pour elles, la plupart viennent de dirigeants parisiens qui ne connaissent pas la réalité du terrain (elle opposera les deux maintes fois), ce qui crée des orientations de gestion complètement décalées avec la réalité et, de ce fait, incohérentes. De plus, le manque de dialogue empire ce sentiment de décalage, elle répète plusieurs fois le mot imposer (19 fois), « *On nous impose des choses. On nous impose des choses, et des choses qui coûtent* » [on constate aussi ici que la véritable contrainte de ces choses imposées, c'est le coût économique], en particulier avec cette expression « *on nous impose des choses* ». Elle ne précise pas tout le temps à qui elle pense avec le pronom « on », même quand on lui demande, elle évite la question. Elle est claire et directe sur les politiques environnementales, concernant les aires protégées, elle déclare « *on n'en veut pas de ça* », et parle même de sentiment d'être étouffé. Elle parle d'ensauvagement, principe qu'elle rejette également, et du principe de résilience qu'elle combat fermement pour remplacer par la « *résistance* ». Elle va jusqu'à comparer l'agriculture biologique à des chaînes, par rapport à tout l'administratif que ça ajouterait, car cela ne changerait rien à sa pratique. Les MAEC ne sont pour elles souvent pas cohérentes avec les pratiques traditionnelles pour les mêmes raisons, car les personnes qui dictent ces mesures ne connaissent pas la réalité du vivant et les pratiques du territoire. [Le côté imposer semble aussi se traduire dans une sacralisation de la propriété, en lien toujours avec la notion de non-respect que Enquêté n°1 évoque beaucoup. Elle insiste sur ce principe d'imposer des choses chez les gens, qu'elle nomme deux fois par l'expression « *propriétaires terriens* ». « *A quoi ça rime ça, qu'est-ce qu'ils vont commander chez les gens ? Ce sont des propriétaires terriens privés.* »]. Sur le tourisme, Enquêté n°1 est beaucoup plus accueillante, pour elle c'est agréable de rencontrer des gens en montagne, ils sont d'ailleurs selon elles plus respectueux que les locaux. Par contre, certains viennent, selon elle, « *fliquer* » les éleveurs pour critiquer leurs pratiques par la suite.

2.2.2. Des politiques agricoles parfois favorables mais injustes

Enquêté n°1 critique très peu les politiques agricoles, et n'en parle finalement que peu. Elle mentionne la MSA comme une contrainte quand les indemnités journalières n'existaient pas (avant 2015), et donc cela peut-être interprété comme un levier. Les AFP sont aussi pour elle largement positives voire nécessaires pour l'installation des jeunes en haute montagne. Elle trouve que les normes sanitaires en France sur la viande sont très strictes, pour autant elle n'est pas contre. La difficulté de ces normes c'est que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne et cela crée des injustices : la France s'autorise à l'importation de viandes dans des pays qui ne respectent pas ces normes françaises, et permettent donc de baisser le prix et rentre en concurrence avec la viande française [finalement, c'est toujours l'aspect économique qui semble être un problème].

2.3. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Freins et leviers rencontrés à l'installation, solutions et adaptations aux freins et leviers quotidiens et à l'installation déjà réalisées.

En reprenant l'exploitation de son mari à l'époque, elle n'a eu aucun souci particulier à s'installer (puisque'elle était déjà installée finalement, elle est seulement passée d'aide familiale à chef d'exploitation). Elle précise aussi qu'à l'époque il y avait moins d'administratif. Enquêté n°1 focalise beaucoup sur les contraintes, très peu sur les solutions potentielles ou effectuées. Elle mentionne quand même l'engraissement comme une solution justement dans le cas des situations où il n'y a pas d'acheteur, quitte à vendre plus petit.

3. RAPPORT A LA PREDATION URSINE

3.1. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Mesures de protection mises en place, subventions perçues, historique d'interaction avec l'ours (attaques perçues, vécu avant la réintroduction ou pas, etc.)

« L'ours dans le Couserans, et non l'ours dans les Pyrénées »

Enquêté n°1 n'évoque pas son historique précis avec l'ours et le nombre d'attaques qu'elle a subi mais elle mentionne bien la prédominance de leur présence dans le Couserans par rapport au reste du territoire. Elle dit simplement « *y'en a, hein ...* » et passe à un autre sujet. Elle décrit quand même un épisode important ou un des bergers sur l'estive s'est retrouvé nez à nez avec un ours. Elle précise quand même que pour l'instant, elle n'a aucune attaque en bas. Elle n'a pas de patous, mais plusieurs endroits sont clôturés quand le parcours le permet, et il y a deux bergers en permanence sur la montagne.

3.2. PERCEPTIONS ET RESENTIS

Contraintes perçues liées à l'ours et mesures de protection par extension, facteurs d'acceptation, importance échelle et espaces de ces contraintes perçues.

Des contraintes économiques et de principes

Malgré les indemnités perçues, les contraintes semblent être surtout économiques. Ces indemnités versées aux éleveurs, contrairement aux primes touchées à l'échelle du groupement, entrent dans le bénéfice de l'exploitation ce qui impacte le coût des cotisations sociales. La prédation a aussi un impact sur la prime à la brebis par rapport au quota d'agneau. Les attaques peuvent aussi engendrer la perte des brebis fortes [Les contraintes mises en avant par Enquêté n°1 sont essentiellement productivistes et économiques.]. Enquêté n°1 mentionne quand même le stress et le vécu qui est passé de génération en génération comme une mémoire traumatique. Cependant, plus tard dans la discussion, elle reparlera du stress des brebis (cette fois généré par les patous), et insistera sur la conséquence sur le poids de la brebis qui devient plus maigre si stressée [c'est donc, finalement, toujours productiviste et/ou économique]. Elle insiste aussi sur le danger encouru pour le berger et tous les humains. Sur ce point, elle précise qu'elle trouve ça inadmissible que l'État soit à l'origine d'une politique qui met en danger les populations, alors que c'est son travail de les protéger. De la même manière que pour les autres contraintes, c'est l'accumulation qui les rend invivables. Elle image l'importance de ces contraintes comme un sac-à-dos qui un jour sera trop plein à porter (elle parle notamment du taux de suicide chez les agriculteurs).

3.3. OPINIONS ET AVIS : l'ours, un argument surtout touristique et marketing pour le territoire

Présence de l'ours, mesures de protection.

L'ours comme antagoniste personnifié

La façon dont l'ours a été proposé est l'instigateur de la difficulté à accepter, comme pour les politiques environnementales. Elle ne dit pas qu'elle est contre de manière explicite mais tout son discours est très clair. Elle réfère à l'ours par des termes comme « *saloperie* » ou « *saleté* ». [Elle personifie beaucoup l'animal.] Par exemple, elle demande si l'ours a été concerté pour savoir s'il voulait qu'on le déplace de son pays d'origine. Elle reproche à l'État de ne pas gérer son « troupeau » d'ours, et elle déplore l'injustice de protéger une espèce qui elle a le droit de détruire d'autres espèces protégées comme des perdrix ou des grands tétras. [L'ours semble aussi incarner une forme

d'antagoniste, comme l'État ou Paris.]. Elle ne croit pas en la cohabitation, et même les subventions ne sont pas suffisantes à son goût. Quant aux mesures de protection, elle est complètement contre les patous, qui complique trop les interactions avec les gens selon elles, et génère du stress supplémentaire aux brebis, qui deviennent ensuite plus maigres [C'est encore le côté productiviste qui est problématique.]. Pour elle, il n'évite pas non plus la prédation, il agit seulement en avertisseur.

4. L'AVENIR DU PASTORALISME

4.1. ATTRIBUTS ET ACTIONS

Plans pour l'avenir de l'exploitation et adaptations envisagées face aux contraintes.

Puisque les enfants sont déjà dans le GAEC, la question de la reprise ne se pose pas. Enquêté n°1 ne parle pas beaucoup de l'avenir, et pas beaucoup de solutions.

4.2. PERCEPTIONS ET RESENTIS

Perception de son avenir personnel, dans 10 ans environ.

Dans 10 ans, elle espère être à la retraite. Puisqu'elle habitera toujours sur l'exploitation, elle suivra de loin le travail de ces enfants.

4.3. OPINIONS ET AVIS : Un avenir incertain pour le pastoralisme

Visions des enjeux de l'avenir du pastoralisme : menaces ou opportunités, et vision globale.

Elle croit en l'avenir du pastoralisme, du moins elle veut y croire. Elle se bat pour les bergers et ses engagements institutionnels en témoignent. Pour autant, elle n'identifie aucune opportunité d'avenir pour le métier dans son discours. Cependant, elle voit plusieurs problématiques qui menacent les jours à venir du pastoralisme : le prix du foncier qui augmente face à une vague selon elle similaire à mai 68, de jeunes qui quittent les villes pour vivre en campagne. Le bien-être animal et les questions de consommation de viande sont problématiques, autant que l'inflation et l'augmentation générale des prix. Egalement, elle pense que la prédation (qui selon elle ne disparaîtra jamais), va pousser le gibier sauvage à descendre de plus en plus en bas de la montagne et à faire des dégâts.

CONCLUSION

Profil sociologique

Enquêté n°1 est un profil local mais non agricole en reconversion professionnelle, d'une CSP basse. Elle a une exploitation moyenne/grande, bovin-ovin et diversifiée dans les activités ; vente directe, engraissement. En reprenant l'exploitation de son mari et en étant en GAEC avec ses enfants, le profil de Enquêté n°1 est celui d'une éleveuse sans soucis de foncier, d'installation ou de reprise. Son rapport au métier est essentiellement productiviste et patrimonial. C'est un héritage familial et c'est une fierté d'être agriculteur. Elle entretient peu de lien affectif avec la montagne et la transhumance, ou les brebis en soit. Elle endosse beaucoup de responsabilités et s'est engagé dans plusieurs domaines ce qui lui confère un regard très précis sur les problématiques économiques de la filière. Elle tient un discours très vindicatif à l'égard de l'Etat et des politiques centralisées, en s'opposant (pas personnellement, mais au titre des « éleveurs ») systématiquement aux autres, soit salariés, soit parisiens, soit citoyens, etc. L'avenir est plutôt négatif si on se réfère directement au discours de Enquêté n°1, cependant elle est convaincue de l'avenir du pastoralisme, et le décrit comme une véritable « résistance ».

Rapport à la contrainte

Enquête n°1 vit les contraintes économiques en très large majorité. L'ours l'impacte surtout sur ces questions économiques, et les mentions de stress, de psychologie ou de social sont quasi-absentes. Sa logique productrice de viande sera toujours la conséquence que Enquête n°1 pointera, malgré des natures diverses de contraintes. Les facteurs environnementaux ne sont pas importants pour Enquête n°1 non plus, soit ils font partie du métier et donc elle ne les considère même pas comme des contraintes, soit elle n'y croit pas (réchauffement climatique, sécheresse, augmentation des sangliers et des cervidés). Les questions qui d'habitude sont très problématiques et angoissantes pour les autres éleveurs concernant le foncier n'ont pas ou presque été évoquées dans son discours : cela vient certainement de la facilité à s'installer. La reprise n'est pas non plus un sujet sensible puisqu'elle est en GAEC avec ses enfants. Comme pour beaucoup, c'est l'accumulation de toutes les contraintes et pas une en particulier qui les rend invivables.

Annexe 2 : Trame d'entretien

A. Tableau d'entretien

INDICATEURS	OBJETS		
	Perceptions	Opinions	Actions
Métier	Raisons de l'exercice du métier d'éleveur transhumant	Vision du pastoralisme dans la société Vision des autres éleveurs	Paramètres socio-démographiques Ancienneté dans le métier Modèle d'exploitation (effectif du troupeau, modèle économique, surfaces) Installation (accès au foncier) Groupement pastoral Statut de l'exploitation Autre activités et implication dans les instances institutionnelles
Quotidien	Contraintes quotidiennes perçues Importance des contraintes les unes par rapport aux autres Espace et échelles des contraintes	Vision des politiques environnementales, agricoles, touristiques	Contraintes rencontrées à l'installation
Prédation	Contraintes perçues liées à l'ours ou aux mesures de protection Facteurs d'acceptation de la présence de l'ours Importance par rapport aux autres contraintes	Position par rapport à la présence de l'ours	Historique d'interaction avec l'ours (attaques, vécu avec/sans l'ours) Mesures de protection mises en place
Avenir	Perception de son avenir personnel	Vision de l'avenir du pastoralisme (menaces et opportunités)	Plans pour l'avenir de l'exploitation Adaptations envisagées face aux contraintes

B. Grille d'entretien

GRILLE D'ENTRETIEN

Présentation personnelle et de l'objectif de l'entretien :

- Étudiante au laboratoire GEODE CNRS à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- Projet PAACTE, filière pastorale en Occitanie
- Comprendre l'avenir et les enjeux du pastoralisme en montagne, identifier les freins et leviers à la pratique pastorale dans les Pyrénées ariégeoises, du point de vue des éleveurs
- Entretien enregistré, demander consentement oral et faire signer le consentement écrit à la fin de l'entretien

1. EXPLOITATION ET ITINÉRAIRES TECHNIQUES

1.1. Peux-tu te présenter toi, ton exploitation et ton(es) activité(s) ?

- Statut de l'exploitation
- Accès au foncier
- Effectif et activités, modèle de l'exploitation
- Type d'exploitation

1.2. Pourquoi avoir choisi de transhumer ?

1.3. Pourquoi avoir choisi ce modèle d'exploitation ?

2. TRAJECTOIRE DE VIE

2.1. Comment es-tu devenu éleveur ?

2.2. Depuis quand es-tu éleveur ?

2.3. Pourquoi as-tu choisi ce métier ?

2.4. Qu'est-ce qui a facilité ton installation ?

2.5. Quels étaient au contraire les obstacles que tu as rencontré pour ton installation ?

3. VIE QUOTIDIENNE

3.1. Aujourd'hui, quelles sont les principales limites dans l'exercice de ton métier ?

1.1.1. Comment gères-tu la présence de l'ours ?

- Quels types de contraintes l'ours t'as-t-il créé ?
- As-tu déjà été attaqué ?
- Quelles mesures de protection as-tu mis en place ?
- Par rapport à toutes les contraintes que tu viens de me citer, est-ce que tu dirais que c'est la principale ? Si l'ours disparaît, est-ce que ton activité se porterait parfaitement bien ?
- Tu bénéficies de subventions pour les mesures de protection et l'estive, et donc la présence de l'ours ? Cela ne suffit pas ?
- Es-tu pour la présence de l'ours, et dans quelles circonstances ?

3.2. A l'inverse, quels sont les facteurs qui t'encouragent à continuer ?

3.3. Comment tu te vois dans 10 ans ?

3.4. Qu'est-ce que tu as prévu pour l'avenir et la reprise de ton exploitation ?

4. LE PASTORALISME

4.1. Pour toi, quelle est la place du pastoralisme dans la société d'aujourd'hui ? Comment le métier est perçu et comment tu le perçois ?

4.2. Par rapport au pastoralisme, comment vois-tu les politiques environnementales de manière générale : les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, les zones Natura 2000, les réserves, etc. ?

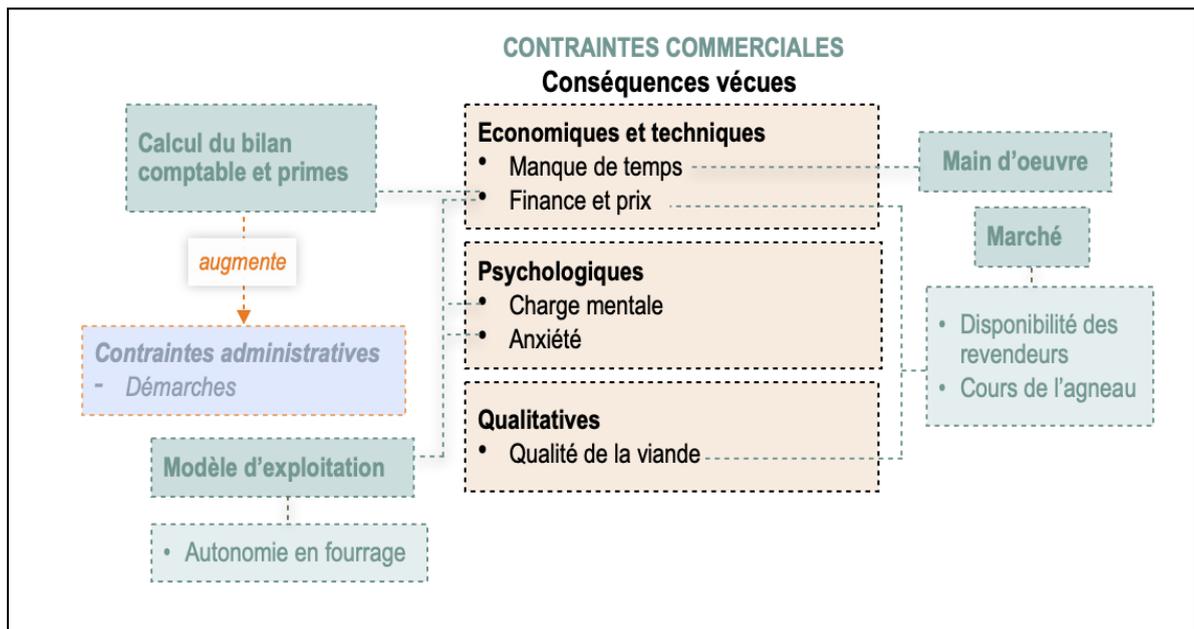
4.3. Si la réintroduction des ours dans les Pyrénées n'était pas une mesure de l'état mais d'agriculteurs locaux, comment l'aurais-tu accueilli ?

4.4. Si demain l'ours disparaissait des Pyrénées, est-ce que selon toi l'avenir du pastoralisme serait garanti ?

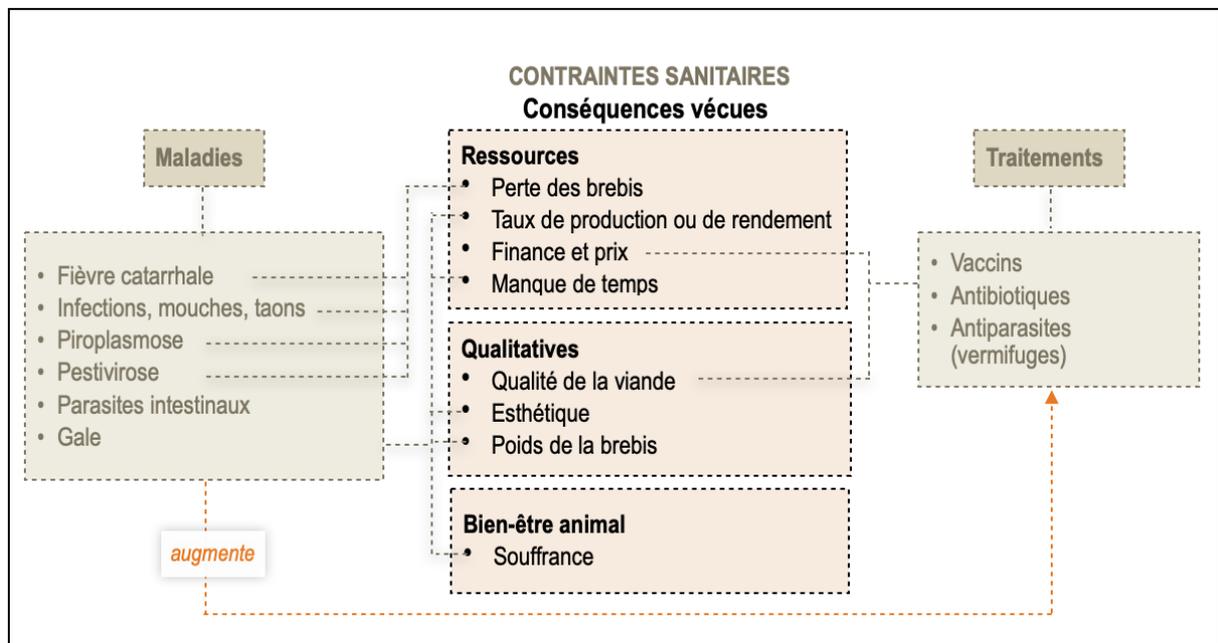
4.5. Enfin, pour conclure, comment vois-tu l'avenir du pastoralisme ?

Annexe 3 : Schéma des contraintes

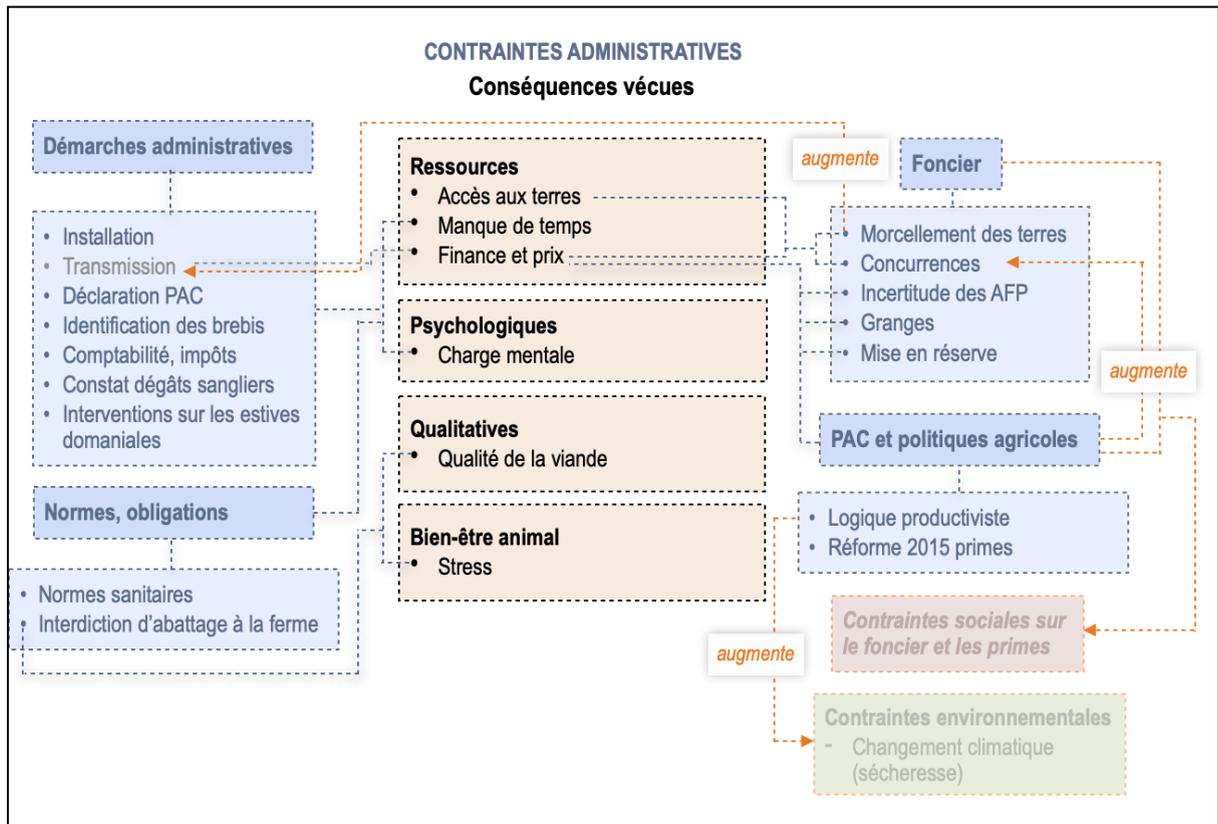
A. Contraintes commerciales



B. Contraintes sanitaires



C. Contraintes administratives



Annexe 4 : Carte de répartition des ours dans les Pyrénées, 2022, Réalisation : OFB

